

Cournoyer à Cliche:

"A vous autres de dire qui viole la loi et pourquoi?"

QUEBEC (PC) — La commission Cliche a été créée par suite d'une carence du gouvernement à faire respecter la loi dans l'industrie de la construction, a avoué, jeudi, le ministre du Travail Jean Cournoyer.

Le ministre témoignait devant la commission qu'il a lui-même créée pour enquêter sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction au Québec.

M. Cournoyer a insisté pour brosser devant la commission un tableau des problèmes de la construction depuis 1935. L'histoire de cette industrie a toujours été marquée par la rivalité entre la FTQ et la CSN.

Avec l'imposition du décret de la construction en 1969, on avait cru mettre fin à cette situation. Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, avait alors annoncé qu'il avait l'impression que les luttes intersyndicales étaient finies. Mais elles ont continué.

"Qui était chargé de faire respecter les lois en tant que ministre?" a demandé le juge Robert Cliche.

"Certaines lois relèvent du ministère du Travail, d'autres relèvent de d'autres ministères", a répondu le ministre.

"Mais je ne rejette aucun blâme sur d'autres. La seule création de votre commission, avec le mandat d'enquêter sur la violence sur les chantiers, et surtout sur l'exercice de la liberté syndicale, c'était déjà de la part du ministre du Travail un constat que des législations, même bonnes, n'étaient pas respectées", a dit M. Cournoyer.

C'est la commission qui pourra dire en détail où la loi n'est pas observée et les causes de cette situation, a-t-il dit.

INCIDENTS

Le procureur de la commission, Me Lucien Bouchard, a rappelé les incidents survenus à l'Assemblée nationale en 1971, lors d'une séance de la commission parlementaire sur le travail.

A cette occasion, une trentaine de fiers-à-bras dirigés par M. André Desjardins, président de la FTQ-Construction, avaient lancé des chaises, roué de coups quatre membres de la CSN et menacé le président de la CSN, M. Marcel Pépin.

"Il y a des lois de droit commun, qui s'appliquent aux gens qui causent du désordre, a souligné le juge Cliche. Il y avait aussi les lois de l'Assemblée Nationale à faire respecter. Et cependant aucune procédure n'a été intentée contre M. Desjardins."

Ce dernier a pu s'en aller chez lui sans difficulté. "Ca a été le début d'une aventure dans la violence, a souligné le juge. Si quelqu'un aujourd'hui voulait faire la même chose ici, nous prendrions des mesures énergiques."

M. Cournoyer a expliqué qu'il avait laissé au président de l'Assemblée Nationale le soin de faire respecter les lois de l'Assemblée.

Le juge Cliche a révélé que la commission rendra publics, en même temps que son rapport, les résultats de deux enquêtes sur ce que les travailleurs de la construction pensent des structures syndicales, sur leurs leaders et les employeurs.

"Ces enquêtes vont être très révélatrices, a-t-il dit. Il y a de sérieuses questions à se poser sur les gens d'en haut."

COLLABORATION

M. Cliche a admis que le ministère du Travail avait collaboré de splendide façon avec la commission depuis le début de l'enquête.

"Saviez-vous que des éléments louches avaient noyauté toute une section de la construction?" a demandé le juge Cliche.

"C'était apparent. Quand on voit René Mentha, ça ressemble à un élément louche. Les autres, je n'étais pas au courant. C'était ce que vous aviez à découvrir. Moi, je n'ai pas de moyens policiers," a dit M. Cournoyer.

Il a affirmé qu'il n'avait jamais fait adopter une législation inspirée par des considérations favorables à la FTQ.

"Je n'ai pas l'impression que la CSN a été traitée de façon différente que lorsqu'elle était majoritaire", a-t-il dit.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Avez-vous essayé le...
SCOUT II XLC
D. BOURBEAU INTERNATIONAL
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

2e année No 131 Vendredi 7 mars 1975 24 pages 20 cents

Les pays de l'OPEP offrent de stabiliser le prix du pétrole

ALGER (AP) — Les chefs d'Etat de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont offert, jeudi, de négocier les conditions de la stabilisation des prix du pétrole, mais ont précisé que ces prix devraient être liés à ceux des produits manufacturés, des services et de la technologie dont ils ont besoin.

Les trois jours de réunion "au sommet" à Alger se sont terminés par l'adoption d'une "déclaration solennelle" qui devrait servir de base aux relations à long terme entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Le président Boumedienne, qui a inspiré une grande partie de cette déclaration de 4,000 mots, a qualifié le sommet de "succès historique".

La déclaration affirme que les prix du pétrole, en dépit d'un apparent réajustement important, ont perdu une grande partie de leur valeur réelle en raison de l'inflation.

La déclaration assure aussi "que les prix actuels sont bien inférieurs à ceux qui seraient à payer pour une source d'énergie de remplacement". Néanmoins, les pays de l'OPEP sont prêts à négocier leur stabilisation.

La déclaration reprend aussi une série de principes généraux, mais ne fais pas mention des modalités de leur application. Les participants au sommet ont en effet décidé de laisser aux experts de l'organisation, qui se retrouvent à Vienne, le soin de préciser ces questions.

La déclaration insiste sur la nécessité de venir en aide aux pays en voie de développement qui ne possèdent pas de pétrole et elle demande une réforme du système monétaire international.

Par ailleurs, elle indique que les prix du pétrole devraient être déterminés à l'avenir en tenant compte de la nécessité de conserver le pétrole et en relation avec le prix des produits manufacturés, le taux d'inflation et les termes de l'échange.

Dénonciations

Les dirigeants réunis au sommet ont condamné les campagnes d'intimidation et les tentatives de faire reposer la responsabilité de l'inflation sur les pays producteur.

"De telles campagnes... ont tendu à créer une atmosphère de tension qui ne conduit pas à la négociation et à la coopération internationale", affirme le document.

Il dénonce aussi "toute forme de regroupement des consommateurs dont l'objectif serait l'affrontement, et condamne tout plan ou stratégie orientés vers une agression militaire contre les pays de l'OPEP".

Le système CANDU intéresse l'Italie

ROME (PC) — Les dirigeants italiens, favorables à l'établissement de liens contractuels entre le Canada et la Communauté économique européenne, ont précisé, hier, au premier ministre Trudeau qu'ils souhaiteraient que cette coopération étroite touche au domaine de la science et de la technologie, en particulier.

Le premier ministre canadien, en visite à Rome, a poursuivi ses entretiens avec son homologue, M. Aldo Moro, et des officiels du gouvernement de l'Italie que, comme le chef du gouvernement de la Hollande, M. Joop Den Uyl, verraient d'un bon oeil une meilleure collaboration au niveau des échanges technologiques et scientifiques, compte tenu des progrès du Canada dans ce domaine.

Plusieurs sujets ont été abordés par les représentants des deux pays, comme l'immigration des Italiens au Canada, la possibilité d'intensifier les échanges culturels et commerciaux, l'intérêt de l'Italie dans le développement de l'énergie nucléaire au Canada, en particulier le système CANDU, qui aiderait beaucoup les Italiens à faire face à la crise de l'énergie.

Accord nucléaire

M. Moro a exprimé son optimisme, selon un porte-parole du gouvernement d'Ottawa, de voir un jour prochain le Canada et l'Italie signer un accord concernant l'énergie nucléaire et, à cet égard, le premier ministre italien a tenu à clarifier que son pays ne vise nullement à fabriquer des armes nucléaires, contrairement à l'Inde, par exemple.

En soirée, M. Trudeau a été reçu à dîner par le président de la république, M. Giovanni Leone, au Quirinale, résidence officielle du chef de l'Etat italien.

Les deux hommes ont échangé de bons voeux, mis en valeur l'amitié traditionnelle qui lie les deux peuples et souhaité que cette bonne entente se maintienne.

Les journaux de Rome attachent une certaine importance au séjour du premier ministre canadien et les articles insistent particulièrement sur trois points: le désir de l'Italie de se prévaloir des avantages du système nucléaire CANDU pour suppléer à la pénurie énergétique, l'immigration de citoyens italiens au Canada et la volonté de celui-ci de modifier sa loi de façon à rendre plus restrictive sa législation en cette matière et, troisièmement, les efforts d'Ottawa en vue de se soustraire de la dépendance économique d'une grande puissance comme les Etats-Unis.

A cet égard, la presse italienne est d'avis que le Canada montre l'exemple aux petites et moyennes nations de préserver leur identité et leur personnalité propres.

Visite à l'ambassade

M. Trudeau a commencé la journée en allant visiter le personnel de l'ambassade canadienne où il a eu droit à une petite représentation par un groupe de 80 jeunes musiciens de la région de Toronto, de passage à Rome dans le cadre d'une tournée européenne.

C'est maintenant, M. Paul Tremblay, originaire de Chicoutimi, qui assume le rôle d'ambassadeur.



AU MUSEE: Le premier ministre du Canada a eu le temps, hier de parcourir un musée de Rome où il a été photographié devant une sculpture de Vénus au bain. (Téléphoto de la PA)

SPORT

La région au 3e rang des Jeux du Québec

RIMOUSKI (PC) — La région de Québec a pris la tête au terme de la deuxième ronde des Jeux d'hiver du Québec à Rimouski, lesquels prendront fin dimanche prochain.

Voici le classement général des 18 régions participantes.

	O.	A.	B.	P.
1. Québec	20	18	15	170
2. Rive s. Métro.	4	7	12	155
3. Sag.-L.-St-J.	19	20	10	153
4. Est du Qué.	8	19	15	145.5
5. Estrie	26	7	11	135
6. S.-O. Qué.	8	5	7	127
7. Laur.	5	2	10	122
8. Laval	2	3	8	116
9. Rich.-Ya.	10	8	4	113
10. L.-St-Ls	11	13	13	112
11. Abi.-Témis.	9	9	13	99
12. Outa.	1	2	4	91
13. Cen. du Qué.	1	1	7	88.5
14. Bour.	4	1	1	88
15. Côte-N.	2	8	1	83
16. Maur.	1	3	1	76
17. Mont.-Conc.	3	4	7	76
18. Lanau.	1	1	5	65



ENCADRE de policiers, le capitaine Brian Erb a comparu hier au palais de Justice de Québec et fut remis en liberté sous conditions.

Erb accusé de vol d'un cargo

QUEBEC (PC) — Le capitaine William Brian Erb a comparu, jeudi matin, en Cour des sessions de la paix, à Québec, pour répondre de l'accusation d'avoir volé le cargo The Answer.

Il a nié sa culpabilité puis a été remis en liberté sur parole à la condition de ne pas monter sur le navire, qui est attendu à Sept-Iles aujourd'hui.

La salle d'audience était bondée de curieux au moment de la comparution.

Représenté par Me Jacques Bouchard, le capitaine Erb a d'abord choisi un procès devant un juge seul mais il s'est ravisé quand la Couronne a insisté pour qu'il y ait une enquête préliminaire.

Il a alors opté pour un procès devant jury et le juge Gilles Lahaye a fixé l'enquête préliminaire au 12 mai.

En Cour fédérale

MONTREAL (PC) — En dépit de son occupation par la Gendarmerie royale, l'affaire du cargo The Answer est loin d'être réglée. En Cour fédérale, lundi, le juge Allison Walsh doit décider à qui appartient légalement ce bateau.

Mercredi, un homme d'affaires de Louiseville, M. Jean-Louis Caron, a dit avoir des droits sur ce navire et préférer qu'il soit ramené à son port d'attache, Québec, au lieu d'aller à Sept-Iles, comme l'a commandé la Garde côtière.

L'avocat de M. Caron a exposé à la cour qu'il en coûterait tout près de $100,000 si deux remorqueurs devaient prendre en charge le cargo à Sept-Iles et le ramener au quai de la rivière Saint-Charles, dans le port de Québec. Comme l'explique le journal Le Devoir, l'industriel de Louiseville risque donc de manger sa mise de fonds dans cette odyssée, puisque c'est au coût de $28,500 qu'il s'est porté acquéreur du navire, le 20 février dernier.

On sait qu'avant que le huissier fédéral ait eu le temps de remettre à M. Caron les titres lui conférant la propriété légale du Answer, le capitaine Brian Erb quittait le port de Québec pour tenter de gagner la haute mer.

M. Caron demande d'abord d'invalider la vente du navire par la Cour des petites créances, lors d'une adjudication rendue par cette dernière à Lauzon, le 19 novembre dernier. A cette occasion, la société Vitral Naviera avait acheté l'Answer pour $300, à la suite de l'incapacité financière de la compagnie Concorde Marine — compagnie regroupant deux frères Fournier et le capitaine Erb — de payer le salaire d'un soudeur.

La Cour des petites créances ignorait alors que l'Answer était depuis mars 1974 sous la garde de la Cour fédérale, à la suite d'un bref de saisie signifié à l'endroit du propriétaire, Concorde Marine, pour des créances impayées se chiffrant à plus de $700,000.

EN BREF

Blocus

Les chauffeurs du Transport régional ont établi un blocus à Jonquière pour protester contre le retrait de cette ville du comité intermunicipal du transport en commun.

En page 3

Grève

Selon le commandant de la base militaire de Bagotville, la grève des employés de la base est "inutile et ridicule".

En page 3

Fin tragique

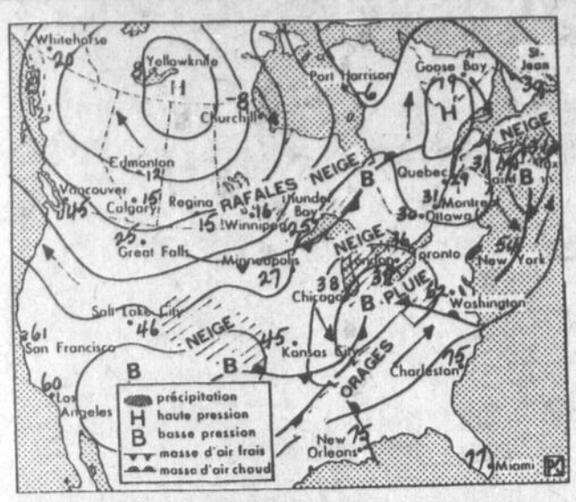
Les soldats israëliens ont tué les terroristes arabes qui s'étaient emparés de l'hôtel Savoy dans le centre-ville de Tel-Aviv.

En page 24

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	19
— Bourse	18
— Bridge	20
— Cinéma	10
— Décès	22
— Entrecroisés	19
— Finance	17
— Horoscope	20
— Mots croisés	20
— Mots mystères	19
— Patron	22
— Sports	13 à 16
— Télévision	10

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Chibougamau, Abitibi et Haute-Mauricie: généralement nuageux avec neige commençant en fin de journée ou en soirée. Maximum 25 à 30 (-4 à -1). Aperçu pour samedi: chutes de neige locales.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières et Pontiac-Témiscamingue: généralement nuageux avec neige débutant en soirée. Maximum 30 (-1). Aperçu pour samedi: neige cessant dans le courant de la journée.

Lac-Saint-Jean et Rimouski: généralement nuageux. Maximum 25 (-4). Aperçu pour samedi: neige.

Sept-Iles, Baie-Comeau et Gaspésie: généralement nuageux. Maximum 25 (-4). Aperçu pour samedi: neige.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	29	49
Victoria	31	48
Edmonton	1	16
Calgary	19	23
Yellowknife	-21	-1
Saskatoon	8	22
Regina	2	21
Winnipeg	7	22
Toronto	32	40
Ottawa	21	30
Montréal	21	32
Québec	2	25
Fredericton	-8	28
Moncton	-3	28
Halifax	12	28
Charlottetown	6	24
Chicago	31	42
Detroit	35	37
Boston	31	45
New York	34	55
Washington	37	67
Miami	56	76
Los Angeles	56	66
San Francisco	48	62

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h00 (3'0") et haute à 10h00 (7'5"). Elle sera à nouveau basse à 16h35 (2'6") et haute à 22h35 (6'0").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h45 (5'6") et haute à 10h55 (13' 8"). Elle sera à nouveau basse à 17h55 (4'5") et haute à 23h45 (11'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h15 (5'3") et haute à 11h00 (12'7"). Elle sera à nouveau basse à 19h05 (4'5") et haute à 23h55 (11'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

Ford recommande à Lon Nol de quitter son poste

WASHINGTON (PC) — Dans une conférence de presse radio-télévisée, le président Gerald Ford a laissé entendre pour la première fois jeudi soir qu'il souhaitait voir le président Lon Nol écarté du pouvoir au Cambodge pour favoriser des négociations et mettre fin à ce qu'il a appelé "une incroyable histoire d'horreur'."

Si nous ne fournissons pas l'aide demandée, a-t-il dit aussi, il n'y a pas d'espoir et le Cambodge tombera sous la coupe des communistes. "Si nous obtentons le vote indispensable du Congrès et si nous l'obtenons vite...dans les 10 ou 15 jours à venir, je crois qu'il y a un espoir..."

La question de la détérioration militaire au Cambodge a dominé la conférence de presse. Mais le président a aussi abordé d'autres sujets:

—Interrogé sur le rôle qu'aurait pu jouer la CIA dans des attentats contre des personnalités étrangères, M. Ford a répondu que l'enquête était en cours et que toute déclaration de sa part en ce moment serait inopportune.

—A propos des informations selon lesquelles certains républicains mécontents de sa politique envisageraient de fonder un troisième parti, le président a estimé que le parti pouvait élargir sa base sans perdre sa frange la plus conservatcice.

—M. Ford a refusé de dire s'il aimerait que l'ancien président Nixon reprenne un rôle important dans le parti lorsqu'il serait remis de sa maladie.

Puis le président a défendu une nouvelle fois sa politique économique.

Mais les questions des journalistes ne cessaient de ramener le président à s'expliquer sur le Cambodge. Interrogé sur le point de savoir s'il demanderait au président Lon Nol de démissionner pour favoriser un règlement pacifique, M. Ford a répondu qu'il ne lui semblait pas convenable de demander cela au chef d'un autre Etat.

Le maréchal Lon Nol a indiqué lui-même à des parlementaires américains la semaine dernière qu'il pourrait se démettre si cela devait favoriser les négociations.



VERS LA SECURITE; Un shérif du comté de Los Angeles transporte un enfant éclaboussé de sang mais sans blessure, loin de son foyer où son père, O.C. Laskey, a tenu tête à la police pendant 13 heures, avec une carabine. Laskey a finalement été tué, et un retrouva deux de ses enfants près de lui. (Téléphoto de la PA)

Hold-up de banque de $100,000 à Sillery

SILLERY (PC) — Au moins trois individus ont fait main-basse sur une somme d'environ $100,000, jeudi, dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Sillery, en banlieue de Québec, après avoir séquestré la famille du gérant toute la nuit.

La police a révélé que les bandits s'étaient introduits au domicile de M. André Bernier, à Orsainville, vers 22 heures 30 mercredi.

M. et Mme Bernier, leurs deux enfants ainsi qu'une parente ont été gardés sous surveillance toute la nuit.

Un peu avant neuf heures, les bandits ont enfermé les deux enfants ainsi que leur tante dans le sous-sol du domicile familial.

Ils se sont ensuite rendus à la banque en compagnie de M. Bernier pendant que l'épouse de ce dernier était conduite vers une destination inconnue.

A la bnque, les voleurs se sont fait ouvrir la chambre forte s'emparant d'une somme évaluée à quelque $100,000 selon un porte-parole de la police de Sillery.

L'alerte a été lancée vers 10 heures mais ce n'est que deux heures et demi plus tard que Mme Bernier a pu donner signe de vie. Elle avait été enfermée dans un motel du boulevard Hamel, à Québec.

Une autre succursale de la Banque Provinciale, située dans le quartier Limoilou, avait été victime d'un vol commis dans des circonstances identiques, le 6 décembre dernier.

Trois individus s'étaient alors emparés d'une somme évaluée à $400,000.

Magnan avait perdu confiance dans le ministère de la Justice

MONTREAL (PC) — C'est parce qu'il n'avait pas confiance à une autorité du ministère de la Justice et parce que l'on envisageait d'offrir aux policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé des contrats individuels qui leur auraient enlevé toute protection syndicale advenant des entraves, des pressions ou des limogeages, que le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Guay Magnan, a accepté et même suggéré l'utilisation de l'écoute électronique lors d'une réunion à laquelle il a participé, à l'hôtel Hilton, le 23 juillet 1973.

Témoignant, jeudi, devant la Commission de police du Québec qui enquête sur la demande de destitution du directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, à l'endroit de son adjoint, M. André Guay, le président du syndicat des policiers de la Sûreté du Québec a confirmé sans hésitation qu'il avait utilisé un transmetteur miniature lors de sa rencontre avec son collègue Guy Marcil, de la Fraternité des policiers de la CUM, et les autorités de l'USECO du ministère de la Justice.

M. Magnan a voulu entrer dans le détail des motifs professionnels qui l'ont amené à participer avec les hommes du directeur adjoint André Guay à l'opération Hilton, mais l'avocat du directeur Daigneault s'est opposé, en soutenant que l'enquête concernait la conduite de M. Guay et non celle de M. Magnan.

M. Magnan a pu néanmoins expliquer par la suite que le contrat individuel que les autorités de l'USECO voulaient obtenir comportait une clause d'exclusivité par laquelle on voulait s'assurer que la loyauté des enquêteurs policiers n'irait qu'à l'USECO.

En somme, à une période de conflits internes et de fuites de renseignements, les autorités de l'USECO voulaient que les policiers cessent de s'en remettre aux autorités de leur corps respectif à chaque fois que les instructions ou les ordres des dirigeants de l'USECO ne leur plaisaient pas.

A cela, M. Magnan voyait le danger de la perte de protection pour les policiers syndiqués. Advenant certains problèmes personnels par suite de leurs enquêtes, les policiers n'auraient pas pu se prévaloir des armes défensives prévues dans leur convention collective, notamment la procédure de grief.

Au sujet des relations de M. Magnan avec le directeur adjoint Guay pour le projet Hilton, le témoin a expliqué que, trois jours avant la réunion, il avait rencontré le sergent-détective Alphonse Gélineau, un membre de l'USECO qui était aussi sous les ordres de M. Guay, ainsi que deux enquêteurs de la SQ, également membre de l'USECO.

C'est avec eux qu'il a arreté le projet d'utiliser un micro portatif pour la réunion de l'hôtel Hilton. Quant à savoir qui avait suggéré le procédé, M. Magnan a répondu que la suggestion était venue de part et d'autre.

Interrogé pour savoir en quelle qualité agissait dans cette affaire le sergent-détective Gélineau, M. Magnan a déclaré qu'il savait que c'était à titre d'enquêteur policier et non de représentant syndical, comme c'était son cas à lui.

Le témoignage de M. Magnan a été le seul recueilli, hier, par le juge Roger Gosselin et le commissaire Roméo Courtemanche.

Les Palestiniens voulaient compromettre l'Egypte

TEL AVIV (Reuter) — Un membre du commando palestinien, auteur de l'attaque de la nuit de mercredi à jeudi à Tel Aviv a reconnu, durant son interrogatoire, que le commando avait reçu pour instruction de prétendre qu'il venait l'Egypte, rapporte-t-on de source militaire israélienne. On ajoute que le membre du commando, le seul à avoir été fait prisonnier, avait d'abord affirmé qu'ils avaient embarqué de Port Said. Mais confronté à des contradictions, il a finalement admis qu'il avait reçu l'ordre d'impliquer l'Egypte.

On déclare encore que le but de ce mensonge était d'embarrasser l'Egypte et d'essayer d'empêcher des représailles israéliennes contre les bases de fedayine au Liban.

L'interrogatoire a également montré que le groupe n'a employé qu'un seul canot pneumatique pour arriver au rivage, à partir d'un bateau qui les avait transportés, et non pas deux comme on le pensait à l'origine.

Le général Shlomo Gazit, chez des renseignements militaires, a pour sa part écarté toute idée que l'Egypte puisse avoir été impliquée, en dépit d'une inscription malhabilement tracée sur le canot, disant: "Fusiliers-marins de l'armée égyptienne".

Le général Gazit a déclaré que cela aurait été un acte de "folie totale" de la part de l'Egypte de s'engager dans une telle aventure à la veille de la visite de M. Kissinger.

On est convaincu, dans les milieux officiels, que le but de l'opération était d'embarrasser à la fois l'Egypte et Israël en ce moment précis.

Bilan de l'attaque sur la capitale Tel-Aviv

TEL-AVIV — (Reuter) — Le front de mer de Tel-Aviv est devenu jeudi le principal champ de bataille du Proche-Orient après le débarquement de commandos palestiniens qui ont investi un hôtel dont ils ont fait sauter le dernier étage en réponse à l'assaut de l'armée israélienne. Bilan: treize morts au moins et onze blessés.

Les huit maquisards ont abordé dans les canots gonflables de type Zodiac. Faisant feu de toutes leurs armes, ils ont pénétré dans le Savoy poussant des otages vers les étages supérieurs. Les Israéliens ont réagi vivement et dans l'assaut final, les maquisards ont mis à feu leurs explosifs.

Selon le quartier général israélien, l'attaque s'est soldée par la mort de trois soldats et trois civils. En outre, onze personnes dont cinq soldats ont été blessées.

A Beyrouth, un porte-parole palestinien a déclaré que les victimes israéliennes dépassaient la centaine, dont vingt civils.

Congrès de veuves

TOULOUSE (AP) — Un congrès assez inhabituel tiendra ses assises les 4, 5 et le 6 juin 1976 à Toulouse. Il s'agit du congrès national de l'Association des veuves civiles.

On attend à cette occasion 5,000 congressistes pour le logement desquelles les capacités hôtelières de la ville sont insuffisantes.

Aussi, la municipalité toulousaine, afin de ne pas être prise de court, a lancé d'ores et déjà un appel aux particuliers pour qu'ils mettent à la disposition des organisateurs le millier de chambres supplémentaires indispensables pour assurer l'hébergement des visiteuses.

AVIS

D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

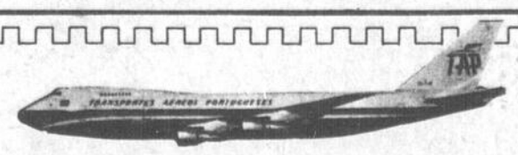
AVIS est par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Etablissement Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu le 21 mars 1974, au Manoir du Rocher, à Alma, comté Lac-St-Jean. Cette assemblée générale débutera à 14 heures. Il y aura entre autres, présentation des états financiers, élections des officiers, dispositions et appropriation des trop-perçus.

Donné à Chicoutimi, le 5 mars 1975.

Le secrétaire, ARMAND BRISSON.

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT,
Saguenay-Lac-St-Jean.
371, rue Racine est,
Chicoutimi.
549-7501

gagnez un voyage au portugal
AVEC
place du royaume
en collaboration avec TAP
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
$200.
Agence de Voyages Gilbert, Enr.



AVEC TRANSPORT AERIEN PORTUGAIS
3 SEMAINES POUR 2 PERSONNES
TOUTES DEPENSES PAYEES

COUPON DE PARTICIPATION
A DEPOSER DANS LE MAIL
DE PLACE DU ROYAUME
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

"Une grève inutile et ridicule"

(Col. Tousignant)



JE NE SUIS PAS CONTRE le fait d'aller en grève mais, je ne peux accepter que seulement un petit groupe comme les employés civils de la base de Bagotville fasse la lutte pour tous les autres employés de la Défense nationale, de dire le commandant de la base, le colonel Clément Tousignant.

par Martha Gagnon

BAGOTVILLE — La grève locale des employés civils de la base militaire de Bagotville, affiliés à l'Alliance canadienne de la fonction publique, est inutile et ridicule.

C'est ce qu'a affirmé, hier, dans son dernier message public, le commandant de la base militaire, le colonel Clément Tousignant.

Puisque le public n'est pas affecté et puisque les opérations de la base ne sont pas paralysées, la grève ne sert réellement pas à grand chose. Tel est l'avis du commandant.

Le colonel Tousignant avoue qu'il ne comprend pas la tactique syndicale qui, d'après lui, pourrait bien se retourner contre les employés.

A cause des preuves qui existent, les employés qui n'ont pas droit à la grève et qui ne se présentent pas au travail auront, semble-t-il, beaucoup de difficulté à justifier leur position auprès des autorités. De plus, tous les facteurs indiquent que ces employés perdront leur salaires pour les jours où ils refusent de se présenter sur la base militaire.

Le colonel Tousignant ne comprend pas non plus l'attitude des employés civils qui n'ont pas le droit de grève. Il répète qu'ils sont les seuls employés de la Défense nationale à travers le Canada, à ne pas se présenter au travail.

Encore-là, le commandant de la base considère qu'il s'agit d'une action inutile qui risque de n'avoir que des effets néfastes.

A cause de leur petit nombre, les employés civils ne peuvent réussir à affecter véritablement le fonctionnement de la base dont les opérations se continuent d'une façon à peu près normale.

Le colonel Tousignant va même jusqu'à donner des conseils aux grévistes: "Il me semble, dit-il, que la tactique syndicale serait meilleure si tous les employés de la Fonction publique faisaient la grève en même temps afin de paralyser les services utilisés par le grand public".

Il poursuit: "Que pensent accomplir MM. Delage et Gilbert (les représentants de l'Alliance) en conseillant aux nettoyeurs et aux serveuses de table de ne pas se présenter à la base militaire de Bagotville"?

M. Tousignant ne croit pas qu'une action de ce genre n'affecte les négociations avec le conseil du Trésor pour l'ensemble des 125,000 employés de la fonction publique.

Pour le commandant, ce qui rend la grève locale vraiment ridicule c'est qu'il n'y a pas de grève semblable ailleurs au sein du ministère de la Défense.

Telles sont les dernières déclarations faites par le colonel Clément Tousignant qui ne prévoit plus avoir à adresser la parole en public, d'ici la fin de la grève... qui pourrait bien se poursuivre durant deux autres semaines. C'est du moins l'opinion du commandant.

Inexpliquable violence chez les cambrioleurs

par Guy Bergeron

Jonquière — Les policiers s'interrogent fortement depuis quelques semaines contre la rage qu'ont les voleurs de causer des dommages importants dans les écoles qu'ils visitent pour s'approprier de l'argent et du matériel didactique.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'école Maria-Chapdelaine de Jonquière, les voleurs ont fait preuve d'un vandalisme peu ordinaire brisant tout sur leur passage avec des objets contondants.

Les dommages sont évalués à plusieurs miliers de dollars.

A Chicoutimi

A l'Ecole Lafontaine, les dommages sont également élevés au moment où les voleurs ont pris quelque $200 et des cigarettes pour $100 en plus de causer des dommages évalués à plus de $1,000.

En fin de semaine, les policiers de Chicoutimi avaient eu un vol similaire à l'école Laure-Conan où la rage des voleurs dépasse le véritable but de leur visite: le vol.



DOMMAGES — Encore une fois les vandales ont été à l'oeuvre, hier, à l'école Maria-Chapdelaine de Jonquière où ils ont causé pour des milliers de dollars de dommages.

Les professeurs satisfaits de "l'ouverture" de l'UQAC

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Même s'ils ont refusé de tomber dans le piège peut-être trop évident de la "co-gestion", limitant leur intervention à une critique du schéma de développement proposé par le recteur Gérard Arguin, les professeurs de l'UQAC ont posé les bases d'une politique qui pourrait être utile à tous ceux qui croient malgré tout à l'université "ouverte, personnalisante et régionale".

L'accord du syndicat des professeurs de l'UQAC (SPUQAC) avec le schéma proposé par la direction de l'UQAC se limite strictement aux orientations énumérées. L'UQAC doit être, faute de meilleurs termes pour décrire la chose, ouverte, personnalisante et régionale. Ce qu'elles signifient pour le SPUQAC n'a cependant rien à voir avec le sens qu'y accorde le rectorat.

Assemblée générale

L'assemblée générale des professeurs, réunis mercredi pour étudier l'ensemble du travail effectué en ateliers lors de la journée d'étude du 19 février, s'est en effet refusé à qualifier de "contre-proposition" au schéma de développement les critiques qu'elle en fait. Dans la répartition actuelle du pouvoir à l'intérieur de l'UQAC, les professeurs n'ont pas un accès réel à la détermination de l'avenir de l'université.

Ils n'en demeurent pas moins concernés par la situation et l'évolution dans un environnement régionale de ce qui est leur milieu de vie.

Il est normal donc de retrouver dans la critique du schéma de développement, les mêmes principes qui guident les syndicats de professeurs de l'UQ dans leur opposition à la "centralisation du siège social", incarnée par la "réforme" Després.

Et si dans les thèmes abordés par le SPUQAC il faut en choisir un plus déterminant que les autres, c'est celui de "l'ouverture" qu'on retiendra.

Ouverture

Car il est bien évident qu'une université ouverte sera également personnaiisante et régionale. Qu'elle sera accessible "psysiquement, économiquement socialement et intellectuellement à tous les âges et à toutes les classes de la société". Qu'elle sera aussi capable d'aller au-devant des étudiants, se moulant à la réalité du monde socio-économique régional auquel elle participe. L'UQAC doit être "éclatée, disséminée" soutiennent les professeurs. Ce qui est sans aucun rapport avec les sous-centres ouverts dans quelques villes qui sont davantage des "succursales administratives et des centres de recrutement".

En fait, l'université doit se déplacer, rejoindre ses étudiants là où ils sont, être capable de les accueillir quand ils peuvent venir et comme ils peuvent venir. D'accord pour l'éducation permanente, disent en gros les professeurs, à condition que ce ne soit pas une transposition le soir des cours réguliers de jour. A condition qu'on impose pas à l'étudiant un programme fixe et rigide.

Région

Cette ouverture doit aussi se caractériser par une implication régionale réelle. L'université a encore à prouver son utilité sociale, qui est bien différente de sa rentabilité économique. Il serait urgent de savoir si l'implication régionale se fera dans les appareils de l'élite ou si elle s'intéressera aux groupes formels ou informels qui travaillent en milieu populaires.

Il est illusoire de prétendre répondre à des besoins qu'on ne connaît qu'approximativement. Les professeurs de l'UQAC envisagent donc comme primordial la création d'un centre de prospective qui étudiera les besoins de la région. C'est seulement à partir de la connaissance acquise grâce à un tel instrument qu'un éventuel schéma de développement pourrait être tracé.

Moyens

Pour mettre en marche l'université service-public (le contraire de l'université-entreprise actuelle), il faut des moyens financiers supérieurs. Et, "incontestablement" il s'agit là d'un problème politique, estiment le SPUQAC, voire même idéologique.

S'il faut en effet, décentraliser l'université, s'il faut innover, il en coûtera plus cher. Il faut une plus grande autonomie financière; il faut surtout un financement différent pour l'UQAC de celui des autres universités.

L'adoption récente par l'Assemblée des gouverneurs des politiques opérationnelles mises de l'avant par le président de l'UQ, Robert Després ne semble pas indiquer que l'UQAC puisse prendre les voies esquissées par le SPUQAC. Unanimement, les syndicats de professeurs des diverses constituantes de l'UQ ont dénoncé ce qu'ils ont appelé "les mesures centralisatrices" du siège social.

On peut raisonnablement se demander alors avec les professeurs, quel sens donne aux trois thèmes de son schéma de développement de l'administration de l'UQAC.

30 autobus forment un blocus à Jonquière

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Quelque 30 autobus de la compagnie Transport régional ont fait un blocus de plus de deux heures, hier matin, pour protester contre la décision de Jonquière de se retirer du dossier du transport en commun du Haut-Saguenay.

Les 30 autobus, en doubles rangées, ont paralysé littéralement la rue Saint-Dominique, face à l'hôtel de ville, à partir de la rue Saint-François jusqu'au boulevard Harvey. Au moins 35 personnes étaient impliquées dans ce blocus qui a pris par surprise, et la population et les policiers de Jonquière.

Durant ce blocus, l'exécutif du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Transport régional, avec en tête le président M. Réal Vézina et M. Robert Lachance, conseiller technique de la CSN, dialoguaient avec le gérant de la ville, M. Jean-Marc Gagnon, dans le but d'organiser une rencontre avec les représentants de la municipalité.

Effectivement, un comité général devait avoir lieu à 16h, hier après-midi et une heure plus tard, l'exécutif du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Transport régional et M. Robert Lachance rencontraient le comité général.

La réunion a durée 90 minutes et aucune décision n'a été prise, sauf que l'on a fait part que l'on étudierait de façon très sérieuse les revendications du Syndicat des chauffeurs d'autobus.

MM. Réal Vézina et Robert Lachance ont qualifié de très chaleureuse la rencontre et le dialogue de très constructif. La décision sera connue lundi, à l'assemblée publique de Jonquière, qui aura lieu à l'hôtel de ville du quartier Kénogami.

Service interrompu

Avant de se rendre à Jonquière, les chauffeurs d'autobus se sont arrêtés à Kénogami pour y interrompre le transport des passagers dans la ville regroupée de Jonquière. Egalement le transport des étudiants des campus collégiaux de Jonquière à Chicoutimi et de Chicoutimi à Jonquière a été discontinué.

"Le service des autobus est arrêté à Jonquière tant et aussi longtemps que le conseil municipal n'aurait pas donné une réponse positive, a commenté M. Réal Vézina, hier après-midi. Ils n'en veulent pas, du service d'autobus, alors ils n'en auront pas".

La rue Saint-dominique était bloquée à toute circulation, en face de l'Hôtel de ville de Jonquière.

M. Vézina met en doute la légalité du comité qui a pris la décision de se retirer du Comité intermunicipal du transport en commun.

"Tant et aussi longtemps que le conseil n'avait pas ratifié la décision, ils n'avaient pas le droit de se retirer du comité intermunicipal. La décision du Comité général est sans valeur si elle n'est pas ratifiée en assemblée publique. Le retrait de Jonquière du Comité intermunicipal est donc considéré pour nous comme illégal".

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Transport régional a ajouté que le geste posé hier matin par les chauffeurs d'autobus n'était qu'un début afin d'alerter l'opinion publique.

"Nous pouvons aller jusqu'à un deuxième conflit du transport scolaire. Plus le conflit va s'éterniser plus nous durcirons les positions. De toute façon, il est définitif que le transport des passagers à l'intérieur de Jonquière est discontinué jusqu'à mardi, de même que le transport de Chicoutimi à Jonquière ce, dans le sens inverse".

Réponse irréfléchie

M. Robert Vézina a qualifié d'irréfléchie la décision de Jonquière. "Nous avons toujours transigé loyalement et pour une fois, nous étions à la portée d'un règlement de la part du syndicat, en ce qui regarde les négociations. Nous devions avoir une séance de négociation avec le Comité intermunicipal du transport en commun du Haut-Saguenay pour finaliser les négociations mais la décision de Jonquière a paralysé toutes les discussions".

Selon M. Vézina, l'attitude des marchands de Jonquière, hier, durant le blocus, a été tout à fait positive. "Autant les marchands que les passants nous disaient que nous avions raison d'agir ainsi. Même les syndiqués de la compagnie ABC sont venu nous offrir leur appui".

Des chauffeurs ont quitté le travail sans autorisation

CHICOUTIMI — Le geste posé par les chauffeurs d'autobus de Transports régional Ltée d'aller protester contre la décision de Jonquière de se retirer du Comité intermunicipal du transport en commun du Haut-Saguenay pourrait avoir des conséquences graves pour 17 d'entres eux.

M. Roméo Perron, vice-président et directeur-général de Transport régional a fait part, hier soir, que 17 chauffeurs avaient quitté leur travail sans autorisation et s'étaient rendus à Jonquière avec des véhicules-moteurs de la compagnie, sans en avoir eu au préalable l'autorisation.

Or, un règlement de la compagnie mentionne qu'un tel geste est susceptible de mesures disciplinaires très sévères allant de la suspension au congédiement.

"Les règlements de la compagnie sont très sévères sur ce point, a dit M. Perron.

Nous comprenons leur geste mais c'est encore une conséquence de la décision de Jonquière de se retirer du Comité intermunicipal sur le transport en commun du Haut-Saguenay".

M. Roméo Perron a ajouté qu'il avait informé le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Transport régional, M. Réal Vézina du manquement au règlement des 17 employés et qu'une décision devrait être prise dès aujourd'hui en ce qui a trait aux mesures disciplinaires.

"De toute façon, a dit M. Perron, des négociations très serrées devront être entreprises au sujet du geste des chauffeurs d'autobus en cause et il est à se demander si le Comité intermunicipal du transport en commun du Haut-Saguenay ne devra pas intervenir".

"Vous pouvez voir jusqu'à quel point le geste de Jonquière de quitter le dossier peut avoir des conséquences.

Ces chauffeurs d'autobus ont tout de même agi de façon à donner un appui tangible au Comité intermunicipal du transport en commun du Haut-Saguenay", a conclu M. Perron.



TRAFIC PARALYSE — Une trentaine d'autobus étaient stationnée en doubles rangées, sur la rue Saint-Dominique, hier matin, à partir de la rue Saint-François au boulevard Harvey, bloquant systématiquement toute circulation.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!


M. Adrien Gravel
Gérant des ventes


M. J.-Charles Brisson


M. Marcel Bouchard


M. Yvan Thivierge


M. Jules Blackburn


M. Laurent Boivin

FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Si les maires ne s'entendent pas que Québec décrète une élection

Le maire Henri Girard avait raison d'aborder un large sourire quand, en compagnie des confrères Pierre Chamberland, de Radio-Canada, Claude Poulin, de CJPM, et notre directeur Denis Tremblay, nous l'avons croisé dans les estrades du Palais Municipal de Port-Alfred, entre deux séquences de la joute opposant les Saguenéens majeurs et les Etoiles de la Ligue junior B régionale.

Même s'il avoua continuer à lire attentivement tout ce que les journaux écrivent autour de la scène municipale, il ne paraissait pas avoir retenu certains reproches sévères. Cordial, volubile et même enjoué, le premier magistrat de Chicoutimi s'est prêté à une conférence de presse improvisée, en gardant toutefois soigneusement en réserve, certains arguments irréfutables, qu'il a brandis, le lendemain, à l'hôtel de ville, en présence de ses conseillers, démontrant que ses collègues de Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et la Paroisse jouent la comédie en dénonçant son attitude dans l'affaire du regroupement.

Le volumineux dossier du regroupement municipal qu'il a remis à la presse mercredi, contient toutes les munitions pour torpiller les plaintes des maires Jean-Claude Villeneuve, Lionel Major et Raoul Savard.

Les initiatives prises par le maire sont racontées clairement dans le dossier, notamment les démarches auprès des ministres Gérald Harvey et Victor-C. Goldbloom et des maires des trois municipalités soeurs.

M. Girard a pris bien soin de faire approuver son schéma de travail par tous ses conseillers avant d'entreprendre des négociations avec ses futurs partenaires.

Au premier janvier 1976, précise ce schéma, le maire Henri Girard et ses six conseillers demeureront en selle, mais compte-tenu des variations démographiques, Chicoutimi-Nord sera représentée par deux conseillers, Rivière-du-Moulin et la Paroisse de Chicoutimi, par un chacun. Donc un conseil de 11 membres sous l'autorité de M. Girard.

La répartition des sièges apparaît logique puisqu'à Jonquière, le scrutin réduira le "collège" actuel à 15 membres, soit un conseiller pour représenter 4,000 contribuables. A Chicoutimi, la proposition préliminaire de Chicoutimi établissait la représentativité à 5,560 citoyens par conseiller.

Le maire Henri Girard a probablement poussé trop loin son effort diplomatique puisque le 22 janvier, dans une conférence au sommet avec ses trois collègues des municipalités limitrophes, il tombait naïvement dans le piège que lui ont tendu ses interlocuteurs. Il acceptait en effet "après de longs échanges", tout comme les trois autres maires, "de défendre" une nouvelle formule de représentativité qui gonflait à quatre conseillers, plutôt que trois, la délégation de Chicoutimi-Nord, et à deux au lieu d'un, celles de Rivière-du-Moulin et de la Paroisse. Ainsi donc, avec 60.50 pour cent de la population du Chicoutimi métropolitain, la ville de Chicoutimi serait devenue minoritaire au sein du futur conseil, avec ses sept membres actuels comparativement à huit conseillers venant des trois partenaires du regroupement.

Lorsque le maire Girard a réuni le jour même ses conseillers pour leur annoncer triomphalement l'accord signé conjointement avec ses collègues, il reçut une véritable douche froide quand on lui montra l'infériorité numérique, qu'il venait d'accepter pour sa ville au sein de la ville qui naîtra du regroupement, le premier janvier prochain.

La suite est facile à deviner. Dès le lendemain, le conseil municipal de Chicoutimi-Nord repoussait énergiquement la volonté de Chicoutimi de rétablir une forme de représentativité plus conforme à la réalité. 24 heures plus tard, le maire Lionel Major, de Rivière-du-Moulin, se libérait à son tour de toute entente.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil municipal de Rivière-du-Moulin et recommandant l'admission dans le futur conseil du Chicoutimi métropolitain de "tous les membres des quatre conseils jusqu'au premier janvier 1978" confirme ce que plusieurs pressentaient: personne, comme à Chicoutimi d'ailleurs, ne veut perdre sa "fiole".

Concevez-vous le ridicule d'un conseil municipal formé de quatre maires et de 24 conseillers? Et il faudrait accepter la lourdeur d'un tel mécanisme de gestion durant deux ans?

Ce serait la Tour de Babel. Chacun lancerait ses âneries pour épater la galerie, comme je l'ai personnellement vérifié lors des premières séances du conseil provisoire du Grand Jonquière, et c'est le contribuable qui paierait la note évidemment.

Car au fond, c'est le prestige, le cachet et les frais de représentation que les maires et conseillers veulent conserver le plus longtemps possible.

Or, l'important, c'est la sauvegarde du bien commun. Un conseil comprenant 10 membres aurait été fort suffisant, quand on sait que certains n'ouvrent la bouche que pour dire des bêtises ou seconder l'adoption du "procès-verbal".

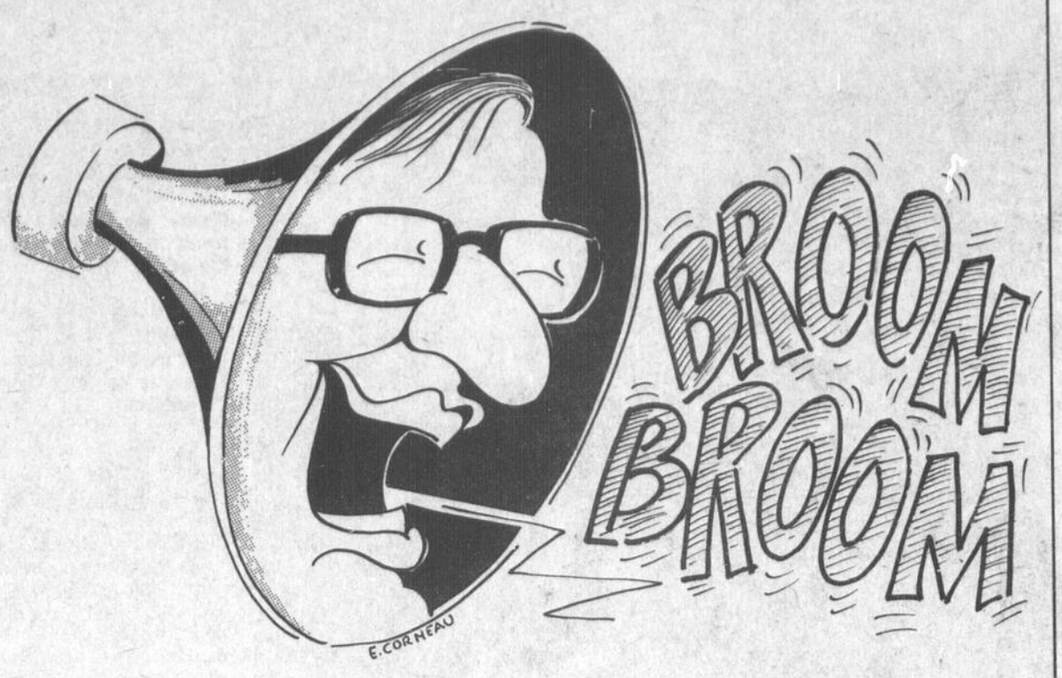
Le conseil municipal du Grand Jonquière a dû accepter tout le monde, durant cinq mois, pour adoucir la rigidité de la loi 98. Mais dès juin prochain, l'équipe comprendra 14 conseillers et un seul maire, fraîchement élus par les contribuables, jusqu'au premier janvier 1978, alors que naîtra Ville de Saguenay.

Le gouvernement provincial a donc l'obligation de réduire la représentativité à un niveau comparable à celle de Jonquière, soit pas plus que 13 membres, en incluant le maire.

Si les quatre partenaires du Chicoutimi métropolitain ne peuvent s'entendre en respectant des critères rationnels, que Québec décrète une élection générale.

Bertrand TREMBLAY.

LE HAUT-PARLEUR



La Parole 7/3/75

PAROLE AUX LECTEURS

Il faut changer le système du transport scolaire

Le conflit du transport scolaire est terminé. Tous les parents étaient sans doute très heureux de voir leurs enfants reprendre le chemin de l'école. Ce conflit nous aura pourtant permis de prendre conscience de l'importance du système de transport scolaire et de réfléchir sur ses implications.

Nous nous sommes premièrement interrogés sur la sécurité des enfants qui ont à utiliser quotidiennement ce moyen de transport:

— une seule personne, le chauffeur, est à la fois responsable, et de la conduite du véhicule, et de la surveillance des enfants qu'il transporte. (Dans certains cas ces enfants sont handicapés).

— aucune ceinture de sécurité n'est disponible à bord de ces autobus.

— l'état des véhicules est souvent déplorable: rappelons-nous les inspections qui ont été effectuées dans la région de Québec, l'an dernier, et à la suite desquelles plusieurs autobus ont dû être mis au rancart...

— apparemment, le chauffeur ne possède pas toujours le permis spécial exigé pour la conduite d'un autobus scolaire.

N'est-il pas nécessaire qu'on nous fournisse l'assurance que tous ces règlements sont rigoureusement respectés? Qui est responsable de l'application de ces règlements?

Le système de transport scolaire impose des contraintes aux parents et aux éducateurs, contraintes qui ont des conséquences directes sur les enfants et cela, sans que ces parents ou ces éducateurs puissent rien y changer. A la maison, les enfants qui prennent différents autobus sont soumis à des horaires de repas, de levers, de couchers différents. A l'école, l'enfant qui doit se lever tôt, faire une demi-heure d'autobus n'est sûrement pas dans les meilleurs conditions possibles pour entreprendre une journée d'études. Et pourtant, le transport scolaire devait améliorer le système d'éducation...

Finalement, si les enfants sont retournés à l'école, ils ne l'ont sûrement pas fait par des moyens de transport améliorés. Qui a bénéficié de cette grève? D'une part, les travailleurs, bien sûr, qui ont vu, à juste titre d'ailleurs, leurs salaires augmentés mais d'autre part, aussi les transporteurs qui se seront sûrement assurés de leurs "profits". N'est-ce pas là finalement la cause principale des problèmes du transport scoiaire, le seul niveau de notre système d'éducation qui repose sur l'entreprise privée?...

Nous lançons donc un appel à tous les parents, les éducateurs qui comme nous désirent que la situation change et que le système de transport scolaire soit au service de l'éducation des enfants et assure leur sécurité.

Christiane Désilets,
Le Joint,
Centre d'information populaire,
253, ouest, Bossé,
Chicoutimi.
Tél.: 543-6852.
Le 5 mars.

Lançons la loterie de la faim

Prière d'envoyer les résolutions à: OXFAM - Québec.

La photo reproduite dans tous les quotidiens, la semaine dernière de cette mère et l'enfant mourant de faim dans ses bras, les yeux déjà embués du morne éclat de la mort, font couler toutes les larmes, fend l'âme, crève le coeur. Triste, épouvantable, innarrable, désespérant spectacle dont l'immensité du cosmos n'en saurait borner la désolation. Mais apitoiements, larmes n'empêcheront pas la mort de ces mamans et de ces enfants.

A l'appel du Christ, donnez à manger à ceux qui ont faim; à l'appel de cette maman (imaginez ce que vous souffririez d'être incapable de donner à manger à votre enfant et qu'il se meure dans vos bras); à l'appel de chacun de vous tous, dont le coeur saigne, qui pleurez devant tant de souffrances, qui cherchez, désirez faire quelque chose, creusons un canal, plutôt une rivière, plutôt un fleuve au débit puissant dont les eaux ne tariront jamais... lançons la LOTERIE DE LA FAIM.

Aux milliers de gens qui participent avec parcimonie aux loteries, se joindront des millions d'autres et tous avec largesse devant pareille motivation noble. Le pauvre se sentira moins pauvre de partager une petite part de son essentiel; les gens qui vivent bien et les riches se sentiront une âme plus noble de donner un peu de leur superflu. Tous useront davantage linge et meubles, diminueront liqueur, bière, cigarettes, voyages, pour acheter plus de billets de la LOTERIE DE LA FAIM.

La LOTERIE DE LA FAIM, s'étendra peut-être de par le monde (dans la poitrine de chacun bat un coeur compatissant); remplacera toutes les autres loteries, jeux de hasard, roulettes de casino, incitera, tel cet exemple M. Lessard qui a ramassé le fond de recherche de l'Université, nombre de gens à la retraite, à travailler gratuitement pour la LOTERIE DE LA FAIM afin d'en laisser davantage soulèvera un puissant souffle humanitaire qui enflera les voiles de par le monde à de si louables initiatives telle celle de cet extraordinaire Cardinal Léger dans ses preuves en Afrique; amènera les gouvernements à consacrer aux populations qui meurent de faim, les milliards de dollars qu'ils dépenses annuellement en armements. Tous réclamons LA LOTERIE DE LA FAIM.

Pour notre part nous irons rencontrer le plus de conseils, le plus de corps publics, pour supplier des résolutions demandant LA LOTERIE DE LA FAIM. Faites-le vous aussi qui lisez ces lignes.

Jean Gagnon;
Valin,
Chicoutimi-Nord
Le 3 mars

Non! le serpent n'est pas mort

L'an de grâce 75 se poursuit sur trois exposés dont les contrastes sont assez surprenants. C'est d'abord l'Année Sainte avec son programme de "Paix et Réconciliation". Puis, Opération chantier "75 qui a pour thème "Famille et Société". Parallèlement aux velléités d'indépendance de la femme qui a choisi l'année "75 pour faire valoir ses droits à une plus grande liberté.

Si on feint d'ignorer le premier, on parle peu du second, alors que toute l'attention est dominée par le troisième. C'est qu'en réclamant une plus grande liberté, on a peur que la femme finisse par négliger ses responsabilités de famille où le bien-être devient impossible sans la présence de celle qui a toujours été la reine du foyer.

Il ne s'agit pas de contester à la femme son droit à un idéal de libération, mais encore faut-il que cet idéal reste conforme au droit naturel. Car s'il est vrai que la femme a des droits aussi justifiables que ceux de l'homme, il faut toujours se rappeler qu'entre l'homme et la femme il existe un droit qu'on ne peut trahir impunément sans risquer les répercussions de sa vengeance: c'est le droit naturel.

Hier, c'était l'homme qui aspirait à la liberté en invoquant son droit à l'égalité. Le résultat fut le début du chambardement de toute autorité. Aujourd'hui, c'est la femme qui aspire à l'égalité en invoquant son droit à la liberté. C'est le début du renversement de l'ordre familial. Liberté, égalité, deux mots contradictoires dans une même devise. Deux mots fatidiques qui ont transformé toutes les notions de l'existence humaine et de l'ordre social.

Pour la femme aussi bien que pour l'homme, faire de la liberté un idéal public est peut-être naturel, mais il faut un condition: celle de savoir respecter les fontières que constitue la liberté des autres. Faire de l'égalité un idéal commun est tout simplement utopique et contre nature, parce qu'il n'y a rien d'égal dans le monde. Les hommes n'étant pas plus égaux entre eux que ne le sont les arbres d'une forêt.

Notre tendance à transgresser les lois naturelles est peut-être la source des multiples problèmes que le modernisme ne peut pas résoudre malgré la fécondité de ses sciences. Tous ces désordres dont nous sommes témoins ne seraient-ils pas les conséquences d'un long cheminement, d'une multitude de gestes posés au mépris de l'ordre naturel et au détriment de l'ordre social?

La femme qui, soudainement, se découvre victime de discrimination, ne serait-elle pas plutôt victime d'une vaste conjuration qui cherche à lui faire miroiter un idéal que l'homme lui-même n'a pas encore atteint après deux siècles d'effort? A ce qu'on dit, la mère d'aujourd'hui veut être plus libre que ne le fut nos arrières-grands-mères. La femme d'aujourd'hui veut être plus heureuse que ne le fut la femme d'hier. Mais demain, sera-t-elle réellement plus libre et plus heureuse la femme objet? La femme maîtresse? La femme avortée? La femme divorcée? La femme salariée? La femme de carrière? La femme professionelle? La femme députée? La femme ministre? La femme sénateur? Et peut-être toujours pour demain, la femme prêtresse?

La femme fut autrefois trompée par un serpent maléfique. Elle est peut-être encore trompée par d'autres maléfices dont elle ne connaît pas la puissance si elle ignore jusqu'à son existence.

Non! Le mouvement pour la libération de la femme n'est pas un mouvement spontané. Il obéit à une volonté et il a un but: détruire la famille, première cellule de toute société humaine. Mouvement qui fait suite à cette mystérieuse propagande en faveur de l'amour libre, des contraceptifs, du divorce à volonté, et qui réclame à grands cris, la légalisation de l'avortement, tout comme si une puissance inconnue voulait donner à l'Etat le pouvoir de légaliser le meurtre, en attendant le droit à l'euthanasie.

J.L. Simard
144 St-Clément
Jonquière
Le 2 mars

OPINION DES AUTRES

Les demandes syndicales sont exorbitantes

Du train où vont les grèves dans la fonction publique, celle présentement en cours chez les cols bleus affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada promet de nous apporter tout le cortège habituel des inconvénients et des déséquilibres économiques inhérents à de telles initiatives.

L'arrêt des acheminements de céréales sur la côte ouest cause déjà de sérieux problèmes étant donné les grèves qui ont déjà affecté cette industrie l'an dernier. De plus on constate que les postes et les services aériens sont également ralentis par ces arrêts de travail sporadiques.

Pourtant, il est évident que le pays ne peut se passer des services des employés de la fonction publique impliqués dans ce conflit. Que faire?

Dans un premier temps il est hors de tout doute que du strict point de vue légal ces employés, excepté un petit groupe d'employés "désignés", ont le droit statutaire de déclarer la grève; et selon des administrateurs fédéraux il serait pratiquement impossible pour le gouvernement de sévir contre les employés "désignés" qui se joindraient au mouvement. Il est absurde que ce groupe de quelque 18,600 fonctionnaires puisse rendre ainsi la vie difficile aux quelque 22 millions de citoyens de ce pays, et cela est également vrai dans le cas des postiers et d'autres groupes.

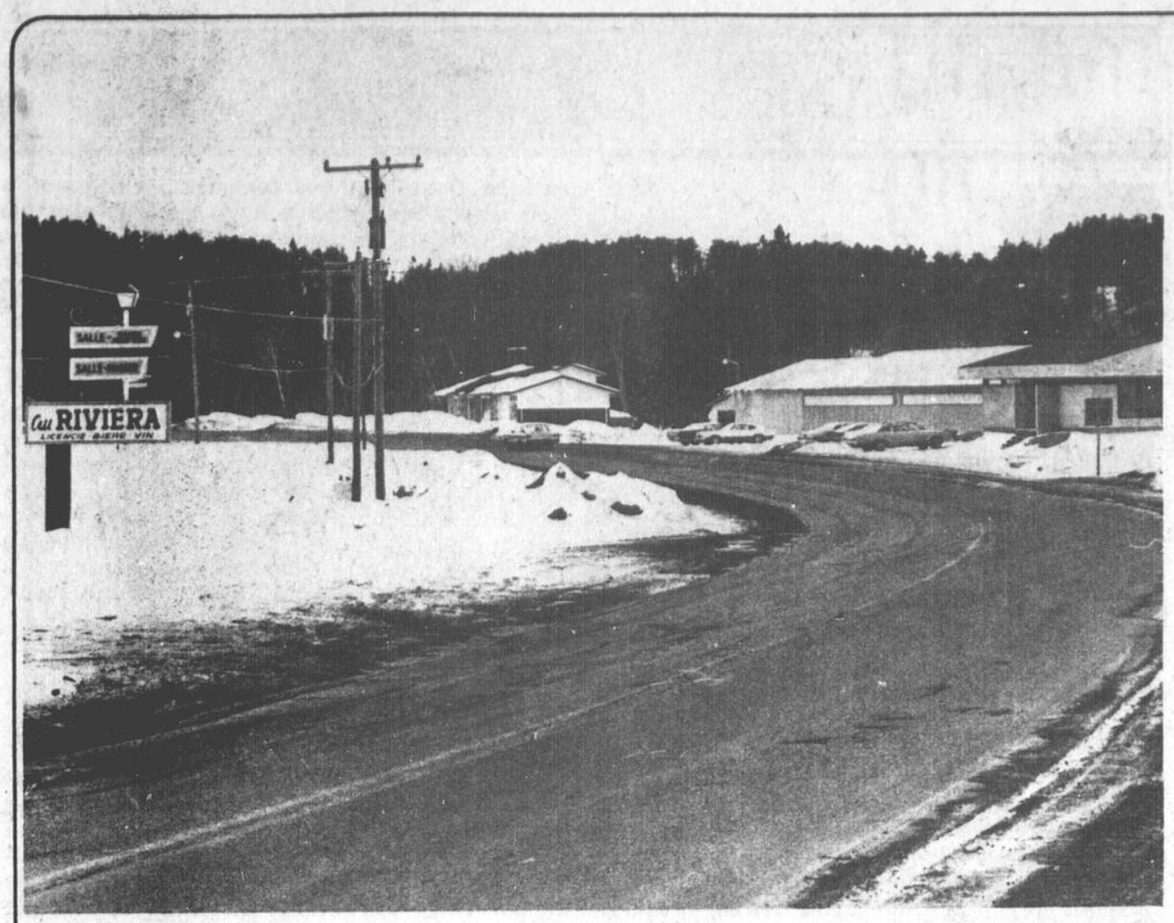
Encore une fois, ces arrêts de travail soulèvent la question du droit des fonctionnaires à recourir à la grève pour appuyer leurs revendications.

Aux dernières nouvelles, l'Alliance de la fonction publique réclamait une hausse moyenne de salaire de 42.5 pour cent en un an pour les employés concernés, leur présent salaire étant en moyenne de $4.42 l'heure. Le président de l'AFPC, M. Claude Edwards, a invoqué l'inflation et la nécessité de rattraper le terrain perdu par rapport aux emplois similaires dans le secteur privé pour justifier ces hausses.

Mais une telle augmentation aurait un effet désastreux sur l'économie canadienne si elle était acceptée. Evidemment, les négociateurs syndicaux citent les statistiques qui font leur affaire. Mais dans le cas où l'AFPC obtiendrait gain de cause, cet objectif de 42.5 pour cent d'augmentation serait vite adopté par les travailleurs de tous les autres secteurs de l'économie, tant privés que publics.

Il y a évidemment de fortes chances pour que l'Alliance réduise ses demandes au cours des négociations. En fait, il apparaît déjà que c'est ce qu'elle fera. Pourquoi alors a-t-elle dès le départ présenté des demandes aussi exorbitantes, s'aliénant ainsi la sympathie du public et attirant le discrédit sur tout le processus des négociations dans la fonction publique?

"The Alberta," Calgary, le 19 février.





LA 170 — La route 170 qui relie La Baie à Larouche est le théâtre de la majorité des accidents tant mortels que matériels. Les mauvaises courbes, l'inattention des conducteurs sont d'autant plus de facteurs qui s'ajoutent à la mauvaise condition de la route.

98 morts et 787 blessés

Véritable hécatombe routière en 1974

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Coïncidence! Hasard!, les accidents de la route ont augmenté de 10% en 1974 au Saguenay-Lac-Saint-Jean et les primes d'assurance collision et autrui ont fait le même bond.

En effet, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon les chiffres fournis par la Sûreté du Québec démontrent que dans le territoire entre Chibougamau et Petit-Saguenay, il y a eut 2,761 accidents en 1974, impliquant 4,987 véhicules. Dans ces accidents, 98 personnes ont perdu la vie tandis que 787 ont été blessées.

Et le pire, c'est que ces chiffres ne tiennent pas compte des accidents survenus dans les villes et municipalités desservies par un corps policier organisé.

Les chiffres dévoilés, hier, au "Quotidien" par le sergent Lucien Sirois, en charge des patrouilleurs sur les routes desservies par les membres de la SQ déterminent une augmentation des accidents de 10% comparativement à 1973.

Fréquence

Un fait important des statistiques est bouleversant puisqu'on démontre que 70% des accidents surviennent entre 16h. et 22h. et que les jours de pointe sont le jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Surveillance

Pourtant les automobilistes n'ont pas eu la partie facile en 1974 puisque les policiers provinciaux ont distribué 25,540 infractions ou encore avis de 24 heures pour des réparations. Il s'agit encore là d'une hausse de 10% sur l'année antérieure.

Pendant ce temps, 1,954 automobilistes devenaient des victimes volontaires du radar en dépassant la limite de vitesse permise dans certains secteurs.

Et 1,322 conducteurs passaient avec "insuccès" le test de l'ivressomètre.

Routes

Certes les accidents sont nombreux mais l'alcool au volant joue un rôle prédominant. Ajoutons à cela, la mauvaise confection des routes et le tableau est presque complet.

Toutefois la route 170 de Port-Alfred à Larouche est l'artère qui connaît la plus grande fréquence d'accidents.

Secteurs

Voici maintenant comment se répartissent les accidents dans les secteurs desservis par la Sûreté du Québec.

	Accidents mortels	Avec blessés	Accidents matériels
Alma	16	115	537
Chibougamau	3	13	83
Chicoutimi	23	120	752
Dolbeau	13	58	263
Roberval	13	85	399
Saint-Ambroise	6	52	473

4 mois pour 4 vols

CHICOUTIMI — Le juge Bertrand Gagnon, de la Cour criminelle, a imposé une peine d'emprisonnement de quatre mois à Jean Pelletier, de Chicoutimi-Nord qui a admis sa culpabilité, hier matin, à quatre accusations de vols.

Pelletier qui a un dossier judiciaire antérieur n'avait pas eu de démêlés avec la justice depuis quatre ans lorsqu'il a eu cette nouvelle "mauvaise passée" pour employer l'expression de son avocat Me Louis-Charles Fournier.

Le jeune homme a admis avoir volé un manteau de $150 chez Thiffault et Saint-Onge; une automobile Oldsmobile 1974 chez Côté-Boivin; de l'essence pour un montant de $8 chez "Spur" et de pénétration par effraction dans la résidence de Mlle Francine Dallaire, dans l'intention de commettre un acte criminel.

En rendant sa sentence de quatre mois de prison contre le prévenu, le juge Gagnon a dit espérer qu'il était sur la voie de la réhabilitation. "Vous avez encore aujourd'hui une sentence clémente mais vous devez comprendre que vous n'avez plus tellement de choix si vous ne voulez pas vous retrouver au pénitencier."

Société écologique et botanique fondée à Alma pour le Lac-St-Jean

Alma — Onze personnes, représentant une dizaine d'organismes, ont été élues hier soir pour administrer la nouvelle "Société écologique et botanique du Lac-Saint-Jean". Ces personnes étaient venues à cette assemblée de fondation hier soir pour discuter aussi du mandat qui sera confié à cette société sans but lucratif. L'assistance s'est entendue pour dire que la "Société écologique et botanique du Lac-Saint-Jean" aura un rôle d'animateur, d'assistance, de planification, de protection de l'environnement, et pourra promouvoir aussi la création d'un jardin botanique.

C'est la charte de la Société botanique d'Alma obtenue il y a plus de dix ans, qui sert de base au nouvel organisme, qui entend exercer son influence dans tout le comté Lac-Saint-Jean au moins, et s'occuper de tout ce qui touche l'environnement.

Plusieurs organismes ont été approchés pour collaborer avec la Société, et y déléguer un représentant: la Chambre de commerce (qui a fait revivre la charte), l'AFEAS, la commission scolaire régionale, le ministère de l'Agriculture, l'Age d'or, la Société horticole, le mouvement 4H, le service des parcs de la cité d'Alma, le collège d'Alma, la commission municipale d'urbanisme.

Des comités seront confiés à des directeurs, et s'occuperont de recrutement, d'aménagement, de financement, de publicité, des sites à proposer, des projets, et de l'éducation.

Ont été élu hier soir: Bertrand Pilote, Fernand Matais, Jean-Yves Lessard, François Larochelle, Thérèse Arsenault, Marcel Gagnon, Gérard Morin, Léopold Bourget, Joseph Savard, Ghislain Bouchard, André Bouvais. Le président sera nommé dans quelques jours.

3 capitaines exclus du syndicat

ALMA — La municipalité d'Alma a obtenu gain de cause contre le syndicat des policiers en obtenant que les trois capitaines nommés dernièrement ne fassent plus partie de l'unité syndicale.

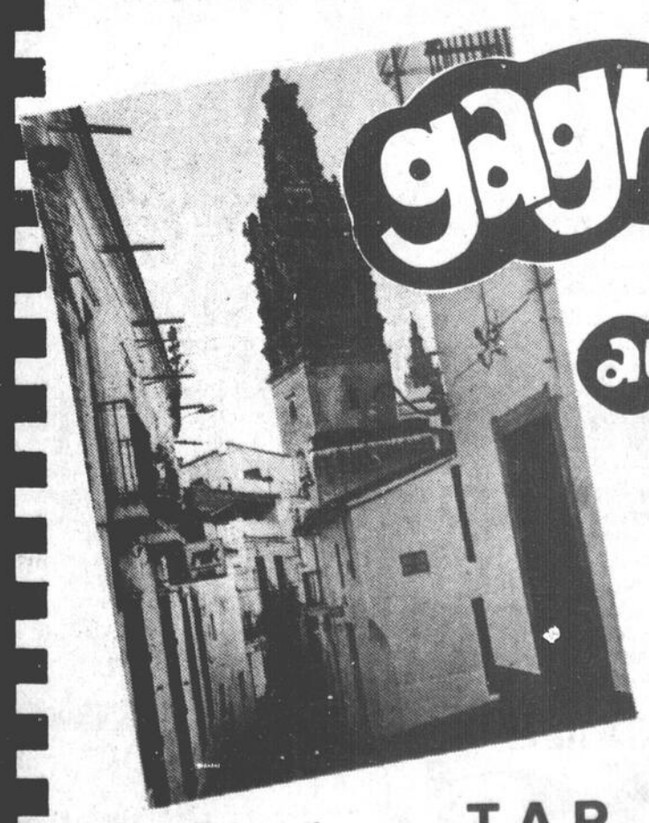
Le commissaire du ministère du Travail a déterminé que les capitaines André Gaudreault, Charles Suess et Donat Duguay avaient un travail de commande et qu'ils faisaient partie des cadres patronaux.

Le Syndicat des policiers avait contesté que les trois capitaines nommés par le directeur Antoine Lavoie ne demeurent pas membres du syndicat.

Ecrasé sous un wagon de minerai

Chibougamau — M. Paul Lebel, âgé de 43 ans, un mineur à l'emploi de la mine Opémiska, de Chibougamau, a connu une mort affreuse, hier matin, lorsqu'il fut écrasé par des wagons remplis de minerai.

M. Lebel travaillait à la réparation des rails lorsque le tradique accident se produisit. La victime demeurait à Chapais.



gagnez un voyage au portugal



3 SEMAINES
POUR 2 PERSONNES
TOUTES DEPENSES PAYEES

AVEC:
place du royaume

en collaboration avec: T.A.P.
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN $200
Agence de Voyages
GILBERT ENR.

Deux semaines au Portugal

Deux semaines au Portugal à l'Estoril et une semaine à Torremolinos en Espagne, à l'hôtel Eden, avec piscine jardin, restaurant, chambre avec salle de bain, balcon, situé sur la plage et à 3 minutes à pied du centre-ville. Transport: avion ou autobus.

Dans les deux cas, nous incluons une excursion d'une demi-journée pour visiter Lisbonne et une autre excursion à Sintra.
De Torremolinos, vous pourrez visiter les caves de Nerja.

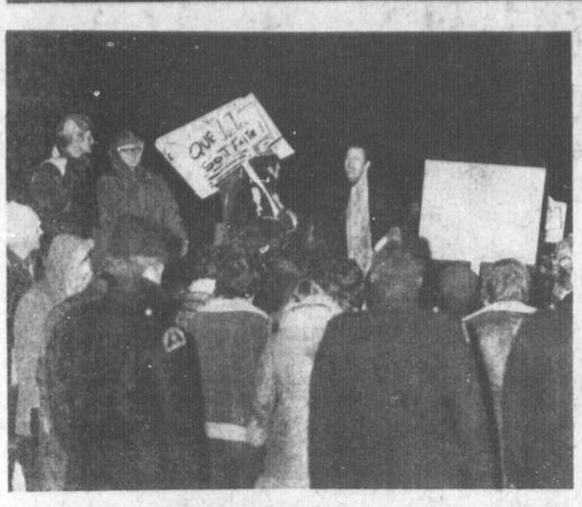
COUPON DE PARTICIPATION
A DEPOSER DANS LE MAIL DE PLACE DU ROYAUME

NOM .....

ADRESSE .....

Ville ..... TEL.: .....

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



CHEFS SYNDICAUX

Cette photo publiée dans l'édition de mercredi avec la déclaration du commandant Tousignant sur la grève des cols bleux à la Base militaire de Bagotville, a été prise par un photographe de la base, mais le colonel n'y apparaît pas, comme on le laissait entendre dans la légende. Il s'agit des chefs syndicaux Gilbert et Delage qui s'adressent aux grévistes lors de la manifestation de mardi soir.

M. Tousignant a pris position à plusieurs reprises sur cet arrêt de travail des employés civils, mais il n'a pas poussé l'audace de les affronter sur la ligne de piquetage, précise l'intéressé.

GRAND PAS, PETIT PAS

Le corps de tambours et clairons "Les Métropolitains" de Chicoutimi marcheront dans les rues des villes de Chicoutimi-Nord et de Chicoutimi, le dimanche 23 mars, à l'occasion de la campagne annuelle de souscription qui, cette année, prend l'aspect d'une marche commanditée, sur une distance de 10 milles. D'ici cette date, les membres du corps de tambours et de clairons visiteront les foyers et les commerçants pour se trouver des commanditaires. Mentionnons que le départ de la marche se fera de l'école Saint-Henri, à Chicoutimi-Nord. Ce corps est une oeuvre du Club Lions de Chicoutimi et compte actuellement 70 membres. L'an passé, il avait remporté le championnat de clairons, classe "C", sur le plan provincial. Il est dirigé par M. Roger Paquette.



CROIX-ROUGE

A l'occasion du lancement de sa campagne de souscription, la Société canadienne de la Croix-Rouge, section du Chicoutimi métropolitain, a rendu hommage à trois travailleurs bénévoles pour leurs nombreuses années consacrées à cette oeuvre. Le président régional, M. Raymond Bergeron et la présidente de la section locale, Mme Marie-Paule Girard, à l'extrême droite, ont remis des diplômes de services méritoires à Mme Gaby Tremblay, Mme Isolas Labelle (ici représentée par sa mère, Mme Bouchard) et Mme Gisèle Bélanger.

LE "60"

Le Parti libéral du Québec a annoncé son intention de porter plainte auprès du CRTC et du Conseil de presse du Québec au sujet de l'émission le "60" de mardi, pour la séquence où le journaliste Claude-Jean Devirieu a rappelé les noms des ministres et députés libéraux reliés aux attaques à l'intégrité du gouvernement Bourassa. Le président du Parti libéral, Me Claude Desrosiers, a dénoncé cette façon des média d'intenter des procès aux hommes publics, rappelant qu'il existe des voies normales qui permettent l'administration de la justice au Québec. Parlant des média en général, Me Desrosiers a déclaré: "Ils sont les premiers à approuver l'énonciation de grands principes, tels les dangers de l'écoute électronique sans corroboration, les droits de l'individu à un procès juste et équitable, mais ils sont les premiers à renier ces beaux principes à la première occasion".

DR DESMOND PARADIS

Le Conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi vient de nommer le Dr Paradis au poste de chef du département de gynécologie-obstétrique, en remplacement du Dr Vincent Guimond qui a remis sa démission. Par ailleurs, le Dr Louis Noël, radiologiste attaché à l'hôpital de Chicoutimi, est parti pour Washington, où il suivra un cours en radiologie diagnostique avec coélation pathologique.

Ce cours est dispensé par l'Institut de pathologie des Forces armées.

CREPS

L'inauguration, officielle du CREPS d'Alma, ce centre sportif et récréatif, aura lieu samedi, de 13h à 17h, où le public sera invité sur tous les plateaux et chacun pourra observer les moults possibilités de cet endroit dont la conception est axée sur la participation active plutôt que passive.

AUCUNE MORTALITE

Pour rétablir les faits, l'hôpital de Chicoutimi a fait savoir, hier, dans un communiqué de presse, que les interventions chirurgicales à coeur ouvert se pratiquent sans interruption depuis le 1er août 1974, date à laquelle le conseil d'administration autorisait la reprise de ce type d'intervention.

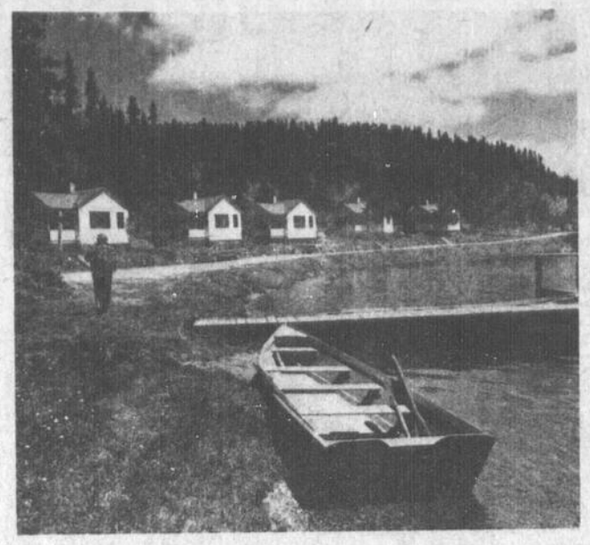
Des statistiques fournies par les chirurgiens du service, les Drs André Brassard et Alberto, révèlent que du 1er juin 1974 au 3 mars 1975, 20 opérations à coeur ont été tentées, avec un taux de mortalité de 0.

Et on viendra dire que cette ultra-spécialité n'est pas une nécessité au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

EXERCICE

Un exercice pédagogique présenté par les élèves de différentes disciplines aura lieu le mardi 11 mars à 21 h au Conservatoire de Chicoutimi.

Tout le public est invité, l'entrée est libre.



AFFLUENCE DANS LES PARCS

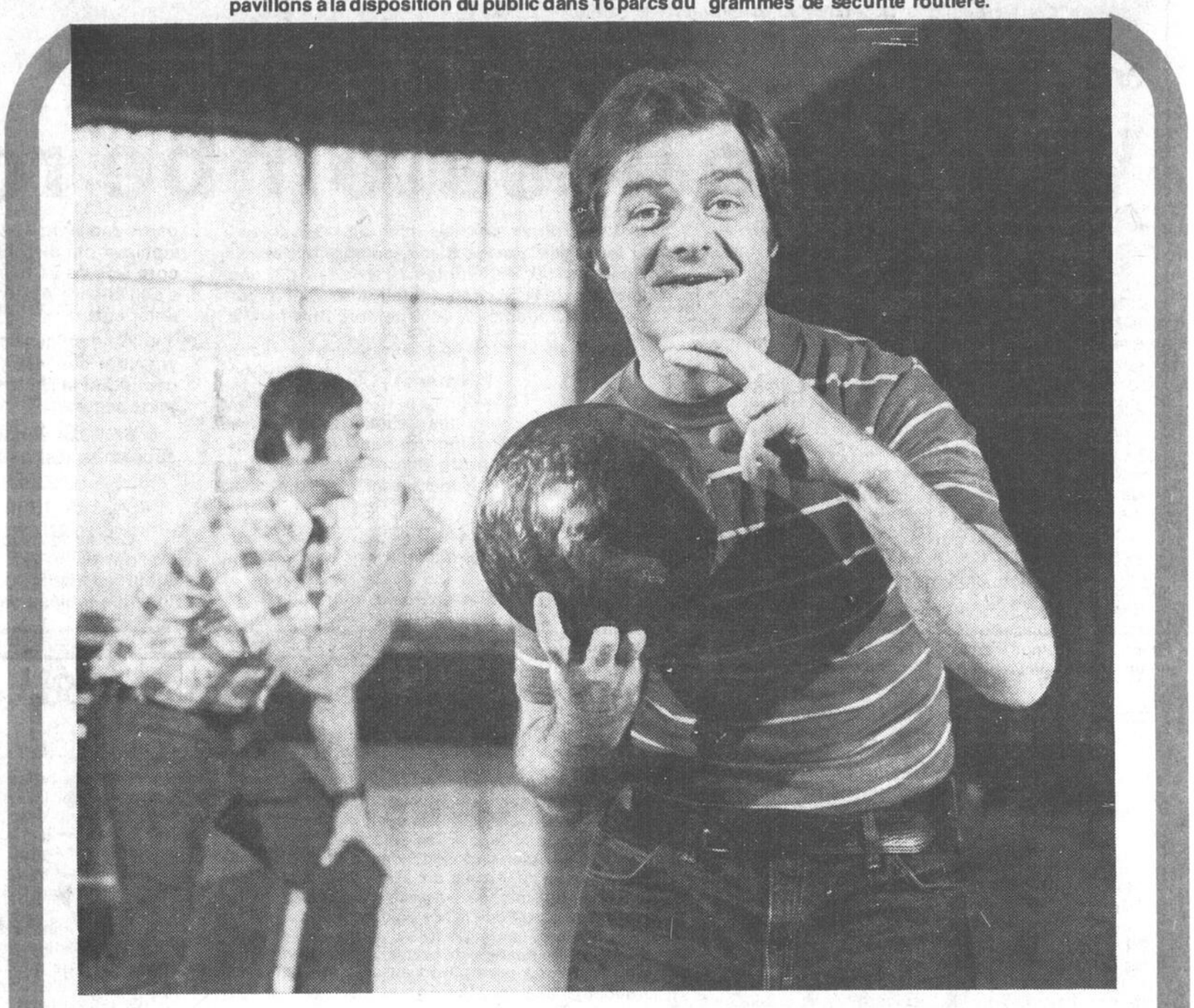
Le Bureau des réservations de la Direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche connaît une affluence sans précédent. Au 31 janvier dernier, on avait enregistré quelque 4,067 réservations pour des séjours de villégiature ou de pêche dans les chalets, auberges et pavillons à la disposition du public dans 16 parcs du Québec. Dans quelques semaines, la neige et le froid seront des éléments du passé. L'air pur et la quiétude de la forêt permettront à des centaines de familles québécoises de se détendre dans un cadre enchanteur loin de la pollution des grandes villes comme en témoigne cette photo.

LA PASTORALE

Il y aura une rencontre générale des membres des conseils de pastorale de la zone de Chicoutimi, le lundi 17 mars, à la salle Saint-Luc, à Chicoutimi-Nord, à 20h. Selon la convocation signée par M. l'abbé Yves Gagnon, il sera question de la motivation et de l'engagement pastoral en paroisse. La personne-ressource invitée pour l'occasion est l'abbé Jean-Guy Girard, de l'Université du Québec à Chicoutimi.

SECURITE ROUTIERE

Le ministère des Transports du Québec consacrera quelque $25 millions, au cours des trois prochaines années afin d'implanter une véritable politique de sécurité routière. Dès cette année, le budget triplera pour passer à au-delà de $6 millions. Le ministère des Transports donnera ainsi suite à une proposition du comité Gauvin sur l'assurance automobile recommandant d'investir l'équivalent de un pour cent des primes assurance automobile vendues annuellement au Québec dans les programmes de sécurité routière.



RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

BAL HOTESSES DYNAMIQUES — Dimanche, le 9 mars 1975, un bal en l'honneur du couronnement de la reine des Hôtesses Dynamiques de Chicoutimi-Nord, aura lieu à 8.30 hres p.m., à l'Hôtel Le Montagnais. L'orchestre invité: Les Anonymes. Admission à prix populaire.

RENCONTRES PREPARATION AU MARIAGE — Il y aura rencontres préparation au mariage, au Centre paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord, dimanche, le 9 mars, à 20 heures. Pour informations: 543-6091.

LE CLUB FEMININ MIMOSA — Le Club Féminin Mimosa convoque ses membres pour le soupercauserie qui aura lieu mercredi, le 12 mars, à 7.15 hres, à l'Auberge du Gouverneur. La conférencière invitée sera Soeur Thérèse Truchon.

HEURE D'ADORATION — Il y aura heure d'adoration vendredi, le 7 mars, à 10 heures p.m., à l'église du Sacré-Coeur de Chicoutimi. Invitation à tous.

PARTIE DE CARTES — Dimanche le 9 mars, une partie de cartes artisanale organisée par les dames de l'AFEAS Saint-Joachim, aura lieu à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église. Billets en vente à la porte.

N'oubliez pas la signature



Depuis que je connais le BAC, je suis comme ça avec mon assureur... parce que j'y vois clair.

Les assurances I.A.R.D., c'est-à-dire Incendie, Accident et Risques Divers, ça peut parfois vous sembler compliqué. Voici comment nous, du BAC, pouvons vous venir en aide.

Par nos conseils.
Notre organisme groupe la plupart des assureurs I.A.R.D. Il a été mis sur pied par les assureurs eux-mêmes pour servir d'intermédiaire entre le public et les assureurs. Au BAC, nous ne vendons pas d'assurance. Nos spécialistes peuvent donc vous conseiller en toute objectivité, quels que soient vos problèmes.

Par notre Centre d'information.
Notre Centre d'information met à votre disposition toute une gamme de brochures et de dépliants traitant des assurances I.A.R.D. Ils sont le fruit d'études approfondies, effectuées par notre Service de recherches, et vous sont offerts gratuitement. Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur divers sujets. Pour vous les procurer, vous n'avez qu'à nous en faire la demande.

Par notre accessibilité.
Le BAC est accessible à tous. Que vous soyez en quête de conseils, d'éclaircissements ou tout simplement de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nos spécialistes s'empresseront de répondre à vos questions. Ils seront également heureux de savoir ce que vous pensez des assurances I.A.R.D. Plus de 6 000 personnes les ont consultés au cours de l'année 1974.

Au BAC, nous sommes avant tout à votre service: consultez-nous. N'hésitez pas à nous téléphoner, à nous écrire ou à venir nous voir.

Le Bureau d'assurance du Canada. (BAC)
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 920
Montréal
(Québec)
H2Z 1S8
Tél. : (514) 866.9801

BAC
Bureau d'assurance du Canada
Pour y voir clair



EXPOSITION OLIVAR ASSELIN — Sur cette photo, présentée à l'exposition, on peut voir Olivar Asselin en compagnie de sa femme, Alice Le Boutillier.

Les bons moments de la vie d'Olivar Asselin

par Denise Pelletier

JONQUIERE — L'exposition itinérante présentée par la Bibliothèque Nationale du Canada, à l'occasion du centenaire de la naissance du journaliste Olivar Asselin, est présentée pendant le mois de mars à la bibliothèque du Cegep de Jonquière.

A travers une série de panneaux, on peut se faire une bonne idée de ce que fut la vie et la pensée d'un homme qui tenait à faire passer ses idées.

Rendons grâce aux organisateurs de cette exposition de ne pas avoir insisté sur la vie personnelle et familiale d'Olivar Asselin, comme c'est trop souvent le cas dans ce genre d'expositions, et d'avoir cherché à mettre en lumière sa vie professionnelle, ses combats politiques et idéologiques.

De cette façon, le spectateur peut se replacer dans l'esprit du temps, alors qu'un homme pouvait fonder trois journaux, (L'Ordre, La Renaissance, Le Nationaliste), exercer à peu près tous les métiers, devenir militaire aux Etats-Unis, puis au Canada. Alors que les directeurs de journaux se répondaient les uns les autres dans les termes les plus virulents en utilisant la première page de leur journal. Témoin cette querelle entre Olivar Asselin et le directeur de La Presse, à propos de l'opportunité ou non d'une fusion de compagnies.

Certaines choses nous semblent aujourd'hui plutôt amusantes. Olivar Asselin s'est acharné, pendant longtemps, à attaquer le poète Louis Fréchette pour corriger sa langue française, qui selon lui, était pleine d'erreurs. Il affirmait que la lecture de certains journaux lui arrachait des larmes, tellement il y avait de fautes...

C'est donc une exposition à voir, pour ceux qui s'intéressent à l'histoire politique ou idéologique, au début du siècle.

Permanence à la présence du mari

CHICOUTIMI — Les autorités de l'Hôpital de Chicoutimi viennent de donner un caractère définitif au règlement autorisant la présence du mari à l'accouchement conscient.

A la suite de nombreuses pressions faites par des patientes qui avaient publié plusieurs lettres dans les journaux de la région, l'institution décidait en novembre 1973 de mettre cette mesure à l'essai. Depuis cette date, 129 maris ont assisté leur femme sur 176 accouchements conscients.

Devant ce succès, l'exécutif du conseil des médecins et des dentistes et de la direction des soins infirmiers ont recommandé la permanence de cette mesure.

Un aménagement des programmes plutôt qu'un rattrapage banal

Par Marc DORE

CHICOUTIMI — Les consultations faites par les commissions scolaires depuis la fin de la grève du transport scolaire auprès des principaux et des enseignants ayant montré la "nécessité relative" de la récupération, c'est plutôt vers un "aménagement rationnel" des programmes que tendront les efforts du monde scolaire d'ici la fin de l'année.

Et dans la même optique, les étudiants des secondaires IV et V s'inscriront comme leurs confrères du reste du Québec aux examens du ministère, qui auront lieu du 9 au 23 juin. La seule "assurance-accident" que se prendront les commissions scolaires sera une demande logée au MEQ d'utiliser une certaine pondération des résultats, si jamais cela devenait nécessaire.

SAGUENAY

A la régionale Saguenay, par exemple, les programmes seront modifiés par les divers départements, en consultation avec les enseignants et les principaux, dans les écoles. Les modifications seront ensuite soumises à la direction des services de l'enseignement. On n'a pas voulu, semble-t-il, faire une restructuration globale: la chose s'avérant finalement inutile de l'avis d'à peu près tout le monde. L'initiative a donc été laissée à la base, aux écoles, qui sont plus à même d'apporter les modifications nécessaires.

D'ailleurs, pour augmenter le plus possible le temps consacré à l'enseignement proprement dit, les sessions d'examens et d'évaluation pédagogique ont été limitées à 10 journées, dont 5 ou 6 pour les examens.

Dans le même sens, les activités "extra-pédagogiques", si on peut dire, tels les séjours à l'extérieur, stages, visites industrielles ont été réduites au minimum.

LAPOINTE ET LAC-SAINT-JEAN

Dans les deux autres régionales, s'il a été impossible d'obtenir des détails sur les solutions pédagogiques de l'après-grève, la situation devrait finalement ressembler à celle qui prévaut à la CSRS.

Les trois commissions scolaires régionales avaient en effet accepté vendredi dernier, un rapport qui préconisait grosso modo ce qui a été décidé à la régionale Saguenay.

L'année scolaire paraît maintenant bien engagée vers un déroulement normal, et même si les élèves auront à donner un coup de collier supplémentaire, on est confiant tant chez les enseignants qu'à la direction des commissions scolaires que la "pause" d'un mois n'aura pas d'effets appréciables sur les résultats de l'année scolaire.

Les puéricultrices revendiquent une école

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Il faut absolument que s'ouvre au Québec une école provinciale de puériculture. Telle est la demande que veulent faire valoir les membres de l'Association des Puéricultrices du Québec, lors d'une rencontre qu'elles doivent avoir aujourd'hui avec le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard.

Pour Mme Gertrude Morissette, membre de cette association, le besoin d'une telle école se fait nettement sentir actuellement. Auparavant, il y avait des écoles de puériculture un peu partout au Québec, et la dernière a fermé ses portes il y a trois ans. Il y a actuellement au Québec environ 3,000 puéricultrices (60 dans la région), qui exercent leur profession sans bénéficier d'aucune reconnaissance légale au niveau des diplômes ou de leur activité professionnelle. De plus, comme il n'y a plus d'école, la relève est loin d'être assurée et on note un peu partout une pénurie de puéricultrices.

Les puéricultrices veulent demander au député de Chicoutimi de se pencher sur le dossier et de défendre l'idée d'une école provinciale de puériculture, qui pourrait être située à Québec ou Montréal, dont les cours seraient reconnus par le ministère des Affaires sociales, qui offrirait comme options la pédiatrie et l'obstétrique, et dont les diplômés pourraient travailler dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les services sociaux ou encore à titre privé.

Pour appuyer ces demandes, Mmes Gabrielle Landré, présidente de l'association, et Marthe Vaillancourt, membre du Conseil du Statut de la Femme, seront présentes à la rencontre.

CIL
Vente à rabais



Achetez ces deux excellentes peintures CIL à prix d'aubaine: Ciltone Satin Latex à finition veloutée pour le salon, la salle à manger et les chambres, le Ciltone Semi-Lustre pour les boiseries et les pièces que l'on doit laver souvent comme les cuisines et les salles de bains.

Rappelez-vous: votre meilleur conseiller en peinture, c'est votre marchand CIL.

Cie Noël Gagné, Inc.,
703, ST-DOMINIQUE,
JONQUIERE,
547-9321

Roch Lavoie,
1944, MELANCON,
ALMA,
662-3051

R.-E. Lépine
335, RACINE EST,
CHICOUTIMI,
543-4409

Raymond Pearson,
BEGIN,
672-4645

Léonard Riverin,
983, ST-FRANCOIS,
ARVIDA,
548-8331

QUINCAILLERIE
Jacques McNicoll
543, Dequen, St-Gédéon,
345-2341

Dans tout le Canada, une sérieuse pénurie de logements affecte les familles à revenus modestes.

Entrepreneurs, vous pouvez nous aider à remédier à cette situation.

Faites-le rapidement!

1. Soumettez-nous, *avant* le 30 avril, des projets de nature à fournir à ces familles des logements de bonne qualité (avec le plus grand nombre possible de chambres à coucher) au prix le plus bas.

2. Sous l'égide de notre Programme spécial de logements locatifs, nous vous garantissons un prêt qui représentera jusqu'à 95% de vos coûts, à un intérêt de 8%. La période d'amortissement pourra se prolonger jusqu'à 50 ans.

3. Les prix des loyers proposés dans votre projet devront être équivalents ou inférieurs à la moyenne des loyers en vigueur pour des logements comparables dans la localité où vous projetez de construire.

4. Une fois approuvé, le projet doit être mis en chantier dans un délai de 90 jours après la date d'obtention du prêt. Les projets les plus pressants sont ceux visant les régions où la pénurie de logements se fait le plus sentir. Priorité sera donnée aux projets qui pourront être commencés et achevés le plus rapidement.

5. Les prix initiaux maximums des loyers seront fixés par contrat entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et vous. Seules les familles dont le revenu n'excède pas 4 fois ces montants sont admissibles.

6. Nous insistons sur le fait que ce sont les locataires qui seront les premiers bénéficiaires de nos prêts à taux préférentiel.

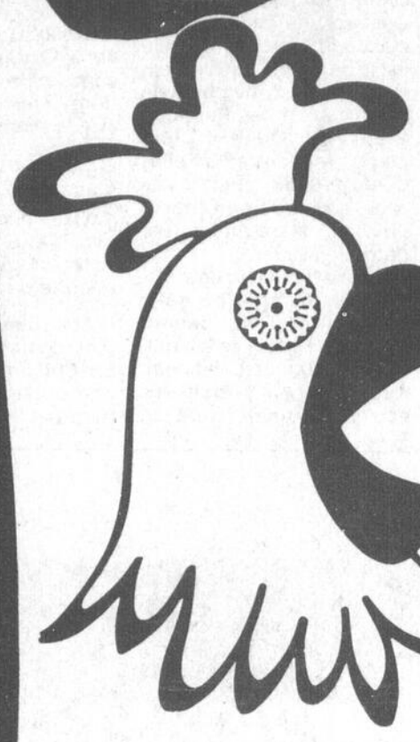
7. Vos projets seront examinés en fonction de la qualité architecturale et de la mise en valeur du site choisi; de la fonctionnalité de l'aménagement intérieur; des coûts modiques d'entretien et de gestion; de sa situation face à la communauté; de la proximité des établissements scolaires et récréatifs; de la qualité de la construction.

8. Pour obtenir des renseignements complets sur le Programme spécial de logements locatifs, de même que le document de "Présentation de projet", communiquez avec nous, par lettre, par téléphone, ou venez nous voir.

Société centrale d'hypothèques et de logement
Central Mortgage and Housing Corporation

Société centrale d'hypothèques et de logement
Edifice Place Autogare
393 est, rue Racine Pièce 210, Chicoutimi, P.Q. Tél.: (418) 549-2381.

Enfin!..



on connaît le nom

DE LA 2ième VOITURE DU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?



c'est la

rabbit

de Volkswagen

DONT LE TIRAGE AURA LIEU LE 15 MARS A

1er PRIX
LA
DASHER

2ième PRIX
LA RABBIT

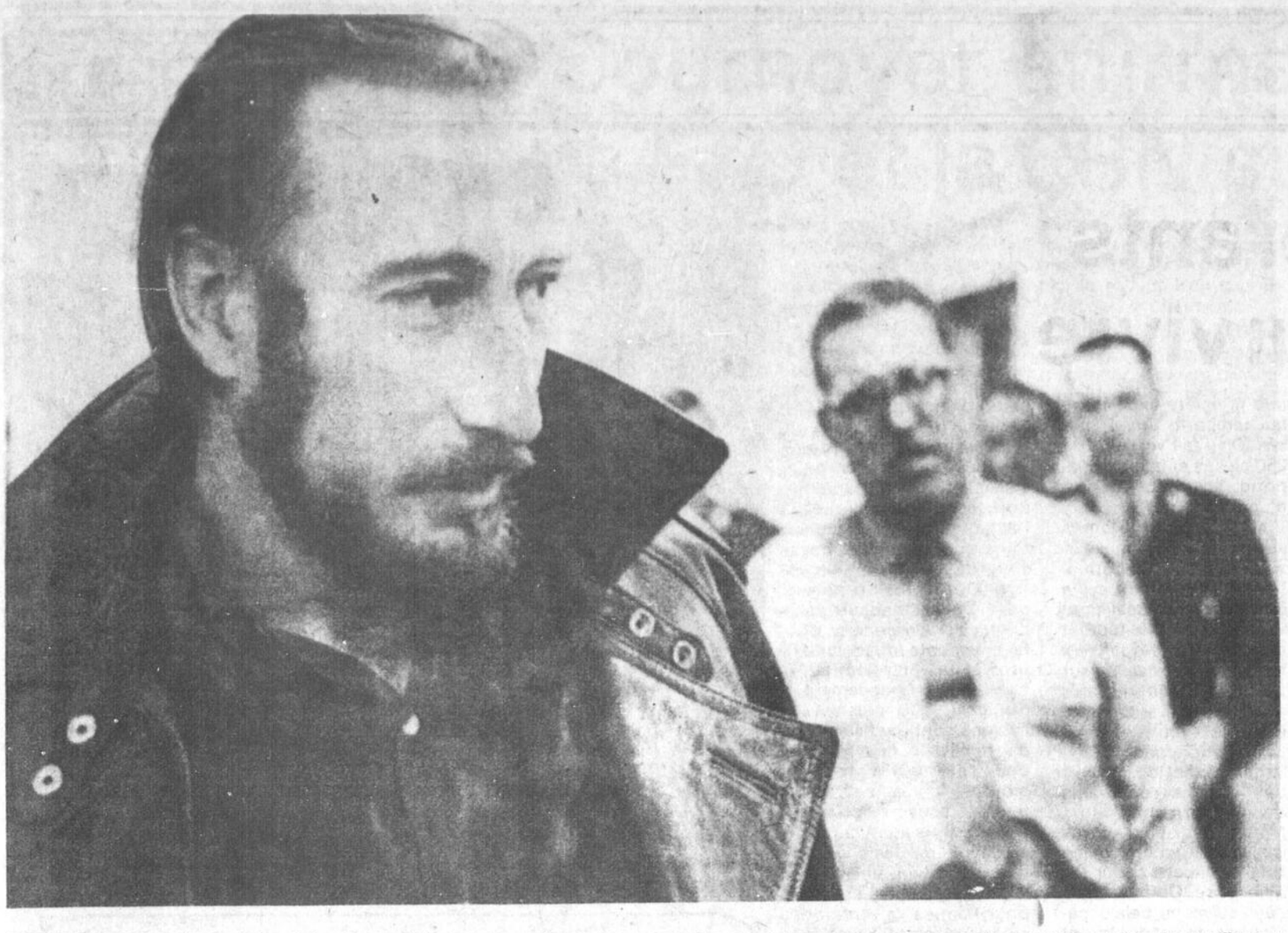


PLACE du SAGUENAY

Ces magnifiques voitures sont en montre chez

ST-JEAN-EUDES AUTOMOBILES INC.

150, BOULEVARD ST-JEAN — TEL.: 549-2405



CAPITAINE ERB — Le voici, celui qui a rusé la gendarmerie royale pendant près de deux semaines, s'est joué des glaces du golfe Saint-Laurent, allait vers Boston, puis Sept-Iles, puis Saint-Pierre... Pendant ces deux semaines lui, son équipage de mousses et son vieux rafiot ont fait coulé plus d'encre que ne l'a fait Trudeau avec sa tournée européenne de prestige. (PC Téléphoto)



ESCORTE par des agents de la Sûreté du Québec, Brian Erb, entre dans les quartiers généraux de la police, à Québec.

Erb choisit un procès avec jury

par Hélène Archambault

QUEBEC (PC) — Une enquête préliminaire fixée au 14 mai prochain à Québec et une remise en liberté assortie aux promesses de ne pas réapparaître sur son bateau ainsi que de ne pas entrer en contact avec son équipage.

Ce sont les conditions auxquelles a finalement dû se plier le capitaine du "The Answer", après une audacieuse équipée à bord d'un navire qu'il est accusé d'avoir "soufflé" à un homme d'affaires dépité de s'être porté acquéreur d'un bâtiment dont la propriété légale reste encore à déterminer.

C'est en substance l'écheveau que devront démêler en Cour des sessions de la paix de Québec, juge et jurés, en présence du capitaine William Brian Erb qui devra se justifier d'avoir "filé à l'anglais", du port de Québec, le 23 février dernier, à bord du cargo "The Answer", en compagnie d'un équipage de fortune, plus épris de la folle aventure, qu'obsédé par des considérations légalistes.

Après avoir poliment congédié deux agents de sécurité, chargés de faire sentinelle à bord, mais qui ont courageusement résisté à l'idée de "faire un beau voyage", l'équipage a levé l'ancre un beau dimanche matin pour aller faire la chasse aux épreuves.

Cour fédérale

Quelques jours avant ce départ inattendu, le "Answer" était vendu par la Cour fédérale à M. Paul-Emile Caron de Louiseville, pour la somme de $28,500.

Ce dernier revendique maintenant la propriété du navire et il a porté une plainte de vol et de piraterie contre le capitaine Erb.

Sa brève comparution, dans un palais de justice achalandé et où régnait la plus grande confusion, s'est déroulée presqu'immédiatement après son arrestation et son arrivée à Québec, jeudi matin.

Contrairement à la meute de badauds et de journalistes qui envahissait les couloirs de l'institutions, ce "pirate" du 20e siècle affichait l'attitude la plus décontractée et la plus désinvolte. Cette comparution, aussi courue qu'une apparition de la Vierge à St-Bruno, mais ne procédant sans doute pas de la même fiction, avait lieu en même temps que celle du ministre Cournoyer devant la commission Cliche, dans une salle voisine.

Le prochain épisode de ce qu'il est presque convenu d'appeler une épopée, se produira vraisemblablement lundi puisque M. Caron, nouvel acquéreur du bâtiment, a l'intention de présenter une requête devant les tribunaux, pour faire annuler la vente conclue deux mois plus tôt par la cour des petites créances de Lévis, sur la rive sud.

Atlantean

Rappelons que l'Answer, précédemment appelé l'Atlantean et originellement baptisé le "Clara Clausen", a une histoire qui remonte à 1969, au moment où Erb en a acheté les droits d'une compagnie scandinave pour la somme nominale de un dollar, cette dernière ayant renoncé à renflouer le bateau qui fut officiellement considéré comme une épave.

Quatre ans plus tard, Brian Erb, ayant réussi à le faire démarrer après de patients et coûteux efforts, forme une compagnie avec quelques associés. Celle-ci, la Concord Marine, achète le navire et couvre du même coup les dettes contractées par Erb à la suite de la remise à neuf du cargo.

En février 1974, Erb fait face à une saisie provenant du ministère fédéral des Transports pour avoir refusé d'obéir à un ordre du receveur des épaves du Canada l'enjoignant d'abandonner un autre cargo, l'Adelfoi, qu'il tentait de renflouer alors qu'il était échoué sur les battures du St-Laurent, à l'île d'Orléans.

A l'époque de la saisie, l'Answer est toujours la propriété de Concord Marine de Montréal. En novembre de la même année, la Vitral Campania Naviera s'en porte acquéreur pour la somme de $231, lors d'une transaction conclue à la cour des petites créances de Lévis.

C'est cette transaction qui fait l'objet de la requête que déposera lundi M. Caron. En plus d'une demande d'annulation de l'acte de vente, il présentera une seconde requête demandant à la cour de déterminer qui devra payer le remorquage du cargo, immobilisé à Sept-Iles mercredi et que la Gendarmerie Royal doit faire revenir à Québec.

Le capitaine Erb, au moment de sa fuite du port de Québec, soutenait avoir obéi aux ordres de la Vitral Campania Naviera qu'il identifie comme le propriétaire réel du fameux cargo.





POUR L'EQUIPAGE, l'aventure se termine dans la cale du brise-glace John A. Macdonald. James Eby, de Brantford, et Don Phillips, de Toronto, jouent au trictrac, tandis qu'Inga Irwin gratte la guitare pour tuer le temps.

(PC Téléphoto)



A GASPE, sur le plancher des vaches, l'équipage vire sa bordée.

(PC Téléphoto)

UNE DERNIERE fois ensemble; mais, on n'a pas perdu le goût salin de l'aventure.

(PC Telephoto)

ARTS ET SPECTACLES

Malgré plusieurs difficultés

L'Atelier des coopérants de Girardville va survivre

Par Guy FOURNIER

GIRARDVILLE — En 1973-74, trois dames de Girardville décident d'aller à Dolbeau pour suivre des cours de céramique. En septembre de l'année dernière, ces mêmes dames organisent à Girardville même, un cours à l'intention des résidents de l'endroit, avec une personne ressource de l'extérieur, en l'occurrence le professeur André Gagnon, de Dolbeau.

En octobre suivant, le cours est cancellé.

Mais tout n'est pas dit et le 24 de ce même mois d'octobre 1974, les premières artisanes, dont Mme Lucille Bouchard, présidente du comité provisoire de l'Atelier des Coopérants, se réunissent pour former le dit atelier qui regroupe dès lors une quinzaine de personnes désireuses de se familiariser avec l'art de la céramique. Donc, première chose à faire, on achète un four et on commence le recrutement de nouveaux membres. Le coût est de $15 par année et ceci comprend le prix du cours. On atteint ainsi le nombre de 33 membres. De plus, on a trouvé un local temporaire dans une des deux écoles primaires de Girardville, mais le four est situé dans le garage d'un particulier.

En décembre dernier, les coopérants tiennent une première exposition, qui remporte un vif succès. On y fait voir plus de 250 pièces et le public répond avec beaucoup d'appréciation.

Mais les problèmes surgissent de nouveau avec acuité. "D'abord il faudrait, dit Mme Lucille Bouchard, un local pouvant recevoir le four et aussi permettant aux membres de travailler sur place. Dernièrement, nous avons perdu notre local de l'école et nous nous retrouvons actuellement sans local. C'est dire que les coopérants doivent préparer leurs pièces chez-eux et les transporter ici chez Mme Rita Lalancette, pour les faire cuire. Comme il y a deux cuissons, cela occasionne souvent des bris et le transport de pièces délicates est toujours dangereux. Donc, ajoute encore Mme Bouchard, nous devons envisager de nous trouver un local dont nous défrayons l'opération nous-même. Et c'est difficile souligne "encore cette dame qui semble toutefois très tenace.

Et les problèmes à l'Atelier des coopérants ne s'arrêtent pas là, car on doit envisager bientôt l'achat d'un deuxième four pour combler les besoins de tous les élèves.

A Girardville cependant, on est habitué de lutter pour s'organiser, et la présidente du comité provisoire mentionnait, au sujet du financement du local, que plusieurs moyens sont étudiés afin de ramasser des fonds pour l'atelier. Parmi ces moyens, il y a bien entendu la souscription populaire, mais aussi la présentation de films émanant du milieu, une deuxième exposition prévue pour Pâques, la vente de souvenirs aux touristes, et on se renseignera éventuellement chez d'autres artisans regroupés pour profiter si possible de leur expérience au chapitre du financement.

Et on peut affirmer une chose; l'Atelier des coopérants de Girardville, avec ses trente membres actuels (toutes des dames) avec tous les problèmes qui existent, avec le four installé dans le garage du mari de l'une des chefs de file du groupe, Mme Rita Lalancette, avec et malgré tous les inconvénients rencontrés, cet atelier vivra. C'est Mme Lucille Bouchard qui l'a affirmé au Quotidien avec beaucoup de foi: "L'Atelier survivra à tout ça parce que jusqu'ici il s'est organisé avec presque rien, en dehors de la volonté de ses membres de le voir se développer". Et pour étayer les affirmations de sa compagne, Mme Rita Lalancette, elle nous a fait voir la chambre du four, dans le garage de son époux, où plusieurs dizaines de pièces attendent la cuisson.



Mme Rita Lalancette nous montre les dizaines de pièces qui attendent la cuisson, dans l'appartement que son mari lui a prêté, à même le garage, pour y installer temporairement le four du groupe.



Mme Lucille Bouchard, présidente de l'Atelier des Coopérants de Girardville.

LE LIVRE AU SAGUENAY — Les Saguenéens semblent d'excellents consommateurs de livres, assez pour justifier la mise sur pied d'un dépôt de volumes à Chicoutimi-Nord. Les Distributions Eclairs envisagent un bel avenir pour le marché du livre dans la région. La demande est importante, et la présence d'un dépôt sur place va permettre aux libraires un service plus rapide sans frais de transports. L'ouverture officielle de ce dépôt s'est faite en compagnie de plusieurs représentants des maisons d'Editions de la province.

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

VENDREDI, LE 7 MARS 1975

8.43 Ouverture du poste
8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30L Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femmes d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous (C)
"Le triomphe d'Hercule"
16.30 Major Plum Pouding (C)
17.00 Pour tous (C) "Les bolides de feu"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films (C)
"Madame X"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors séries (C)
"Jaina # 2"
22.00 Coup de filet (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport (C) et météo
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma (C)
"Casino Royal"

SAMEDI, LE 8 MARS 1975

9.28 Ouverture du poste
9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Poly à Venise (C)
10,30 Lassie (C)
11.00 Connexion (C)
12.00 Bonanza (C)
13.00 Sporthèque (C)
14.00 Cinéma:
"Frankenstein 70"
15.30 Ciné-Jeunesse: (C)
"Danger pointe un bateau pour le tour du monde"
17.00 Ciné-Festival: (C)
"Le signe du païen"
19.00 Walt Disney (C)
20.01 La soirée du hockey (C)
"Minnesota à Toronto"
22.31 Téléjourna! (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super Production (C)
"La grande évasion"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI, LE 7 MARS

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
"Scandale sur la riviera"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond-point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 En première
"Je t'aime"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Multi média (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"Jeune cas YDY"



SPECTACLE CONTINU
3 hres p.m. à 3 hres a.m.
HOTEL LAURENTIEN
SALOON
CHICOUTIMI

SAMEDI, LE 8 MARS

12.00 Voyage au fond des mers (C)
13.00 Actualités en marche (C)
14.00 Samedi sports
14.30 Télé revue
15.00 Sur le matelas (C)
16.00 Match sur roulettes (C)
17.00 Soirée canadienne (C)
18.00 Auto patrouille (C)
18.30 Cinéma
"Commando"
20.00 Les grands spectacles
"Paradis hawaïen"
22.00 En pleine nature
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"Le bon, la brute et le truand"

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

FILMS À LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI—CJPM

JE T'AIME (5)

Vendredi, 19 h. 30

Can. 1973. Drame de P. Duceppe avec Jeanne Moreau, Jean Duceppe et Roseline Hoffman. — Une Française séparée depuis plusieurs années de son mari se laisse séduire par l'amant de sa fille en visite chez elle.— Lieux enneigés fort bien photographiés. Conventionnel et mélodramatique. Personnages tracés à gros traits. Fin brusquée. Interprète de valeur.

LE JEUNE CASSIDY (4)

Vendredi, 23 h.

G.B. 1965. Drame psychologique de J. Cardiff avec Rod Taylor, Maggie Smith et Philip O'Flynn. — Un jeune Dublinois participe au mouvement pour l'indépendance de l'Irlande et entretient des ambitions littéraires. — Trame intéressante. Construction épisodique. Scènes caractéristiques de la vie irlandaise. Comédiens de grand talents.

JONQUIERE — CKRS

LES BOLIDES DE FEU (5)

Vendredi, 17 h.

E.U. 1966. Drame policier de W. Asher avec Frankie Avalon, Annette Funicello et Fabian Forte. — Un pilote d'autos de course aide la police à démasquer des fabricants d'alcool clandestins. — Scènes de course réussies. Mise en scène honnête. Interprétation convenable.

MADAME X (6)

Vendredi, 18 h. 40

E.U. 1965. Mélodrame de D. L. Rich avec Lana Turner, John Forsythe et Keir Dullea. — Une mère séparée de son fils tombe de déchéance en déchéance. — Mélodrame usé. Enfilade de lieux communs. Interprétation peu convaincante.

FRANKEINSTEIN

Samedi, 14 h.

Film américain avec Boris Karloff.

CINEMA

ALMA

Alma

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Nid d'espion à Istambul" - "Le financier".

Canadien

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Pousse mais pousse égal" - "L'enfer est vide".

CHICOUTIMI

Impérial

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Aventures intimes des hommes mariés" - "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère".

Capitol

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Pousse mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

Cartier

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "2001, l'Odyssée de l'espace" - "Les sentiers de la gloire".

BAGOTVILLE

Saguenay

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Pousse mais pousse égal" - "Seule contre la mafia".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"Enfant de la solitude" - "Tonnerre rouge".

Cinéma 2

"Bananes mécaniques" - "Réception intime".

Cinéma 3

"Exorciste".

JONQUIERE

Centre

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Aventures intimes des hommes mariés" - "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère".

Bellevue

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Pousse mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

Elysée

Jusqu'au 13 mars inclusivement: "2001, l'Odyssée de l'espace" - "Les sentiers de la gloire".

DOLBEAU

Météore

Dernière représentation: "Mon nom est personne" - "Doucement les basses".

MISTASSINI

Orphéon

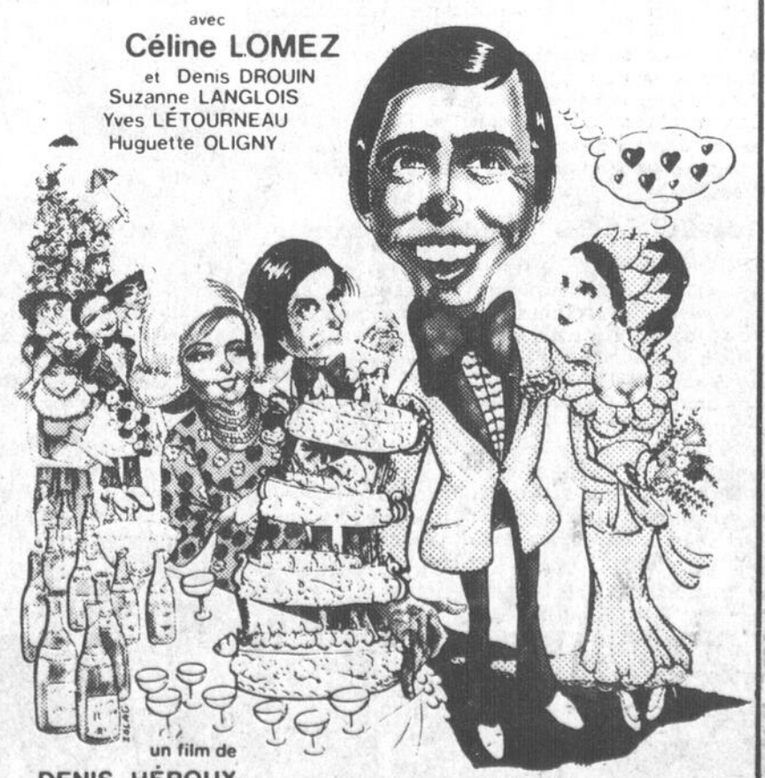
Jusqu'au 13 mars inclusivement: "Jeunes filles impudiques" - "Les chiennes".

NORMANDIN

Cinéma le Foyer

Jusqu'au 10 mars inclusivement: "Le totem du sexe" - "Les démoniaques".

Un jour seulement
POUR TOUS
ANDRÉ DE LA VARRE présente
UN VOYAGE DE VACANCE EXTRAORDINAIRE !
Fabuleuse Espagne
en COULEUR
ROMANTIQUE! EXCITANT !
Avec GUY DE LA RIVIÈRE agissant comme hôte et guide en personne sur la scène
MARDI — 11 MARS
2.00 P.M. ET 8.15 P.M.
CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

COMMENCANT LE 7
Gilles LATULIPPE
POUR TOUS
dans
POUSSE MAIS POUSSE ÉGAL
avec
Céline LOMEZ
et Denis DROUIN
Suzanne LANGLOIS
Yves LÉTOURNEAU
Huguette OLIGNY

un film de
DENIS HÉROUX
DISTRIBUTION FRANCE FILM
JANINE SUTTO · JULIETTE HUOT · FERNAND GIGNAC · JEAN LAJEUNESSE · JEAN-PIERRE MASSON
SCÉNARIO ET DIALOGUES MARCEL GAMACHE
MUSIQUE LEE GAGNON
BELLEVUE
JONQUIERE RUE ST-HUB. et CENT.
CAPITOL
CHICOUTIMI 77 est RUE RACINE
CANADIEN ALMA
DIANA ROBERVAL
SAGUENAY BAGOTVILLE

QUEBEC EN BREF

RCM—JEUX

MONTREAL (PC) — C'est un véritable barrage de questions que les conseillers du RCM ont opposé au maire Jean Drapeau, jeudi, sur la question des Jeux Olympiques, avant de se prononcer sur une demande de crédit de $250 millions, pour terminer la construction des installations.

Si le maire s'est prêté de bonne grâce à cet interrogatoire en règle, il n'a cependant rien appris de nouveau aux conseillers.

Les conseillers du RCM, en principe, ne pourront s'opposer à la nouvelle demande de crédits, puisqu'à Québec, ils ont dit qu'ils approuvaient les Jeux olympiques tout en faisant des réserves sur la "modestie" même des installations et sur les dépenses impliquées.

PENNING—PIL

MONTREAL (PC) — Lorne Penning a été condamné à 30 mois de prison, mercredi, pour un hold-up de banque de $5,932, commis en janvier 1973.

Penning est ce même individu qui avait obtenu des fonds du gouvernement fédéral, dans le cadre du Programme des initiatives locales... pour aider à la réhabilitation des ex-détenus.

Devant le juge Marcel Beauchemin, la défense a fait entendre plusieurs témoins, qui ont vanté l'oeuvre mise sur pied par l'accusé.

Le ministère public a rétorqué que les tribunaux devaient être encore plus sévères à l'endroit de ceux qui profitent des deniers du peuple.

UNITED AIRCRAFT

QUEBEC (PC) — Une manifestation monstre devant le Parlement à l'ouverture de la session ou du piquetage devant la maison privée de chacun des membres de l'Assemblée nationale, toutes ces mesures seront envisagées vendredi, lors d'une réunion de permanents syndicaux de la FTQ, comme appui aux grévistes de la United Aircraft.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, un porte-parole des grévistes, M. Guy Bisaillon, lors d'une conférence de presse à Québec.

La conférence de presse des grévistes de la United Aircraft marquait le passage à Québec d'un groupe de comédiens qui donnent bénévolement un spectacle au profit des syndiqués de cette compagnie multinationale.

DRAPEAU—TRIBUNAL

MONTREAL (PC) — L'avocat du maire Jean Drapeau a présenté une motion de non-lieu, jeudi, en Cour municipale, où le premier magistrat est accusé d'avoir voté illégalement au cours d'une assemblée du conseil municipal.

Selon Me Gérard Beaupré, la vieille charte de Montréal, qui remonte à 1832 et qui a été amendée plusieurs fois depuis, ne mentionne pas le délit que lon reproche à M. Drapeau.

Quant à Mme Thérèse Daviau-Bergeron, conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal, elle soutient que le maire a fauté en votant à quatre reprises, à l'assemblée du 5 décembre dernier.

Le RCM détient 18 des 55 sièges du conseil municipal.

La cause a été ajournée au 15 avril.

POIGNARDEE

MONTREAL (PC) — Deux adolescents, âgés de 16 et 18 ans, ont été appréhendés, jeudi, moins de deux heures après avoir présumément poignardé une femme de 44 ans, à Dollard-des-Ormeaux.

Transportée d'urgence à l'hôpital Lakeshore, Mme Mary Shields était déjà morte à son arrivée.

Quant aux suspects, ils doivent comparaître aujourd'hui devant le tribunal sous une accusation de meurtre.

L'interrogatoire de la police a révélé que c'est dans le but de voler que les deux adolescents ont pénétré à l'intérieur de la maison de M. Schamltz, où dormaient 11 personnes.

En s'éveillant, Mme Shields a aperçu les cambrioleurs et elle s'est mise à crier. Pris de panique, les voleurs l'ont poignardée avant de prendre la fuite, mais non sans avoir été vus par quelques-unes des personnes qui se trouvaient dans la maison.

La description des suspects a permis à la police de les appréhender dans la rue, non loin de là.

CECM — PARALLELES

MONTREAL (PC) — Les quelque 710 élèves du territoire de la CECM qui sont inscrits à des "classes parallèles" s'adonnent à ces activités hors des écoles de la Commission, avec des enseignants bénévoles, par l'entremise des paroisses, et à l'initiative des comités de parents plutôt que des principaux d'écoles.

Tel est le rapport qu'a reçu, jeudi, le Conseil des commissaires, qui a passé l'éponge sur les quelques annexes démontrant que des directeurs d'école ont participé directement au recrutement d'élèves néo-québécois d'âge pré-scolaire, auxquels on offre dans ces classes un cours d'anglais qui les mènera à satisfaire aux tests linguistiques prévus à la 22 pour mesurer leur "connaissance de la langue d'enseignement".

Ces initiatives locales auraient eu lieu avant l'intervention de la direction du secteur anglais de la Commission, via les directeurs des deux régions administratives anglaises.

UNIVERSITE — MANIFESTATION

TROIS-RIVIERES (PC) — Abandonnant leurs cours, jeudi, quelque 160 professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont manifesté leur mécontentement à l'égard du recteur, au cours de la cérémonie soulignant la levée de la première pelletée de terre, sur l'emplacement du Centre des media.

Les professeurs, qui négocient une convention collective, ont empêché M. Gilles Boulet de prononcer le discours de circonstance, réclamant une rencontre avec le syndicat.

M. Boulet s'est contenté de répondre qu'il attendait le retour du conciliateur pour reprendre les négociations.

Les cours, interrompus durant la journée, devaient reprendre aujourd'hui.

Cournoyer affirme avoir traité la FTQ et la CSN sur un même pied

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Vous êtes certainement un démocrate, a déclaré hier le juge Robert Cliche au ministre du Travail Jean Cournoyer, en le remerciant d'avoir répondu à toutes les questions que la



commission lui avait posées.

Le président de la commission d'enquête sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction a souligné que le ministre s'était présenté volontairement devant la commission à la suite d'une invitation et sans avoir été assigné.

Le ministre qui avait pris la majeure partie de la matinée pour faire une revue de la situation dans l'industrie du bâtiment, a répondu durant l'après-midi aux questions de la commission.

A une question du juge Cliche, M. Cournoyer a déclaré que, quand la CSN était en pouvoir de force, elle avait le même comportement que la FTQ actuellement.

Au sujet de la Commission de l'Industrie de la Construction, le juge Cliche a déclaré que la commission allait se pencher "vers ce nid de patronage".

Responsabilités

Il a rappelé à M. Cournoyer qu un ministre ne pouvait échapper à ses responsabilités en invoquant une charge trop lourde ou un trop grand nombre d'occupations.

M. Cournoyer a révélé qu'il avait un jour ordonné une enquête sur un comité paritaire, avec un mandat en quatre points. Malheureusement, ce mandat avait par la suite été restreint par un comité, formé entre autre d'un sous-ministre et du vérificateur général de la province. M. Cournoyer n'a appris ce fait qu'il y a deux semaines a-t-il dit.

Le ministre n'est pas d'avis que la CIC soit abolie et remplacée par une régie. Cet organisme est chargé d'administrer le décret pour que le petit travailleur soit bien traité. S'il était bien administré, il n'y aurait pas de raison de le remplacer.

Il a révélé qu'au "moment où on se parle, on m'indique que ça commence à aller bien à la CIC". Le commissaire Brian Mulroney a dit craindre qu'il ne s'agisse là du repentir de dernière minute de l'homme menacé de mort.

Rapport

A tout événement, M. Cournoyer va attendre le rapport de la commission pour se prononcer sur la question d'une régie pour administrer le décret de la construction.

A la Fédération de l'industrie de la construction, qui a reproché au ministre d'avoir trop de conseillers autour de lui, M. Cournoyer a répondu que c'était son privilège d'avoir des conseillers et qu'il ne voyait pas ce que la fédération avait à voir dans l'administration de son ministère.

M. Cournoyer a avoué avoir ordonné l'expulsion des bureaux de son ministère de M. Paul Caron, coordonnateur de l'embauche de la SEBJ. Il n'a jamais rencontré M. Caron et n'avait rien contre lui.

Mais il ne voulait pas que la SEBJ, qui tentait de prendre en mains l'embauche à la baie James, installe un employé dans les bureaux du ministère du Travail, a-t-il dit.

Il n'a entendu papier de l'offre d'un pot-de-vin de $2,000 par M. Joyal que lorsque la commission a révélé ce fait, il y a deux semaines, a affirmé le ministre.

Embauche

Il ne se souvient pas avoir signé la lettre qui a permis à M. Yvon Bergeron de prendre charge de l'embauche à la baie James. Mais il a fait vérifier l'authenticité de la signature et il s'agit bien de la sienne.

Il a affirmé qu'il s'agissait d'une lettre tellement technique, décrivant en détails les fonctions de M. Bergeron, qu'il ne pouvait l'avoir écrite lui-même.

C'était le genre de lettres qu'il signe quand elles lui sont présentées par un sous-ministre. Mais deux sous-ministres ont quitté son ministère depuis ce temps, et M. Cournoyer ne sait plus lequel pourrait lui avoir présenté la lettre à signer.

Il ne connaissait pas M. Bergeron et n'a discuté de son engagement ni avec M. Paul Desrochers, le conseiller spécial du premier ministre, ni avec M. Michel Guay, un de ses adjoints.

Après que M. Desrochers lui eut dit que M. Bergeron avait été mis de côté par le sous-ministre Claude Mérineau, il a demandé à celui-ci si c'était à cause de son incompétence que cette mesure avait été prise.

Mérineau

M. Mérineau lui avait répondu qu'il était difficile d'établir l'incompétence de M. Bergeron, et qu'il avait été mis sur la "tablette" parce qu'il ne s'entendait pas avec les autres préposés à l'embauche dans la province.

M. Cournoyer a admis qu'il avait alors ordonné au sous-ministre de réintégrer M. Bergeron à son poste. Dans un ministère qui emploie 5,000 personnes, a-t-il dit, on ne peut mettre de côté une personne chaque fois qu'elle ne s'entend pas avec quelqu'un d'autre.

La commission doit siéger ce matin à Montréal, à 11 hres, après avoir entendu un témoin à huis clos dès 9 hres. On ignorait hier soir qui était ce témoin entendu à huis clos et quel était l'ordre du jour de la commission pour ce qui sera, croit-on, sa dernière journée d'auditions publiques.

Marcel Pépin:

Ni gouvernements ni employeurs ne peuvent plus cacher l'amiantose

MONTREAL (PC) — Outre le fait que deux ouvriers de l'amiante sur trois souffrent "d'anomalies pulmonaires" clairement attribuables aux fibres d'amiante, à Thetford, les données médicales rendues publiques, jeudi, par la CSN révèlent que les normes admises sur la concentration d'amiante dans l'air du milieu de travail sont insuffisantes pour assurer une protection adéquate des ouvriers.

En effet, l'équipe de quatre spécialistes du Mount Sinai School of Medecine de New York qui a analysé les radiographies a découvert des anomalies pulmonaires causées par l'amiante chez 54 pour cent de ceux qui travaillent dans des puits de mine à ciel ouvert, où la poussière d'amiante n'atteint normalement pas le maximum officiellement tolérable.

Ce taux d'anomalies est évidemment plus faible que celui des ouvriers qui travaillent sous terre (72 pour cent) ou dans les moulins (65 pour cent), mais il est quand même suffisamment élevé pour prouver que l'amiante présente un danger sérieux, affirme la CSN.

Les données médicales rendues publiques ne concernaient que les examens aux rayons X effectués par l'équipe de chercheurs du Mount Sinai dirigés par le docteur Irving Selikoff. Elles ont été communiquées à la CSN par le docteur William Nicholson, membre de la même équipe américaine.

Le responsable des recherches à la CSN, M. Kemal Wassef, a aussi informé les journalistes que la centrale prévoit recevoir prochainement les résultats des autres études entreprises en même temps sur le taux de mortalité dans la région de Thetford, sur les difficultés respiratoires des ouvriers de l'amiante, sur les autres affections pulmonaires décelées, ainsi qu'un rapport sur les relations entre ces facteurs divers.

La seule chose déjà connue de ces rapports futurs, c'est que 40 pour cent des décès de la région sont provoqués par des maladies pulmonaires, si l'on en croit un communiqué de presse de la centrale.

Malgré le nombre considérable des anomalies pulmonaires constatées, les données médicales disponibles permettent d'affirmer que la plupart des ouvriers ne sont pas gravement atteints: si on se limite aux lésions du tissus pulmonaire lui-même causées par l'amiantose, on constate que 48 pour cent des ouvriers n'ont aucune trace de cette maladie.

Un autre 46 pour cent est atteint de façon bénigne, c'est-à-dire que les symptômes radiologiques sont à peine suffisants pour qu'on puisse attribuer les lésions aux fibres d'amiante. Un autre groupe de 6 pour cent souffre d'une atteinte modérée et il n'y a que trois ouvriers chez qui on a décelé une amiantose grave.

Les deux médecins montréalais présents à la conférence de presse d'hier, le docteur Donald Haigh et le docteur Sylvère Vandemoortèle, ont toutefois précisé que ces lésions sont irréversibles et qu'elles peuvent continuer à se développer après que l'exposition aux poussières d'amiante aura cessé.

Le président de la CSN, Marcel Pépin, a déclaré hier qu'à la suite de cette première étude scientifique du genre auprès d'un groupe de travailleurs de l'amiante du Québec ni les compagnies ni le gouvernement ne pourront plus ignorer ou feindre d'ignorer que l'amiante représente un grave danger pour la santé de ceux qui y sont exposés.

A ses yeux, les informations disponibles indiquent que les ouvriers de l'amiante doivent cesser de faire aveuglément confiance aux propos rassurants des compagnies et du gouvernement pour prendre leur situation en main personnellement. Les ouvriers de l'amiante louent leur travail et non pas leur santé, a-t-il dit.

Canadian Coppers

Pourquoi ne met-on pas des patrons dans la zone de danger?

MONTREAL (PC) — M. Rosaire Leblanc, un inspecteur du ministère du Travail du Québec, a déclaré hier devant une enquête du coroner que les fenêtres brisées du toit de l'usine et le vent ont pu contribuer à la mort par empoisonnement à l'arsine de deux travailleurs de la Canadian Copper, en janvier.

Les règlements de sécurité provinciaux, a précisé M. Leblanc, exigent que des dispositifs d'échappement soient situés de façon à ce que les gaz émis ne soient pas repris par les bouches d'aération. Les vents du sud et du sud-ouest, a-t-il poursuivi, ont pu souffler l'air chargé d'arsine — un gaz qui est 2.7 fois plus dense que l'air pur — de la bouche d'évacuation à l'intérieur de l'usine par la bouche d'aération et les fenêtres brisées.

La distance de 46 pieds qui sépare les deux bouches n'est pas suffisante pour assurer la sécurité des employés de la raffinerie, a-t-il ajouté.

"Dans la plupart des usines de produits toxiques, a souligné en outre M. Leblanc, les cheminées sont très hautes de manière à permettre aux gaz de se dissiper".

La dernière inspection gouvernementale remonte à 1967, a-t-il indiqué.

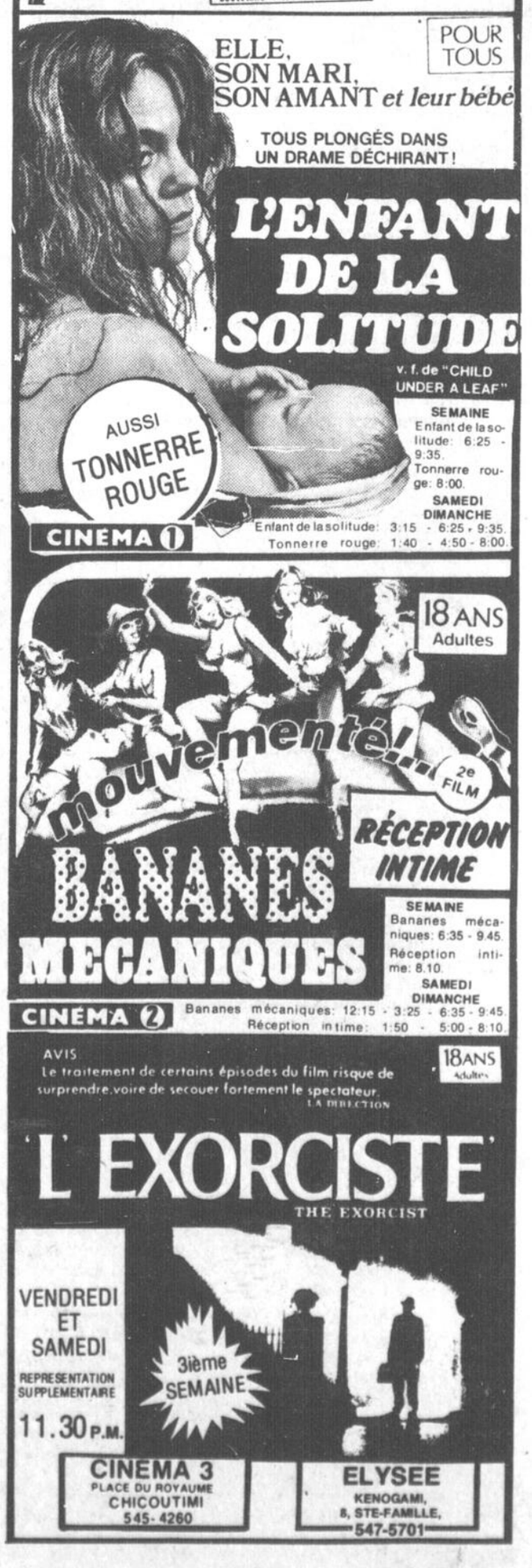
Un autre témoin, M. Paul Bélanger, du ministère de l'Environnement, a affirmé que les mesures du niveau d'arsine effectuées à l'usine quatre jours après les deux empoisonnements ont révélé des concentrations de gaz très inférieures aux valeurs limites.

M. Bélanger a précisé que les mesures avaient été prises alors que les machines étaient arrêtées afin de déterminer si les employés pouvaient reprendre leur travail en sécurité.

De son côté, M. Michel Chartrand, de la CSN, a demandé pourquoi les mesures n'avaient pas été effectuées avec les machines en marche. "Pourquoi ne mesure-t-on pas la présence d'arsine avec les machines en marche et les dirigeants de la compagnie dans la zone de danger?", s'est-il exclamé.

Chartrand-











Le Canada en bref

Answer — eaux canadiennes

OTTAWA (PC) — Dans un communiqué publié jeudi soir, le ministère des Affaires extérieures a affirmé que, pour le gouvernement canadien, le cargo "The Answer" a bel et bien été arraisonné dans les eaux canadiennes.

"Les eaux du golfe Saint-Laurent sont considérées historiquement comme des eaux canadiennes", précise le communiqué.

Le ministère a émis ce communiqué pour dissiper ce qu'il appelle "des affirmations contradictoires" en rapport avec cette affaire.

Environnement — Syncrude

OTTAWA (PC) — Selon le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, le gouvernement fédéral doute encore du caractère approfondi des études faites par la Syncrude Canada Ltd. sur l'impact sur l'environnement qu'aura le développement des sables bitumineux de l'Alberta.

Mme Sauvé, a informé le comité des Communes sur les pêches et les forêts que c'était pour cette raison que le gouvernement a conclu un accord avec le gouvernement albertain pour dépenser une somme de $40 millions pour une étude sur l'environnement au cours des 10 prochaines années suite au projet de développement Syncrude.

CCDS

OTTAWA (PC) — Le Canada est dépourvu de services sociaux et médicaux communautaires, services dont ont besoin les personnes âgées pour ne pas se sentir isolées et négligées. C'est ce qui ressort d'un rapport publié jeudi par la Commission canadienne de développement social (CCSD).

Selon le directeur du programme des services personnels de la CCDS, M. Philip Hepworth, les agences gouvernementales et autres organismes responsables du bien-être des personnes âgées devraient porter plus d'attention à l'institution de services communautaires au lieu de créer des hospices.

Arts — mime

OTTAWA (PC) — Une compagnie canadienne de mime sous la direction de Adrian Pecknold, la Canadian Mime Theatre, termine cette semaine une tournée de huit semaines dans l'Est du pays en présentant durant cinq soirs son spectacle au Centre national des arts, à Ottawa.

Cette compagnie, qui ne regroupe que quatre personnes, présente un spectacle de deux heures composé de 18 tableaux, dont des numéros individuels et collectifs. Il s'agit à peu près du même progamme que celui présenté à Londres, l'automne dernier.

Pecknold, un des deux fondateurs de la compagnie avec le regretté Brian Doherty et maintenant son directeur artistique, est assisté de Harro Maskow, directeur associé, Robin Patterson et Paulette Hallich.

Sauvé — amiante

OTTAWA (PC) — Un groupe de travail du ministère fédéral de l'Environnement travaille actuellement à recueillir des données sur les émissions de fibres d'amiante, mais l'application de normes permissibles dans ce secteur paraît pour le moins lointaine.

C'est ce qui ressort des propos du ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, qui déclarait hier à la presse que les normes pouvant être définies par ce groupe d'étude devront être discutées avec les provinces avant d'être promulguées.

Agriculture — Whelan

OTTAWA (PC) — Un député libéral s'est opposé jeudi à certains amendements soumis par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, à la Loi sur la Stabilisation de l'agriculture.

M. Marcel Lessard, député de Lac-Saint-Jean, a affirmé aux Communes que le projet de loi constitue une étape positive, mais qu'il n'est pas parfait. Certains de ces aspects devraient être mieux expliqués par le ministre Whelan.

Il a mentionné plus précisément l'intention du fédéral de lier ses prix de soutien à la hausse des coûts de production. Selon M. Lessard, il est difficile de prévoir l'efficacité de ce système et les bénéfices qu'en retireront les agriculteurs.

Il a toutefois tempéré ses propos en affirmant que jamais, au cours des dernières années, le Canada n'a connu un ministre ayant autant à coeur la cause des producteurs agricoles.

Dommages-intérêts

VICTORIA (PC) — La Cour suprême de la Colombie Britannique a accordé des dommages-intérêts de l'ordre de $1.1 million à la jeune Corrine Rhonda Lissell, âgée de 18 ans, de Courtenay, suite aux blessures subies en 1972 dans un accident routier.

Il s'agit, croit-on, du deuxième jugement en importance dans une telle cause dans le Commonwealth. La somme la plus élevée jamais allouée le fut le 24 janvier dernier, quand Gary Thornton, âgé de 19 ans, obtint des dommages de l'ordre de $1.8 million après avoir été entièrement paralysé, suite à une fracture du cou dans un gymnase scolaire.

Mlle Lissell fut paralysée pour sa part de la ceinture aux pieds et au bras gauche, après que la motocyclette, sur laquelle elle était passagère, est entrée en collision, le 13 juin 1972, avec une automobile qui effectuait un virage à gauche.

Un jury de huit membres a délibéré durant six heures et dix minutes avant de rendre ce jugement.

Le conducteur de la moto et celui de la voiture doivent se partager la responsabilité de l'accident. Dans le cas du motard, toutefois, il doit assumer 95 pour cent de la responsabilité, à cause de l'imprudence dont il a fait preuve, de son inexpérience, de la vitesse trop grande à laquelle il roulait et de son mauvais jugement des conditions routières au moment de la tragédie.

Caucus

OTTAWA (PC) — Environ 35 députés fédéraux et sénateurs des quatre provinces de l'Atlantique se sont réunis, mercredi soir, pour la première fois en caucus groupant des gens de tous les partis, pour discuter des problèmes du transport régional.

Et ils ont écouté des représentations de délégués du Conseil économique des provinces atlantiques, de la Commission des transports des provinces atlantiques, et du Comité conjoint fédéral-provincial des transports.

M. William Jenkins, vice-président exécutif du CEPA, a expliqué que les délégués s'inquiétaient surtout du coût élevé des transports dans les provinces Maritimes. "Il importe, dit-il, de rappeler qu'il s'agit là d'une région à population peu dense, et nous cherchons des moyens de réduire ces coûts."

M. Jenkins a révélé que la question de subventions au chapitre des transports avait été discutée durant la réunion tenue à huis clos, mais a regretté de ne pouvoir donner plus de détails sur ce qui s'est dit.

"Cette réunion était destinée à nous renseigner, a-t-il ajouté, et aucune solution ou proposition spécifique n'a été mise de l'avant."

Trudeau élargit sa mission en Italie

ROME (AFP) — L'Italie sera à l'avant-garde, à Bruxelles, pour faire progresser l'effort méritoire du Canada en vue d'établir avec la CEE, à tous des niveaux, les rapports les plus étroits possibles. C'est, selon un porte-parole italien, l'assurance que M. Aldo Moro, président du conseil italien, a donnée jeudi à M. Pierre Elliott Trudeau, au cours de l'entretien de deux heures qu'ont eu les deux hommes d'Etat au palais Ghigi et auquel assistant M. Mariano Rumor, ministre italien des Affaires étrangères.

M. Moro a fait observer que la compétence de la CEE était limitée au domaine commercial et ne s'étendait pas aux accords de coopération. En forçant la lettre des règlements communautaires, il devrait être possible d'envisager par un effort d'imagination créatrice des liens dépassant le plan commercial, étant donné l'importance de la collaboration particulière que le Canada veut établir avec l'Europe. M. Trudeau, selon le porte-parole, s'est félicité de la compréhension des dirigeants italiens.

Sur le plan bilatéral, immigration, uranium et investissements entre les deux pays ont constitué les têtes de chapitres des entretiens de jeudi.

Immigration: la partie italienne a souligné la nécessité d'intensifier par des rencontres entre fonctionnaires des deux pays et au niveau politique approprié les rapports culturels, sociaux et économiques de l'Italie et du Cues de l'Italie et du Canada. Les préoccupations italiennes quant aux émigrés vivant au Canada portent essentiellement sur les difficultés de l'adaptation linguistique, la sécurité d'emploi et l'assistance sociale. Ils espèrent que des formules ad hoc seront mises au point, compte tenu de la loi fédérale et des législations provinciales en ces domaines.

M. Trudeau s'est montré favorable à la poursuite de l'émigration italienne, faisant valoir l'apport économique et culturel de la communauté italienne à la société canadienne.

Commerce

M. Trudeau, selon le porte-parole italien, s'est déclaré satisfait que l'Italie s'apprête à ratifier le traité de non prolifération nucléaire. M. Moro, pour sa part, a souligné que l'Italie avait parfaitement conscience des exigences du Canada en vue de garantir l'utilisation pacifique de l'atome.

D'autre part, l'Italie souhaite voir les investisseurs canadiens s'intéresser en particulier au développement du sud de la péninsule. M. Moro a assuré que le capital canadien pouvait être investi en Italie sans discrimination.

Deux autres points des relations bilatérales ont porté sur un projet d'accord de coopération économique et technique dont M. Moro a dit qu'il devrait "préfigurer" l'entente que le Canada cherche à conclure avec la CEE, et sur l'accord de double imposition dont les Italiens souhaitent la conclusion rapide.

Des échanges généraux ont d'autre part couvert la crise énergétique, les prix des matières premières et leurs répercussions sur l'économie mondiale. L'Italie a souligné à ce propos que l'on ne pouvait ignorer les revendications des pays producteurs de pétrole quant à leur développement économique.

Questions internationales

M. Rumor, qui est rentré mercredi soir d'un voyage en Arabie séoudite où il accompagnait le président de la République, Giovanni Leone, a fait un exposé sur la situation au Proche-Orient. L'Italie est favorable à la reprise de la conférence de Genève si la nouvelle tournée de M. Henry Kissinger porte des fruits.

Canadiens et Italiens sont d'autre part convaincus qu'il est autrement difficile d'établir un dialogue pacifique entre Chypriotes grecs et turcs.

Les deux pays ont constaté la similitude de leurs positions quant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et en particulier leur attachement à la liberté d'échange des informations et des personnes. Similitude aussi des vues des deux pays pour les efforts des pays de l'OTAN dans le sens de la détente Est-Ouest.



C'EST EN ITALIE que le premier ministre Trudeau a connu les plus chaleureux partisans de son idée de statut spécial pour le Canada avec les pays du Marché commun. (PC Téléphoto)

Don d'un million aux pays andins

LIMA (AFP) — Le gouvernement canadien a fait don de $980,500 au groupe des pays andins (Bolivie, Chili, Pérou, Equateur, Colombie et Venezuela) pour la poursuite de recherches forestières dans ces pays.

La remise de ce don a eu lieu jeudi, à Lima, au siège du groupe des pays andins, en présence du représentant du Centre de recherche canadien pour le développement international. Ce don est destiné à réaliser un projet sur la connaissance technologique du bois et son usage pour la construction.

La loi 22 empêcherait des anglophones d'Aylmer d'apprendre le français

OTTAWA (PC) — La commission scolaire d'Aylmer (CSA) aimerait pouvoir se passer de la Loi 22, car telle qu'écrite, la loi pourrait empêcher certains anglophones de la CSA, désirant apprendre le français, de s'inscrire à des écoles françaises.

C'est du moins l'avis exprimé par l'ensemble des commissaires à la réunion du conseil de la CSA tenue mercredi soir, lors de l'étude du projet de règlement relatif à la connaissance de la langue d'enseignement découlant de la Loi 22.

Depuis l'existence de la CSA aucun francophone ne s'est inscrit dans des écoles anglaises. Par contre, en septembre 1974, 130 anglophones ont été intégrés dans des classes françaises au niveau de la maternelle et des 1e et 2e années, grâce à la flexibilité de la Loi 63 permettant aux parents de choisir librement la langue d'enseignement pour leurs enfants, a expliqué le directeur adjoint Hubert Lacroix.

D'autre part, a-t-il poursuivi, la Loi 22 jouerait le rôle inverse de cet objectif prévu en empêchant l'apprentissage du français aux anglophones.

Anglicisation

Dans une autre veine et poussant plus loin le raisonnement, le président de la CSA, M. René Préfontaine, a indiqué que "la Loi 22 pourrait favoriser l'anglicisation des francophones car la majorité ici est parfaitement bilingue... s'il y avait une tendance chez les francophones de s'inscrire dans les écoles anglaises, la Loi 22 ne corrigerait rien puisque nos jeunes francophones sont suffisamment bilingues pour passer des tests de connaissance de la langue seconde".

De plus, selon M. Préfontaine, "C'est un pas en arrière pour nous. Nous vivons dans un milieu très mixte et plusieurs familles viennent s'installer ici pour permettre à leurs enfants d'apprendre le français.

Ce que la Loi 22 contrarie en ne le permettant plus dans de nombreux cas".

Les commissaires auraient préféré outrepasser la loi mais ils ont choisi de s'y conformer puisqu'un tel geste, comme l'a expliqué M. Préfontaine, entraînerait éventuellement la mise en tutelle de la CSA et une coupure des subventions.

Toutefois, ils ont décidé de ne pas donner suite à l'invitation du ministère de l'Education de lui faire parvenir des commentaires et suggestions. "Nous n'avons pas de temps à perdre à envoyer des commentaires à Québec. Nous devons voir comment on peut s'accommoder d'une situation de fait", a déclaré M. Préfontaine.

Le projet de résolution stipule que "tout enfant dont on doit mesurer s'il connaît suffisamment la langue d'enseignement pour satisfaire à l'article 41 de la Loi 22, lors d'une entrevue avec le directeur d'école, le titulaire du niveau d'inscription et le professionnel non enseignant, devra être jugé comme ayant une connaissance suffisante de la langue d'enseignement.

Dans le cas où un enfant ayant été jugé comme ayant une connaissance suffisante de la langue d'enseignement et qui, au courant de l'année scolaire, éprouve des difficultés d'apprentissage et d'adaptation à cause de la langue d'enseignement, le directeur pourra reclasser l'étudiant selon la nature de ses besoins. Cette décision sera irrévocable. Toutefois, les parents pourront faire appel au ministre de l'Education".

Ménard aurait agi légalement

BRIDGETOWN, Barbades (PC) — La compagnie, qui contrôle une agence pour vacanciers aux Barbades où l'ex-vice président d'Air-Canada, Yves Ménard, a acheté une villa en 1973, a affirmé que rien d'illégal n'était survenu dans cette transaction.

M. Ménard a démissionné de son poste une journée avant qu'un journal de Montréal n'affirme que l'administrateur en cause, même s'il avait occupé ou loué la villa, n'avait encore versé aucun paiement hypothécaire sur celle-ci.

La Gazette de Montréal affirmait que M. Ménard était le responsable, à Air Canada, des baux à long terme passés entre la compagnie Air Canada et l'agence Sunset Crest, aux Barbades.



FUTURS MARIES

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU

Nouvelles séries de faire-part 1975, incluant une centaine de nouveaux modèles.

1 livret souvenir vous est remis gratuitement avec l'achat de vos faire-part.

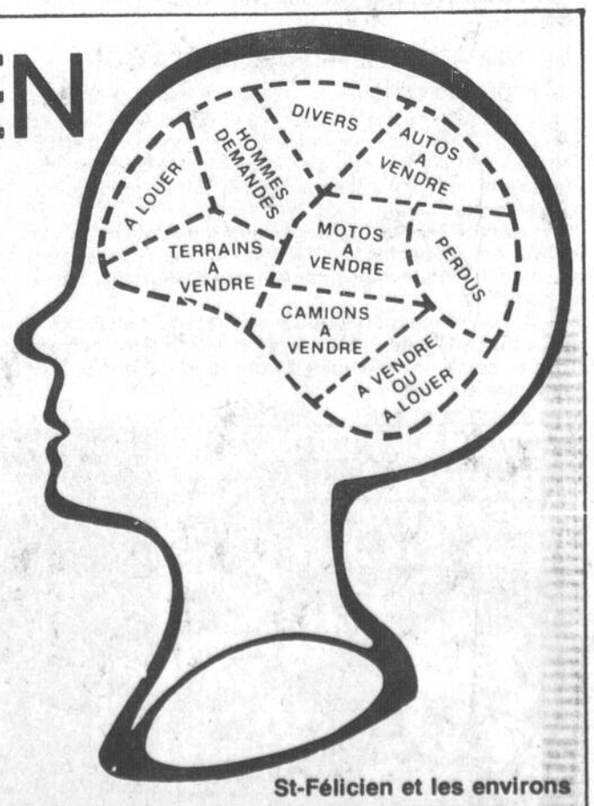
Pour information, téléphonez à: 545-4475 et demandez Claude Tremblay.

Rendez-vous à:

L'Imprimerie
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
545-4475

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

VENDRE
ECHANGER
LOUER



LES ANNONCES CLASSÉES
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains

Jeux du Québec hiver'75

La région ajoute 15 autres médailles

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

Jeux du Québec hiver'75

Le deuxième bloc des Jeux prend fin

2e section — Vendredi 7 mars 1975 — Page 13

"Maud... que j'sus fier", se répétait Pierre Belley

RIMOUSKI — "Maud... que j'sus fier. Hé ça fait seulement cinq semaines que je pratique les poids et haltères, j'sus fier pour vrai. J'ai hâte de voir M. Gagné mon entraîneur, lui aussi, il va être content".

Pierre Belley, un haltérophile dans la catégorie des poids milourds de la région Saguenay-Lac-St-Jean, venait de décrocher deux médailles de bronze et une médaille d'argent dans sa catégorie et il exprimait sa satisfaction avec exhubérance.

"En épaulé-jeté, j'ai fait 195 kilos, dit-il, mais j'aurais pu faire mieux. Il fallait quand même jouer "safe" car autrement j'aurai pu tout manquer et ç'aurait été de valeur". Et il ajoutait: "la prochaine fois, ça va être encore mieux parce que M. Gagné va commencer à nous entraîner à la "squat", ça va faire un changement".

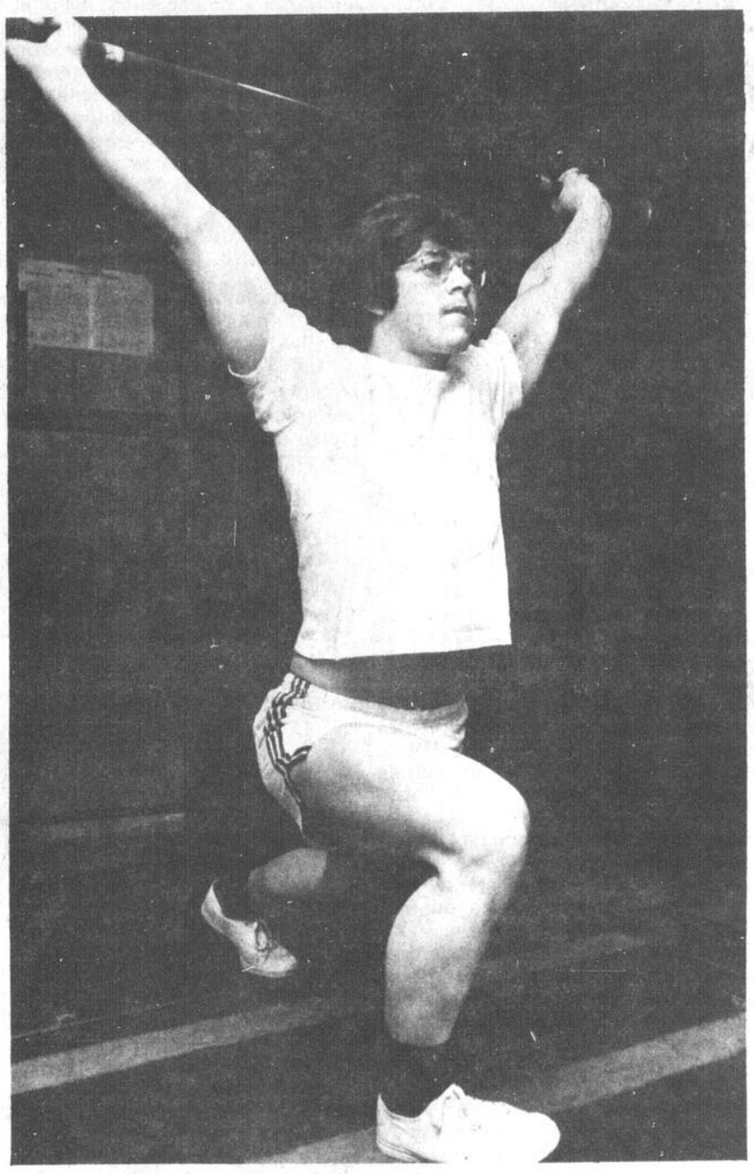
Au fait, que'est-ce que la "squat"? "Il s'agit de se plier rapidement sur les talons et de se relever avec le poids. Le reste c'est une affaire de routine. Evidemment, ça demande de la technique et de l'entraînement continu mais avec M. Gagné, on va l'avoir assez vite".

Il faut dire que M. Gagné, dont Pierre Belley parle avec autant d'admiration, n'est pas le dernier venu au domaine de l'haltérophilie. C'est un gars de Bagotville, ancien champion canadien, qui a décidé de consacrer ses heures de loisir à la formation des jeunes, dans une discipline austère et très exigeante.

Pierre et son frère Denis, qui s'entraînent tous les deux au gymnase de Steven Gagné, ont raison d'être satisfaits de leur performance car ce sont des novices dans les poids et haltères mais, par contre, ils ont des mucles puissants et ce n'est pas à dédaigner.

Pierre travaille sur la construction domicilaire pour son père qui est contracteur et le fait de transporter du matériau de construction sur son dos, toute la journée, lui aide à se garder en bonne condition physique.

Fait important, c'est que les deux frères manifestent une passion quasi désordonnée pour l'haltérophilie. De plus, ils sont combatifs et déterminés, un signe distinctif d'athlète avec un talent assuré.



PIERRE BELLEY... il a décroché deux médailles de bronze et une médaille d'argent, hier, aux Jeux de Riki.

Horaires des compétitions parfois trop comprimées

RIMOUSKI — Les horaires de certaines compétitions sont trop comprimées et il est inadmissible de faire jouer des jeunes dans des conditions aussi exténuantes. C'est du moins l'opinion d'un médecin de Rimouski qui venait de traiter un jeune athlète qui avait succombé à l'épuisement occasionné par un calendrier de compétition trop surchargé au tennis sur table. Il s'agissait du jeune Philippe Trudel, de Shawinigan.

La raquette et le curling étaient deux autres disciplines où les programmes n'étaient pas toujours conformes à la prudence. Certaines équipes ont dû disputer trois et quatre matches de curling, durant la journée de mercredi en plus d'être obligées de jouer trois matches consécutifs, hier matin, pour atteindre la grande finale.

A la raquette, certains athlètes ont eux aussi manifesté de l'épuisement et des juvéniles, bien entraînés et bien préparés pour ces épreuves, ont éprouvé de la lassitude et de l'épuisement.

Un gars comme Denis Boulanger avait peine à dormir la nuit et mangeait très peu durant les compétitions. Ce qui n'était pas de nature à lui procurer le repos. De l'avis du même médecin, les jeunes ne sont pas préparés physiquement pour pouvoir se conformer aux exigences de calendriers aussi chargés et aussi mal élaborés. On devra y songer dans l'avenir.

Textes de Julien Gagnon

En haltérophilie, on dénote une augmentation dans le rendement, comparativement à l'an passé. Dans la Beauce, la région avait pris la dixième place avec trois médailles d'argent et trois de bronze. Cette année, on se retrouve en sixième place au classement avec seulement trois médailles. C'est ce qui démontre que les médailles ne sont pas le seul critère de puissance et de qualification. Un rendement régulier de la part des athlètes participants est de beaucoup plus profitable au classement.

C'est ce qui s'est produit avec les haltérophiles dont les performances furent très encourageantes. A la raquette, inutile de revenir avec l'histoire de la région que l'on a racontée, et qui s'est répétée, hier. Les mêmes athlètes ont défilé régulièrement dans le cercle des vainqueurs et on peut difficilement espérer mieux. Pour la raquette, il s'agit d'une première place pour la région, avec un total de 24 médailles pour cette seule discipline.

Denis Boulanger n'a pas été chanceux dans la course 800 mètres, alors que son pied s'est détaché de la courroi à environ 300 pieds du fil d'arrivée. Avant qu'il eût pu se remettre en course, Boulanger avait eu le temps de se faire "enfiler" par quatre autres concurrents, occasionnant ainsi une cinquième place pour Denis.

Au trois milles à la course, l'athlète de Dolbeau fut très satisfait d'une deuxième place car il ne prévoyait pas réussir beaucoup mieux que cela. Il ne faut tout de même pas exiger l'impossible.

En patinage de vitesse, ce fut un rendement identique à l'an passé, soit une septième place au classement. Une seule petite différence et c'est synonyme d'amélioration, c'est que dans la Beauce on a terminé avec un total de 410 points comparativement à 670.5 pour cette année. Une médaille d'argent et deux de bronze ainsi qu'un meilleur rendement pour quelques-uns des portes-couleurs régionaux est la cause de cette différence. Eric Cole et Diane Holland qui se sont illustrés de façon particulière.

En tennis sur table, un léger fléchissement qui nous fait glisser de la première à la troisième place, comparativement avec les résultats de la Beauce et un total de 87 points alors que l'an passé, on accumulait 258 points.

Deux médailles d'argent et une de bronze furent notre palmarès sur le plan individuel alors que pour la première fois, en quatre ans, la région n'est pas détentrice d'une médaille sur le plan du championnat par équipe.

Même si c'est encore très appréciable pour nous, on doit admettre que les autres régions ont progressé assez rapidement. La Rive-Sud, le Sud-Ouest et Montréal Concordia ont grandement amélioré leur position et sont maintenant des concurrents très sérieux au titre provincial, en tennis sur table.

La période de réflexion semble vouloir s'amorcer

RIMOUSKI — La période de réflexion envisagée par le président des Jeux du Québec, Gilles Morier, semble vouloir s'amorcer de façon définitive. Et ce, sans aucun délai.

Une étude des réalisations accomplies au cours des éditions antérieures des Jeux du Québec, a suscité des recommandations pertinentes en prévision d'une politique nouvelle et d'une orientation plus rationnelle des Jeux.

Mme Lise Cardinal, présidente de ce comité d'étude, qui est également présidente du comité de sélection des villes-hôtesses, est d'avis que le temps des demi-mesures ne peut plus durer et que l'on doit maintenant envisager un champ d'action où les critères d'opération seront mieux sélectionnés.

Mme Cardinal recommande entre autres choses, la nomination de personnes mieux préparées, pour accompagner les athlètes dans leurs déplacements en plus de pouvoir exercer une surveillance plus étroite. Certains incidents déplorables se sont déroulés en certaines occasions, dans le passé, et on veut éviter que ces accidents de parcours se répètent car on ne veut pas que les Jeux soient éclaboussés par le comportement de quelques athlètes qui commettent des erreurs d'aiguillage.

Le comité d'étude prévoit le maintien de la fréquence de la présentation des Jeux, soit durant la période d'été et d'hiver mais, par contre, on envisage la possibilité d'une participation plus sélectionnelle afin de faire disparaître les athlètes dont la présence n'est pas justifiée.

En somme, on veut de plus en plus éliminer la médiocrité et faire en sorte que les Jeux du Québec jouent comme il se doit, le rôle qu'ils doivent remplir. On deviendra également plus exigeant à l'égard des critères d'acceptation des villes-hôtesses. Il ne sera pas question de favoriser un centre du Québec en fonction de ses besoins ou de ses impératifs en équipements sportifs. On devra fournir des garanties de clairvoyance, de saine administration, impliquant un plan opérationnel élaboré avec diligence.

Les prévisions de Gagnon se révèlent véridiques

RIMOUSKI — Jusqu'à date, les prévisions énoncées par le chef de la mission du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pierre-Yves Gagnon, se révèlent véridiques. Ce dernier estimait une troisième place pour la région et, advenant que le facteur chance veuille bien jouer en notre faveur, on pouvait tout de même espérer une deuxième place.

Après deux jours de compétition et dix disciplines complétées, la situation est loin d'être désespérée car une troisième place est acquise et seulement 16 points nous séparent de la Rive-Sud métropolitaine qui se retrouve en deuxième place. La première place détenue par Québec ne prend personne par surprise car cette région est située dans un vaste territoire qui regroupe plus d'un million de résidents.

Par surcroît, on nous dit que les deux premiers blocs de compétition ne favorisaient pas tellement Québec. Selon les responsables de cette région, c'est le troisième et dernier bloc qui représente la force de frappe. Il n'y a pas lieu de s'alarmer car, chose assurée, c'est sur le terrain que se décide le sort des concurrents et c'est à compter d'aujourd'hui et ce, jusqu'à dimanche midi, que les six dernières disciplines se dérouleront. Il s'agit du karaté, de la lutte olympique, du ballon sur glace, du ski alpin, du badminton et de la nage synchronisée.

Les matches de ballon sur glace prendront fin, le samedi à 19h. 15 alors que les cinq autres disciplines se continueront le lendemain.

Une seule discipline est au programme à titre de démonstration et c'est le saut de barils.

On se tourne déjà vers les Jeux de Trois-Rivières

RIMOUSKI — Les Jeux d'hiver à Rimouski tirent à leur fin et déjà il faut songer à la prochaine édition qui aura lieu, l'été prochain, à Trois-Rivières. Ce n'est pas faire affront à Rimouski de vouloir glisser doucement dans l'oubli les réalisations remarquables qui furent accomplies à cet endroit. Ainsi va la vie, Rimouski va mourir, vive Rimouski! Au suivant.

A la Société des Jeux, on n'exprime aucune crainte sur l'efficacité réelle des ressources humaines qui ont la tâche d'organiser les Jeux provinciaux d'été en 1975, à Trois-Rivières, mais on semble tout de même quelque peu inquiet de l'attitude outrecuidante manifestée par les organisateurs des Jeux d'été. Il n'est pas question de mésestimer la valeur du potentiel humain qui a accepté les responsabilités de présenter ces Jeux mais on voudrait être assuré que les exigences seront respectées, que les objectifs seront atteints et que les obstacles seront aplanis.

"Pourquoi s'en faire, déclare Alvin Doucet, le coordinateur des Jeux de Trois-Rivières. Il faut réaliser que dans les grands centres urbains, il existe une mentalité différente de celle que l'on rencontre dans les centres moins populeux, lesquels bien souvent, ne possèdent pas tous les équipements requis pour une réalisation concrète. Ne vous en faites pas, nos gens sont beaucoup plus intéressés que vous ne semblez le croire mais, dans le contexte actuel, ces mêmes individus se sont façonnés une mentalité non-explosive mais qui n'en ressentent pas moins, autant que les autres, l'importance des actes et des gestes qu'ils doivent poser".

On sera prêt à temps

En fait, les organisateurs des Jeux de Trois-Rivières sont à l'oeuvre depuis 30 mois et ils se préparent fébrilement car ils ont conscience de leurs responsabilités. Les hommes-clés sont en place et plusieurs personnes spécialisées possèdent une grande expérience technique en rapport avec l'organisation des compétitions à caractères national et provincial et on ne s'en fait pas outremesure en ce qui concerne les Jeux du Québec car on a l'habitude des grands déploiements d'apparat.

Alvin Doucet admet que ce n'est pas toujours facile d'ajuster toutes les mires afin de pouvoir tirer sur la même cible mais avec le sens de l'orientation et de la synchronisation dans le mouvement, on finit toujours par trouver le point du centre.

Trois-Rivières métropolitain regroupe une population d'environ 110,000 âmes et les Jeux seront présentés à trois points stratégiques de cet arrondissement, soit Trois-Rivières centre et ouest ainsi qu'au Cap-de-la-Madeleine. Il s'agit d'un territoire qui s'étend sur une largeur de 12 milles et à l'exception de deux ou trois disciplines qui seront présentées sur des distances plus fortes, on prévoit que dans un rayon moyen de huit milles, on retrouvera l'éventail de toutes les disciplines intégrées aux Jeux ainsi que celles qui sont en démonstration.

JULIEN GAGNON

La discipline la plus éloignée aura lieu au lac à la Tortue qui est situé à 30 milles de la centrale administrative et ce sera la voile. Le site du tir-à-l'arc sera situé à sept milles et l'équitation à environ cinq milles. Tout le reste sera plutôt rapproché du centre des opérations.

Tenant compte de la disparité des trois municipalités concernées ainsi que des équipements sportifs qui sont en place, les organisateurs des Jeux de Trois-Rivières ont également songé au bien-être des athlètes et des visiteurs. Le premier et le dernier bloc de compétitions qui sont présentés, tous les deux en fin de semaine, seront tenus à proximité de la centrale administrative, c'est-à-dire dans un rayon de deux à trois milles de distance.

Sur semaine, alors que les visiteurs sont moins nombreux, les athlètes qui participeront au deuxième bloc de compétition seront appelés à voyager sur des distances plus éloignées. Ce qui compte surtout c'est de pouvoir utiliser de façon rationnelle les équipements existants tout en facilitant l'installation de nouveaux services dans les centres qui en ont besoin. Ainsi, on atteint l'objectif visé.

Sur ce point, le coordonnateur-général des Jeux de Trois-Rivières n'est aucunement inquiet. Il existe déjà un éventail assez bien garni qui permet d'entrevoir des opérations bien synchronisées. L'UQATR, le collège, l'école de récréologie, le département de l'éducation physique, la commission scolaire régionale, l'école de médecine sportive, sont autant d'institutions qui sont en mesure de fournir des équipements et de l'espace, et des ressources humaines. Ajoutons à cela, la construction d'un poste d'athlétisme dont l'Université a la responsabilité de la mise en chantier. Egalement la ville de Trois-Rivières qui a pris à sa charge la confection de huit courts de tennis. Dans les deux cas, les travaux rencontrent les normes établies et on ne prévoit pas de délai dans la livraison des équipements.

A des intervalles réguliers, les responsables des différents secteurs doivent présenter un rapport des travaux accomplis et des mesures réalisées. On procède alors à une étude des progrès à date et on élabore ensuite un autre plan de travail pour la période ultérieure. Il en est ainsi depuis pllusieurs mois et Alvin Doucet est d'avis que Trois-Rivières est pleinement consciente de l'importance de l'engagement qu'elle a contractée et elle ne peut se permettre de manquer le bateau.

Sur le plan des ressources humaines, les dirigeants des Jeux de Trois-Rivières ont tout de même quelque chose à offrir car, en différents secteurs d'activités sportives, culturelles et scolaires, on compte sur un bon nombre de personnalités de premier choix. Sur ce point, Alvin Doucet est catégorique: "Il n'est pas question de vouloir jeter de la poudre aux yeux à personne, mais nous croyons être prêts à affronter toutes les situations".

L'école de récréologie fournit également au moins dix étudiants qui auront complété leur cours et qui en profiteront pour faire un stage pratique. Ils sont au service de l'organisation des Jeux pour la durée d'un an et pour ces stagiaires, il s'agit d'une expérience unique qui leur sera vraiment profitable.

Humanisation des Jeux

De nombreux projets ou initiatives mijotent dans l'esprit du directeur-général et on peut s'attendre à la mise en plan d'idéologies contraires à la routine. "M. Doucet est catégorique sur ce point: "Il faut sortir quelque peu des sentiers battus car la nouveauté est toujours bénéfique si on la conçoit avec une mentalité renouvelée". C'est ainsi que l'on songe au port d'un bracelet d'identification, de couleur différente selon les besoins des secteurs. On pourrait fixer sur ces bracelets un signe spécial qui servirait à fixer les résultats du contrôle médical qui devrait être fait dans chaque région, avant le départ des athlètes.

Un jeune qui souffre d'insuffisance cardiaque, de diabète, d'asthme ou de toute autre maladie pourrait alors être traité avec soin, séance tenante, advenant une défaillance quelconque. Ceci est l'un des nombreux sujets d'humanisation des Jeux du Québec qui sont envisagés par Alviin Doucet et ses collaborateurs à Trois-Rivières.

On songe entre autres choses à la participation des athlètes adultes au défilé des participants. Ceux qui font du jogging, du cyclisme, de la marche, du soccer, de l'athlétisme ou autres seront appelés à porter le costume de leur discipline ou de leur club respectif et à s'identifier à la foule en se mêlant aux jeunes.

Selon le premier ministre Trudeau, le comportement des champions peut être identifié par le rendement qui est conditionné à la forme physique. C'est ce qu'il déclarait à l'ouverture des Jeux canadiens et il a donné lui-même l'exemple en se présentant sur la glace, chaussé de patins. Si les politiciens veulent imiter le geste du "premier" ils auront certainement l'opportunité de le faire à Trois-Rivières.

Augmentation de 500,000 spectateurs dans la Ligue nationale

Le hockey... toujours aussi populaire

Qui a osé prétendre que le hockey était en perte de vitesse?... Pour votre information, permettez-moi de vous signaler tout de suite que les assistances ont augmenté d'un demi-million cette saison, dans la Ligue nationale. En date du 28 février, le circuit affichait une augmentation de 499,845 amateurs par rapport à l'an dernier. Selon les prévisions du "bonhomme" Campbell, pour la première fois de son histoire, la Ligue nationale dépassera le cap de 10 millions de spectateurs. Ca commence à faire du monde!...

AVENIR INCERTAIN

Le vétéran Henri Richard, dont le retour au jeu demeure incertain, soumettra sa cheville à un nouvel examen médical afin de savoir s'il pourra chausser bientôt ses patins. La cheville de Richard a été libérée de son plâtre depuis plus de trois semaines, mais sa blessure le fait encore souffrir.

NORTON CONTRE QUARRY

Les Américains Ken Norton et Jerry Quarry s'affronteront dans un duel de douze rounds, le 24 mars prochain, au Madison Square Garden de New York. Ce combat servira de préliminaire au combat de championnat entre Mohamed Ali et Chuck Wepner, présenté le même soir à Cleveland.

COLLOQUE SUR LE HOCKEY

Un colloque sur la recherche appliquée au hockey se tiendra à l'Université Laval, les 18-19-20 avril prochains, sous l'égide de 18 conférenciers provenant de huit universités canadiennes. Le programme comprend des présentations sur l'efficacité technique, l'intelligence stratégique, la préparation psychologique, la condition physique, le système organisationnel, etc. Ce deuxième colloque s'adresse à tous les entraîneurs, organisateurs et personnes intéressés à parfaire leurs connaissances dans le domaine du hockey.

AUGMENTATION SUBSTANTIELLE

Le joueur d'arrêt-court Bert Campaneris a obtenu finalement une substantielle augmentation de salaire de la part de l'intransigeant Charles Finley. Refusant de recourir à l'arbitrage, Campaneris aurait obtenu un contrat de 100,000 dollars, soit une augmentation de 35,000 avec son ancien salaire estimé à 65,000 pour deux saisons.

ARVIDA DEFENDRA SON TITRE

Le quatrième tournoi annuel de l'Association des arbitres de basketball du Saguenay-Lac St-Jean se tiendra samedi, au Collège de Jonquière. La compétition débutera à compter de treize heures pour se poursuivre jusqu'à 21 heures avec la présentation de la finale. Gagnante de la compétition en 1974, l'Ecole St-Patrick d'Arvida sera sur place pour défendre son titre.

COURSE D'ATTELAGES DE CHIENS

De concert avec le comité sportif de Kénogami-Loisirs, le club d'attelages de chiens du Saguenay organise pour dimanche prochain une compétition régionale, sur les tracés du centre plein air Mont-Fortin. Le départ sera donné à quatorze heures, en face du chalet. Le parcours est de six milles et l'on prévoit l'inscription d'une quinzaine d'attelages.

CHAMPIONNAT CADET DE JUDO

L'Association régionale de judo annonce la tenue d'un championnat régional cadet, pour ceintures jaune, et orange, verte et bleue, samedi le 15 mars au petit gymnase du Collège de Chicoutimi. Les combats débuteront à treize heures par la rencontre des deux équipes du Saguenay-Lac-St-Jean. Les règlements en vigueur seront ceux de l'Association québécoise de judo.

TOURNOI DE HANDBALL

Seize équipes de la région, dont huit de catégorie féminine, participeront à la compétition de handball qui se déroulera dimanche le 9 mars, à la polyvalente Charles Gravel de Chicoutimi-Nord. Les rencontres finales sont prévues pour seize heures.

FAUTE DE SOLDATS

Victimes des blessures et du découragement, les équipes de Trans-Meubles et des Amis du hockey ont décidé d'abandonner la compétition, laissant ainsi le champ libre aux formations du Claveau et Fils et LM Excavation pour la finale de la Ligue Molson de Jonquière qui débutera lundi prochain, à 22 heures, au Palais des Sports.

EXCURSION EN SKIS

Le club de ski de fond d'Arvida organise une randonnée pour samedi le 8 mars. Les excursionnistes se balladeront sur le lac Kénogami, en passant par le Portage des Roches à Laterrière, pour se rendre au restaurant Eperlan, où sera pris le dîner en plein air. Le départ s'effectuera du stationnement municipal, à 8.30 de la matinée.

LE RAPIDO

Anxieux de rivaliser avec les professionnels

Michel Tremblay ira se perfectionner en Californie

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Couronné le meilleur coureur de motocross au Québec en 1974, Michel Tremblay vise maintenant le titre national et marcher dans le sillage des professionnels.

Le coureur saguenéen sait fort bien qu'il lui faudra se surpasser, ayant à faire face à des rivaux plus aguerris et dont la compétition représente leur gagne-pain.

"Depuis quatre ans que je participe à des épreuves de motocross à travers la province. Je suis encore en réserve. Je vais maintenant pousser plus à fond", de déclarer l'habile coureur qui a accumulé plus de 63 trophées jusqu'à ce jour.

"Après avoir décroché le titre au Québec, je veux remporter le championnat national. Pour cette saison, je serais heureux de me classer parmi les cinq premiers".

Tremblay préfère se monter prudent, car il connaît la différence de calibre qui l'attend.

"Il faut deux ans d'adaptation pour réussir chez les experts", de préciser le coureur de l'écurie Gref-Yamaha. Il n'y a pas de pallier entre les deux classes, de sorte qu'il est difficile de faire le saut. C'est comme monter une échelle quatre marches à la fois".

Technique de perfectionnement

Tremblay ne manque pas de courage et de détermination. Il l'a déjà prouvé par le passé. Reste à franchir l'étape décisive.

Pour ce faire, le motocycliste chicoutimien devra perfectionner sa technique vis-à-vis les professionnels, apporter la touche susceptible d'assurer sa survie dans le métier qu'il désire embrasser.

A cette fin, Tremblay participera à un camp de perfectionnement, au Husquevarna Training Center, en Floride, sous la gouverne de l'ancien champion mondial Rolf Tibblin.

"Ce camp me permettra de perfectionner ma technique et mon conditionement, d'affirmer Tremblay. J'ai eu des références très favorables. Tous les ans, Jan Eric Salquist va faire un stage. Si ça marche comme je le souhaite, j'irai à une école de motocross en Belgique, en 1976".

Avant de penser à réaliser son ambition, Tremblay devait faire face à un autre problème majeur, celui de l'aspect financier. Cette question est toutefois réglée depuis hier, car le groupe "Les supporters de Michel Tremblay" lui a offert une bourse de mille dollars afin de défrayer ses dépenses en Californie.

Et ce n'est qu'un début, semble-t-il, tout dépendant de la tournure que prendra la carrière de Michel Tremblay, anxieux de rivaliser avec les professionnels.



MICHEL TREMBLAY... il vise maintenant le titre national.

Marcel Castonguay l'a eue "la piqûre"

RIMOUSKI (PC) — L'hospitalité des Rimouskois remplacera l'extravagance, déclarait M. Marcel Castonguay la veille de l'ouverture des 3e Jeux d'hiver vendredi dernier.

Le président du comité organisateur des Jeux de Rimouski n'a jamais dit si vrai. M. Castonguay, un marchand d'automobiles de la place, a véritablement eu la piqûre, comme le dit le slogan des Rimouskois. Il sait communiquer son enthousiasme à ceux qui l'entourent.

"Je ne me suis jamais intéressé aux sports amateurs jusqu'à maintenant, ni même au golf, contrairement à plusieurs de mes amis. Aujourd'hui, je le regrette amèrement et j'essaierai de reprendre le temps perdu", affirme cet homme de 37 ans, qui a vraiment d'allure d'un "businessman".

Sa préoccupation première, tout au long de l'organisation de cette manifestation, était de comprimer les dépenses, d'éviter de verser dans le prestige afin de faire mieux que la région de St-Georges-de-Beauce, qui était l'hôtesse, l'an dernier, des 2e Jeux du Québec.

Les Jeux de Rimouski doivent réfléter l'image de la région qui, avouons-le, ne baigne pas dans la richesse. Castonguay explique comment il a réussi dans l'espace de huit mois à monter une organisation bien huilée avec un budget de $400,000.

Armée

Au départ, il a formé une armée de bénévoles au nombre de 2,400 pour seconder les 15 permanents du comité organisateur, dont la plupart continuent d'être rémunérés par leur employeur, que ce soit l'Hydro-Québec ou l'Université du Québec à Rimouski.

Parlant de l'ardeur des bénévoles, M. Castonguay a souligné que les préposés à l'accueil ont patienté jusqu'à 3h. dans la nuit de lundi à mardi pour inscrire la mission du Nord-Ouest québécois, dont le voyage en avion a été longuement retardé en raison de la mauvaise température.

Ce zèle, qui est le dénominateur commun de toute l'équipe rimouskoise, déteint également sur la population. Ce fait cocasse le démontre bien: un confrère journaliste empressé se présente au comptoir d'une tabagie, mais il s'aperçoit en s'emparant de la marchandise qu'il a oublié son porte-feuille à l'hôtel. Le vendeur lui dit simplement: "Prenez ce qu'il vous faut et vous repasserez me payer demain".

De nombreux kiosques d'accueil, des bureaux d'information vous attendent partout à Rimouski. Les hôtesses, l'immanquable sourire aux lèvres, sauront vous guider dans la ville de Riki. C'est ça qui contribue à faire des jeux un succès, observe Castonguay.

Contrairement à la région de Valleyfield, qui recevait les jeux d'été en 1974, le comité organisateur de Rimouski a obtenu gratuitement les locaux de 12 écoles pour héberger les 2,700 participants. Le Cegep de Rimouski et la polyvalente Paul-Hubert, laquelle abrite également le quartier générale du comité, peuvent servir jusqu'à 6,000 repas par jour.

D'ailleurs, toutes les institutions d'enseignement, à l'exception de quelques facultés de l'UQAR, sont fermées depuis le 26 février et elles ne rouvriront que le 10 mars, le lendemain de la fermeture des jeux.

Piqûre

Castonguay indique notamment que le comité organisateur n'a disposé que de 36 heures pour s'installer à la polyvalente Paul-Hubert. Ca s'est fait vite et bien et il faudra de même dimanche soir, cette fois pour libérer les lieux.

Gilles Morier, président de la société des Jeux du Québec, s'inquiétait, la semaine dernière, des derniers préparatifs et de la température. "L'organisme que je représente s'habitue mal à cette tension générale".

Cependant, aucun incident fâcheux n'est encore venu tenir ces Jeux d'hiver. A l'ouverture des Jeux d'été de Valleyfield, on avait hisser le drapeau noir. Un jeune athlète du Saguenay-Lac-St-Jean a trouvé tragiquement la mort dans l'autobus qui conduisait son équipe à Valleyfield. Quelques autres athlètes avaient aussi été blessés dans cet accident survenue sur la Transcanadienne à la hauteur de Val Alain.

Par ailleurs, la clinique médical de Paul-Hubert a soigné jusqu'à maintenant plus de deux jeunes et les plus graves blessures sont des entorses, des fractures et des coupures. Cette clinique temporaire, sous la responsabilité du Dr Georges-Henri Gagnon, et 12 médecins et plusieurs infirmières sont aux petits soins 24 heures par jour.

A la blague, on nous dit: "Si vous avez la piqûre, si vous aimez les piqûres, vous serez servis à souhait".

Championnat de patinage artistique

Forfait de dernière heure des Soviétiques

COLORADO SPRINGS (AFP) — L'épreuve de danse sur glace au championnat du monde de patinage artistique à Colorado Springs a été marquée par le forfait de dernière heure des Soviétiques Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorschkov.

Intouchables, les Soviétiques avaient glané tous les titres européens et mondiaux depuis 1970. Mercredi, le chef de la délégation soviétique annonçait leur forfait à Colorado Springs en indiquant laconiquement que Gorschkov était malade.

Opéré au poumon après le championnat d'Europe de Copenhague, le danseur sur glace moscovite, âgé de 29 ans comme sa partenaire, a subi une rechute aux Etats-Unis. Souffrant de l'altitude (2,000 m) de la petite ville du Colorado, Groschkov a craché du sang et les responsables soviétiques ont décidé, le coeur lourd, de retirer le couple de la compétition. De toute manière, le Soviétique était à court d'entraînement à la suite de son opération.

Ce forfait ouvre la voie à la première marche du podium mondial à plusieurs paires soviétiques, britannique et américaine qui se sont livré une lutte serrée dans les deux premières dans les imposées jeudi.

Quatre couples, tous prétendants à la couronne mondiale, se trouvent dans un mouchoir après ce lever de rideau.

Lutte serrée

Les Soviétiques Natalia Linichuk et Genadi Karponosov, troisièmes l'an dernier à Munich sont en tête avec 24.5 places de juge et 39.52 points devant les Américains Colleen-O'Connor qui ont brillé dans le paso doble. Ils ont le même nombre de points que les Soviétiques et un nombre de places (24) inférieur.

Ceux-ci ont obtenu néanmoins le commandement au classement intermédiaire grâce au plus grand nombre de premières places que leur ont accordées les neuf juges. Les Américains s'étaient classés septièmes à Munich et sont en grands progrès.

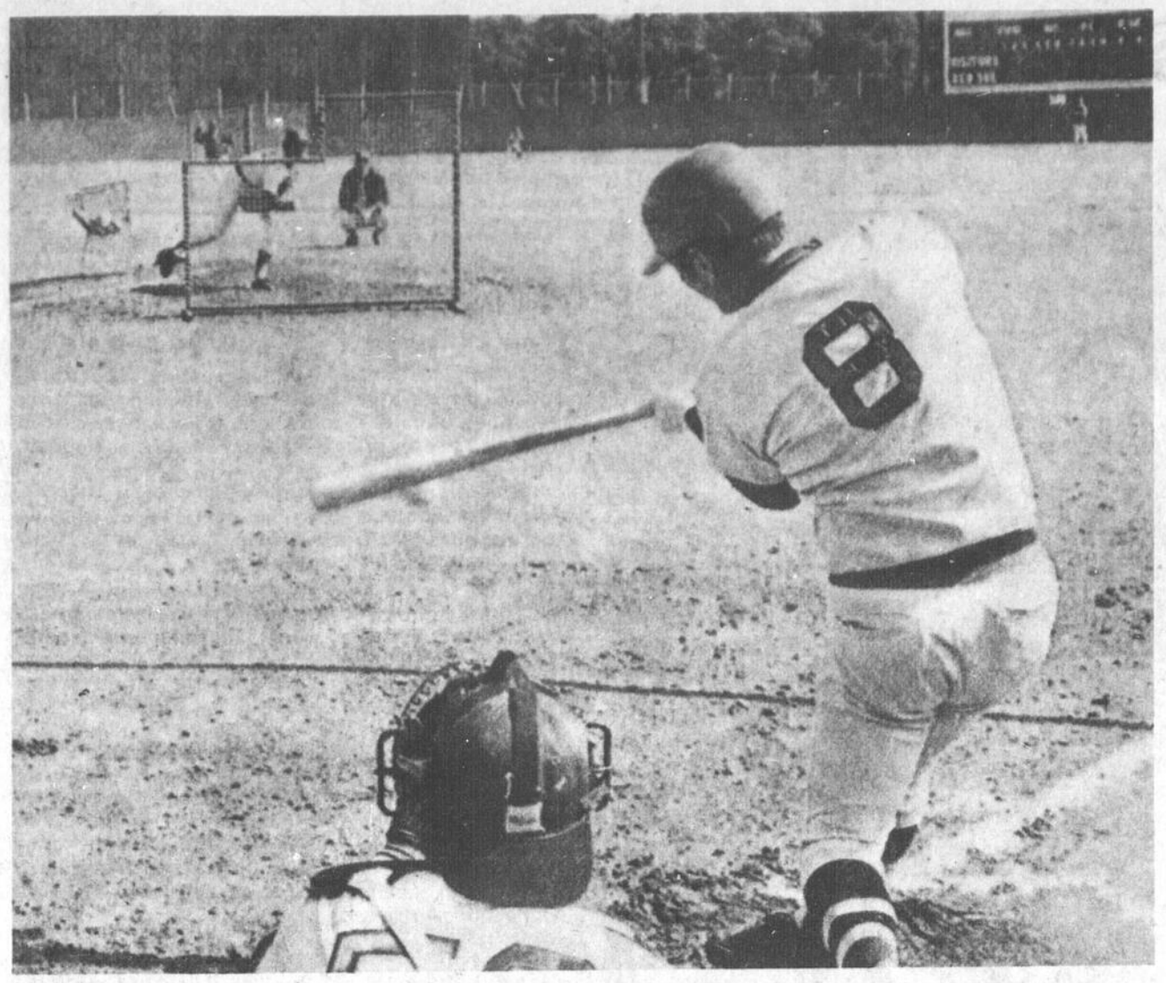
En troisième position se trouvent les Soviétiques Irina Kmoiseeva et Andrei Minenkov, quatrièmes à Munich, avec 25.5 places de juge et 39.32 points, devant les Britanniques Hilary Green et Glyn Watts, deuxièmes l'an dernier, cotés un peu sévèrement dans le paso doble avec 26 places et 39.32 points également. Il est donc impossible de prédire maintenant laquelle de ces quatre paires sera sacrée championne du monde samedi soir.

L'intérêt de la compétition, la moins spectaculaire et la moins sportive en patinage artistique, réside dans le fait qu'elle sera inscrite pour la première fois au programme des Jeux Olympiques l'an prochain à Innsbruck.

Les nouveaux champions canadiens Barbara Berezowski et David Poter ont pris le 9e rang sur 14 hier. Ils s'étaient classés 15e l'an dernier et étaient heureux de leur progression dans le classement.

Par ailleurs, Susan Carscallen et Eric Gillies ont pris le 12e rang à leur première expérience mondiale.





FACE AU LANCEUR — Après avoir affronté les lancers d'une machine automatique, au cours des premiers jours de l'entraînement, les joueurs font maintenant face aux lanceurs, dont Carl Yastrzemski, des Red Sox de Boston. (PA)

Affronter une machine et un lanceur, c'est deux!

par Associated Press

S'élancer sur une balle provenant d'une machine est une chose. Mais c'est autre chose que de tenter de frapper une balle qui vient de quitter la main d'un lanceur adverse.

Après dix jours de travail avec les machines automatiques, la plupart des équipes des ligues majeures de baseball feront face à de vrais lanceurs aujourd'hui alors que débute la saison des matches hors-concours.

Cinq matches sont au calendrier aujourd'hui et les Rangers du Texas seront impliqués dans deux de ces matches. Les Rangers ont divisé l'équipe en deux pour affronter les Reds de Mexico à Mexico et les Yankees de New York à Orlando.

Les équipes japonaise en tournée seront également à l'oeuvre. Les Dragons de Chunichi rencontreront les White Sox de Chicago à Sarasota et les Giants de Tokyo (Yomiuri) seront opposés aux Dodgers de Los Angeles à Vero Beach. L'autre match de la journée opposera les Tigers de Détroit aux Red Sox de Boston à Winter Haven.

Dix matches sont à l'affiche samedi et 11 sont au calendrier pour dimanche.

Du travail pour les lanceurs

La majorité des équipes utiliseront trois lanceurs qui ne travailleront pas plus que trois manches, pour permettre aux lanceurs de retrouver graduellement leur forme. Cependant, le gérant des Rangers, Billy Martin, a l'intention d'utiliser cinq lanceurs lors du match à Mexico. Ce sont Jackie Brown, Stan Perzanowski Mike Bacsik, Jim Umbarger et Steve Foucault.

L'excellent Don Sutton doit commencer le match pour les Dodgers contre les Giants. Les recrues Eddie Solomon et Dennis Lewallyn seront également d'office pour les champions de la Ligue nationale.

On a par ailleurs décidé que les matches présentés contre les équipes japonaises compteraient au classement des points de la Ligue des pamplemousses. Le matches contre les équipes B ou les équipes collégiales ou même les équipes des ligues mineures ne seront pas comptés au classement.

Les champions

Boston et Los Angeles ont remporté les grands honneurs de cette Ligue des pamplemousses la saison dernière. Les Red Sox ont terminé avec une fiche de 18-8, tandis que les Dodgers ont présenté une fiche de 17-7. Il ne faudrait cependant pas attacher trop d'importance à ces classements. Disons que les A's d'Oakland, champions des Séries mondiales, ont terminé au onzième rang de la Ligue des pamplemousses avec une fiche de 8-16. Les Orioles de Baltimore, champions de la division Est de la Ligue américaine ont terminé avec une fiche peu reluisante de 11-11.

Les Dodgers, vainqueurs de la Ligue des pamplemousses du côté de la Ligue nationale ont poursuivi leur série de succès en remportant le championnat du circuit l'automne dernier. Les Pirates de Pittsburgh, vainqueurs dans la division Est, ont terminé en 12e place de la Ligue des pamplemousses avec une fiche de 10-15.

Les Expos contraints de "renouveler" le contrat de McNally

DAYTONA BEACH (AP) — Les Expos de Montréal ont annoncé, hier, qu'ils avaient renouvelé le contrat de l'artilleur gaucher Dave McNally.

Le directeur-gérant Jim Fanning a révélé que l'équipe avait décidé d'en arriver là parce que les efforts pour satisfaire les exigences de McNally n'avaient donné aucun résultat. Les règlements du baseball majeur permettent aux Expos d'agir de la sorte.

Fanning a ajouté qu'il s'était entretenu avec McNally au téléphone deux fois au cours de la semaine et que le lanceur, acquis des Orioles de Baltimore au cours de l'hiver, devrait se présenter au camp d'entraînement aujourd'hui ou samedi.

Les Expos n'ont pas voulu dévoiler les termes du contrat. Le gaucher de 32 ans exigeait un salaire de $150,000. Il touchait $120,000 avec les Orioles.

Le gérant Gene Mauch s'est dit très anxieux de voir McNally se présenter au camp. "Qu'il arrive au plus tôt. J'ai hâte de le voir à l'oeuvre. Je ne lui demanderai pas de faire ce que les autres lanceurs font déjà."

McNally, dont la fiche a été de 16-10 avec une moyenne de points mérités de 3.58 la saison dernière, a été obtenu en même temps que le lanceur Bill Kirkpatrick et le voltigeur Rich Coggins en échange de Ken Singleton et Mike Torrez.

A l'avenir, Rodgers devra donner un coup de fil au plus tôt

MONTREAL (PC) — Si vous rencontrez Johnny Rodgers sur la rue, vous verrez qu'il porte un plâtre au bras gauche. Ne soyez pas aussi surpris que les dirigeants des Alouettes de Montréal qui étaient abasourdis quand ils ont appris la nouvelle.

Les membres de la direction des Alouettes sont maintenant heureux qu'une chirurgie corrective ait été faite à la main de Rodgers, mais ils ne l'étaient pas quand ils ont appris que Rodgers avait subi cette opération dans sa ville natale d'Omaha au Nebraska sans en avertir au préalable les dirigeants des Alouettes.

"Je ne m'attendais pas à être opéré, a révélé Rodgers, qui est revenu à Montréal au début de la semaine. J'étais retourné à Omaha chercher des meubles. J'ai pris rendez-vous chez mon médecin pour qu'il examine ma main. Je m'étais blessé à la main en travaillant à mon appartement. La guérison me paraissait complète, mais on a découvert qu'un morceau de verre était resté sous la peau. On a pris des radiographies et on s'est aperçu que le tendon était presqu'entièrement sectionné. C'est alors que les médecins ont décidé d'opérer".

Deux autres doigts

Au cours de l'intervention, les médecins ont décidé de réparer des tendons et des ligaments à deux autres doigts de la même main.

"Je devais mettre du ruban gommé sur deux autres doigts de la main gauche et les médecins ont suggéré de corriger cette situation", a poursuivi Rodgers.

Le directeur-gérant Bob Geary a appris la nouvelle quand Rodgers est revenu à Montréal. Il a avisé Rodgers d'avertir les dirigeants de l'équipe au préalable quand une nouvelle situation du genre se présentera.

Rodgers a ajouté que ces blessures aux doigts lui avaient nui au cours de la dernière saison. Malgré tout, il a terminé au deuxième rang des receveurs de passes de la Conférence de l'Est avec 60 réceptions, une seule de moins que Tony Gabriel des Tiger Cats de Hamilton.

Rodgers pense qu'il sera en meilleure forme que jamais quand la main sera guérie. Il retournera à Omaha la semaine prochaine pour de nouveaux examens.

Que de problèmes pour rencontrer un club japonais!

par Scott Abbott

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Les Giants de Yomiuri, les champions du baseball japonais, doivent effectuer une tournée de quatre matches hors-concours en Floride. Cette tournée semble vouloir poser quelques problèmes protocolaires.

En effet, il y a pénurie de drapeaux japonais dans la région et on ne sait pas où trouver d'enregistrement de l'hymne national du Japon.

Bien plus, on pensait que le fait de hisser le drapeau japonais allait créer certains remous dans la société américaine.

Ces craintes se sont avérées non-fondées, hier, quand on a découvert des raisons bien plus simples aux difficultés qu'auront les clubs qui seront les hôtes de l'équipe japonaise.

"Le drapeau japonais ne sera pas hissé, tout simplement parce que nous n'en avons pas trouvé", a déclaré Kevin McHale au sujet de la visite des Japonais au camp des Expos de Montréal, lundi prochain. McHale est celui qui est chargé de la présentation de tous les matches des Expos au parc City Island.

"Une autre bonne raison de ne pas hisser le drapeau japonais est que nous n'avons que deux mâts", a poursuivi McHale ajoutant que les drapeaux canadiens et américains étaient déjà hissés. Il a poursuivi en disant qu'il n'avait pas demandé aux Japonais s'ils avaient un surplus de drapeaux à leur camp de Vero Beach.

L'objectif des Expos: doubler les assistances

Au cours de la saison 1974, les Expos de Montréal n'ont attiré que 1,019,134 spectateurs au parc Jarry, le plus décevant total en six ans d'histoire, 400,000 amateurs de moins que lors de la saison-sommet de 1970.

Ce qui n'empêche pas le président John McHale de continuer à penser que la Ligue nationale de baseball a touché le filon d'or en débarquant à Montréal. Le président des Expos garde la conviction que les assistances feront un énorme bond en avant dès qu'ils déménageront leurs pénates au stade olympique en 1977.

L'objectif primordial des Expos est axé sur ce nouveau stade. On vise à partir de 1977 des foules dépassant annuellement le cap des 2,000,000 de



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

partisans avec des poussées occasionnelles de 2,500,000 spectateurs.

Les Expos ont donc deux ans pour assumer à plein le mouvement de jeunesse qu'ils viennent d'amorcer et de déboucher sur une formation explosive capable de susciter un vif intérêt au Québec.

"Oui, c'est bien là notre objectif, reconnaît John McHale. C'est un gros effort. Il s'agit pratiquement de doubler nos foules actuelles. Mais nous avons la certitude, basée sur des études sérieuses, que les Expos sont capables d'attirer au-delà de 2,000,000 de spectateurs par année, dans un stade adéquat".

McHale n'a pas tort de penser qu'un stade couvert fera toute la différence. Avec un stade couvert, on se moque du temps maussade qui tourne parfois les assistances à la catastrophe particulièrement en avril et en septembre. De plus, on peut espérer à l'occasion des foules de 50,000 spectateurs alors qu'au parc Jarry on plafonne à 30,000 amateurs.

Dans leur exploitation du baseball, les Expos s'inspirent énormément des Dodgers de Los Angeles qui, grâce à une nouvelle poussée de leurs clubs-écoles, pensent maintenant à une saison de 3,000,000 de partisans. John McHale souligne que les Dodgers ont réussi à établir un courant continu qui leur assure depuis 13 ans, deux millions et plus de spectateurs par année.

"Nous donner une chance"

Sur l'exploitation de l'équipe elle-même, le club montréalais ne perd pas d'argent, mais McHale prétend qu'il fait, dans cette constatation, abstraction des intérêts et du remboursement de la dette de $10,800,000 assumée par Charles Bronfman et Cie en 1969.

"Oui je m'inquiète un peu de la location plus élevée du stade olympique, émet John McHale. Mais la ville de Montréal devra nous donner une chance. Il faudra un jour où l'autre être en mesure de commencer à rembourser cette dette de $10 millions.

Après tout les gens impliqués dans les Expos n'ont pas demandé à faire du baseball. C'est Jean Drapeau qui a couru après eux, dans le temps, afin de doter Montréal d'un club majeur".

Suite à ces propos, on comprend l'amertume du président des Expos en apprenant que le club de baseball montréalais sera écarté de l'administration du stade olympique en plus de se faire souffler les "concessions" ou "extras".

En ce qui a trait aux "concessions", les Expos sont liés par contrat de longue durée à Dominion Sportservice, une entreprise originaire de Buffalo mêlée depuis belle lurette au baseball, et qui a l'habitude d'accorder des prêts à intérêt réduit aux clubs de baseball.

"Tout contrat peut se résilier", soutient Gerry Snider, mais on comprend John McHale d'avoir la mine basse.

Même s'il m'a répété, au cours d'un long entretien, qu'il n'y a pas de limites pour payer un excellent joueur de baseball, le président du club de baseball n'a pas la réputation de laisser tomber une pluie de billets verts sur les baseballers. Les "gros salaires", il sait les écarter par de savantes manoeuvres, et les Expos ont toujours été inplexibles dans les négociations de contrat..

Mais pour en arriver à un club de baseball qui intéresse 2,500,000 "fans" par saison, il faudra nécessairement délier les cordons de la bourse. A plus ou moins brève échéance, les Expos devront cracher!

Ce serait indécent

Cette histoire de "concessions" qu'on leur arrache place les Expos dans une position désagréable vis-à-vis cet obscur machin qu'est Dominion Sportservice.

Bien sûr, Charles Bronfman et Cie sont responsables vis-à-vis des emprunts qui ont donné naissance au club majeur, mais ils sauront bien se débrouiller dans le savant jeu de la finance, même si un effort accru leur est réclamé.

Il faut endosser là-dessus la position de la ville de Montréal qui administrera le stade olympique et qui confiera les "concessions" à une firme canadienne.

S'il faut donner à ces messieurs l'eau et le puits avec pour qu'ils fabriquent une solide équipe, et bien tant pis pour le baseball!

Le stade olympique aura coûté 350 millions de dollars pompés de diverses façons dans les goussets québécois puisqu'Ottawa, sensible à l'opinion du Canada anglais, ne veut pas s'en mêler.

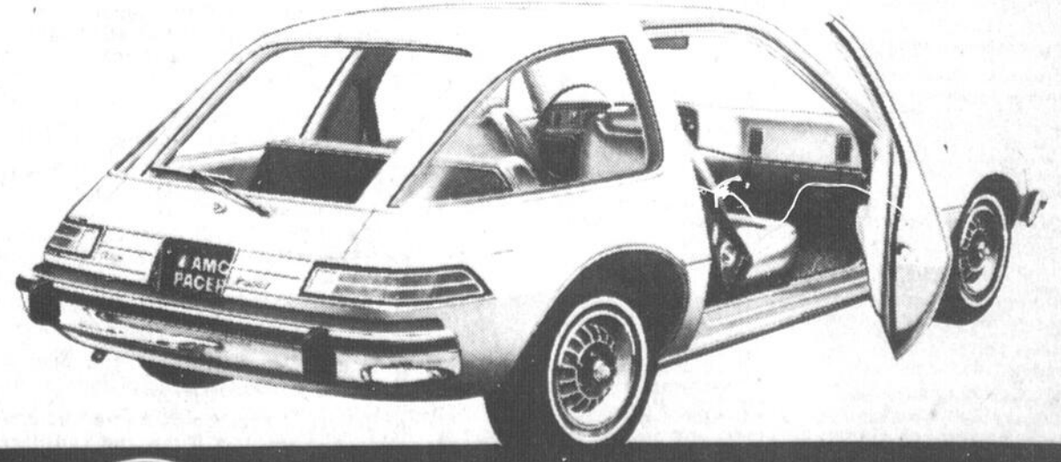
Cet effort de $350 millions aura ses lendemains pour les payeurs de taxe du Québec, n'ayez crainte!

Je n'ai aucun préjugé devant les "exécutives" américains, bien aguerris des Expos. On nous reproche certes bien des bévues au Québec, mais il appartient à des Québécois d'administrer le stade olympique. Le contraire serait indécent.

Enfin, elle est arrivée
LA TOUTE NOUVELLE
AMC Pacer
LA PETITE VOITURE «PLEINE LARGEUR»
La toute nouvelle Pacer 1975 garantie par le programme de protection de l'acheteur d'AMC.

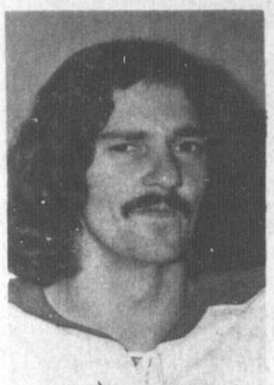


La sécurité: une vue panoramique.



centre-ville auto Inc.
234 RACINE EST- CHICOUTIMI - TEL.: 543- 1587

DIXIT...



"Si les gardiens tiennent le coup, nous sommes définitivement en mesure de battre les Marquis de Jonquière. La perte D'Eloi Gagnon et Claude Simard ne nous favorisera pas mais nous pouvons nous fier sur les remplaçants. L'addition de Paul-André Fortin, à la défensive, nous donnera un coup de main. Je ne crois pas que les événements du mois passé, à Jonquière, nuisent à notre jeu. Les gars ont déjà oublié toute cette affaire", dixit Martin Marcoux, des Aiglons d'Alma, nouveau recordman de la Lique junior régionale de hokey.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Jonquière 4 Port-Alfred 0

Aujourd'hui
Dolbeau vs Alma
Jonquière vs Roberval
Port-Alfred vs Chicoutimi

Dimanche
Alma vs Jonquière
Chicoutimi vs Port-Alfred
Roberval vs Dolbeau

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.	38	32	6	0	266	112	64
Chic.	38	29	8	1	294	118	59
Alma	38	28	9	1	336	160	57
Rob.	38	11	27	0	156	310	22
Dol.	38	7	31	0	124	315	14
Port-A.	38	6	32	0	115	280	12

Les Compteurs

	B	A	Pts
Marcoux M. Alma	73	67	140
Maltais D. Alma	38	87	120
Gagnon D. Alma	54	52	106
Dufresne D. Chic.	28	62	90
Labelle J. Chic.	34	50	84
Villeneuve D. Chic.	40	40	80
Dufour R. Chic.	33	45	78
Gagnon M. Alma	38	38	76

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Sherbrooke 4 Cornwall 5
Hull 10 Montréal 4

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Shawinigan
Sorel vs Sherbrooke
Montréal vs Québec

Demain
Aucune joute

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-R.	65	31	22	22	294	264	73
Qué.	53	32	27	4	275	246	68
Chic.	62	20	38	4	271	364	44
Sorel	63	18	39	6	258	346	44
Shaw.	61	15	37	9	269	392	39

Division Ouest

Sher.	62	44	14	4	379	233	92
Corn.	65	35	18	11	291	249	81
Mont.	63	34	24	5	387	301	73
Hull	65	30	30	5	345	228	65
Laval	65	24	33	8	302	342	55

Les Compteurs

	B	A	Pts
Duport N. Mont.	70	62	132
Trottier J. Laval	44	87	131
Bossy M. Laval	55	55	130
Montgomery J. Hull	49	80	129
Phaneuf J.-Yl. Mont.	39	86	125
Larose C. Sher.	55	63	118
Thibodeau J. Shaw.	42	74	116
D'Amico M. Chic.	45	69	114
Brisebois M. Sher.	44	65	109
Lecours D. Chic.	51	59	110

*Joutes d'hier non-incluses.

LIGUE NATIONALE

Hier
NY Islanders vs Los Angeles

Aujourd'hui
Washington vs Montréal
Boston vs Atlanta
NY Rangers vs Kansas City
Chicago vs Vancouver

Demain
NY Islanders vs Vancouver
Philadelphie vs Pittsburgh
Kansas City vs Détroit
Chicago vs Los Angeles
Minnesota vs Toronto
Buffalo vs St-Louis

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mont.	65	38	11	16	310	189	92
Los.-A.	64	36	12	16	225	142	88
Pitts.	65	25	22	14	261	232	72
Det.	65	18	37	10	198	269	46
Wash.	67	6	56	5	145	359	17

Division Adams

Buff.	65	40	12	13	285	194	93
Bos.	65	35	19	11	294	200	81
Tor.	66	26	29	11	229	253	63
Cal.	67	16	40	11	176	257	43

Division Patrick

Phil.	65	39	17	9	226	149	87
NY Ran.	65	31	21	13	264	220	75
NY. I.	64	27	21	16	211	171	70
Atl.	64	26	25	13	184	183	65

Division Smythe

Chic.	66	31	28	7	218	200	69
Vanc.	65	31	28	6	217	206	68
St-L.	64	25	27	12	211	219	62
Minn.	64	19	39	6	181	278	44
Kans.C.	66	14	43	9	156	270	37

Les Compteurs

	B	A	Pts
Esposito P. Bos.	55	59	114
Orr B. Bos.	36	77	113
Lafleur G. Mont.	44	52	96
Dionne M. De.	37	58	95
Mahovlich P. Mon.	29	65	94
Robert R. Buf.	37	51	88
Clarke B. Phil.	20	67	87
Gilbert R. Rang.	33	48	81
Martin R. Buf.	42	37	79
Perreault G. Buf.	30	47	77

*Joutes à Los Angeles non-incluses.

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Houston vs San Diego

Aujourd'hui
Québec vs Toronto
Vancouver vs Edmonton
Winnipeg vs Phoenix
Baltimore vs Indianapolis

Demain
N.-Anglet. vs Houston
Cleveland vs Indianapolis
Winnipeg vs San Diego

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.	62	39	24	0	264	231	78
Tor.	63	34	27	2	271	245	70
Edm.	59	30	26	3	218	202	63
Winn.	59	28	27	4	234	204	60
Vanc.	60	29	29	2	198	196	60

Division Est

N.-An.	62	34	24	4	209	213	72
Clev.	64	27	34	3	280	211	57
Chic.	63	25	37	1	210	248	51
Ind.	62	15	44	3	160	258	33

Division Ouest

Hous.	63	43	20	0	295	196	86
Phoe.	64	33	25	6	241	210	72
Minn.	64	33	27	1	251	218	70
San D.	60	30	27	3	233	210	63
Balt.	63	15	45	3	151	270	33

*Joutes à San Diego non-incluse.

Les Compteurs

	B	A	Pts
Hull B. Win.	57	48	105
Lacroix A. San D.	31	73	104
Berrier S. Que.	45	52	97
Lund S. Hous.	29	60	89
Nilsson T. Win.	21	65	86
Rivers W. San D.	45	34	79
Walton M. Min.	40	38	78
Howe G. Hous.	27	47	74
Hedberg S. Win.	37	35	72
Tardif M. Qué.	40	31	71

*Joutes d'hier non-incluses.

SUR LE NEZ

Piste Jacques-Cartier

Première course - Trot - $600

4— Assiredly, P.-E. Alain, 45.70, 12.60, 8.50. 3— Maryland's Pride, F. Nadeau, 5.80. — 5.00.
Ont aussi couru: Drury Girl, Lovely Drummond, Mountain Dean, Cindys Earl, Lullis.
Temps: 2.15.2.

Deuxième course - Amble - $550

1— Grey Way, Y. Boily, 4.50, 3.60, 2.60. 6— Newport Buzzard, C. Denault, 4.90, 3.10. 2— Rethas Boy, J. Lefebvre, 3.90.
Ont aussi couru: Crystal R. E., Darn Good Scout, True Fire Mama, Rennips, Chockoyotte Lady.
Pari-double: 4-1, 99.80.
Temps: 2.14.3.

Troisième course - Amble - $600

7— Yankee Cavelier, C. Sevigny, 13.40, 6.20, 6.60. 1— Speedy Emtee, C. St-Jacques, 4.40, 5.60. 8— Byrd Time, C. Drolet, 5.80.
Ont aussi couru: Mr Norman, Jackpot Minbar, Brownie Tass, Mountain Actor, Conestoga Mary.
Temps: 2.14.1.

Quatrième course- Amble - $850

1— Indian Brave, M. Brousseau, 11.00, 4.90, 2.30. 4— Mikes Time, R. Dufour, 3.10, 2.20. 3— Pea Coat, Y. Pelchat, 2.20.
Ont aussi couru: Armbro Odios, Babar, Don Drummond, Hot Time.
Quinella: 1-4, 16.50.
Temps: 2.10.4.
Dans cette course le No 8 Saratoga Lad n'a pas complété l'épreuve.

Cinquième course - Amble - $1,200

2— Marc Test, Y. Catellier, 5.90, 3.60, 3.00. 4— Nechako Clarke, M. Cournoyer, 7.00, 4.00. 1— Marion Lee, J. Cyrenne, 2.80.
Ont aussi couru: Nauty Joe, Lew James, Marmic Rodney, Mr Frontenac.
Temps: 2.09.4.

Sixième course - Amble - $700

1— Gene Gillette, S. Normandin, 35.00, 10.80, 3.60. 2— Belle Gay Pat, F. Nadeau, 4.10, 2.20. 5— Maggies Comet, J. Cyrenne, 2.80.
Ont aussi couru: Buds Dominion, Copper Column, Royals Dan, S. H. Cunning, Leslies Count.
Quinella: 1/2, 38.40.
Temps: 2.09.2.

Septième course - Amble - $900

1— J. D. Champ, G.-G. Lachance, 10.10, 4.90, 2.70. 5— Henry Tar, A. Jean, 5.90, 3.50. 7— Sneaky Pine, R. Dufour, 3.00.
Ont aussi couru: Follow Crain, Rigaud Eden, Finnigan, Adios Sailor.
Temps: 2.09.3.

Huitième course - Amble - $575

5— Cold Spring Pete, L. Desrosiers, 113.50, 7.70, 5.70. 4— Roman Rulet, C. Denault, 3.10, 3.60. 5— Conestoga Duchess, R. Jutras, 4.80.
Ont aussi couru: Eddy Brewster, Beta Ray, Forward Lady, Irish Grove, Matagold.
Quinella: 3-4, 37.80.
Temps: 2.12.

Neuvième course - Amble - $800

3— Mark Bill, A. Jean, 12.70, 6.00, 3.40. 6— Right Test, C. St-Jacques, 6.70, 4.10. 5— Dart Donut, R. Gendron, 2.90.
Ont aussi couru: Lucky Beejay, Puggy Wuggy, Dudleys Wick, Shiloh N, Ben Ernest.
Quinella: 2-6, 62.80.
Temps: 2.12.3.

Dixième course - Amble - $950

5— A C S Yosemite, E. White, 15.80, 8.90, 17.00. 3— Adios G. L., L. Duquette, 6.60, 4.50. 4— Blazer Scotdale, R. Jutras, 7.00.
Ont aussi couru: Super Stone, Mannart Byrd, McAdios Hanover, Va or C.
Exacta: 5-3, 167.00.
Dans cette course le No 8 Pason Jenuine n'a pas complété l'épreuve.

Beaucoup de "si" chez les Rangers du Texas

NDLR — Troisième d'une série d'articles sur les camps d'entrainement des équipes de baseball majeur. Aujourd'hui, les Rangers du Texas.

POMPANO BEACH (UPI) — Billy Martin a rassemblé plusieurs morceaux du casse-tête des Rangers du Texas la saison dernière et, s'il peut trouver d'autres pièces cette saison, la production de l'équipe pourrait être surprenante.

Les Rangers ont terminé la saison dernière à seulement cinq parties des champions As d'Oakland, et Martin espère que plus d'expérience et que des échanges-clés au cours de la saison morte permettront de combler le déficit.

"Nous avons encore quelques problèmes à résoudre, mais pas autant que la saison dernière. Et il n'y a pas de doute que nous pouvons trouver la solution à ces problèmes.

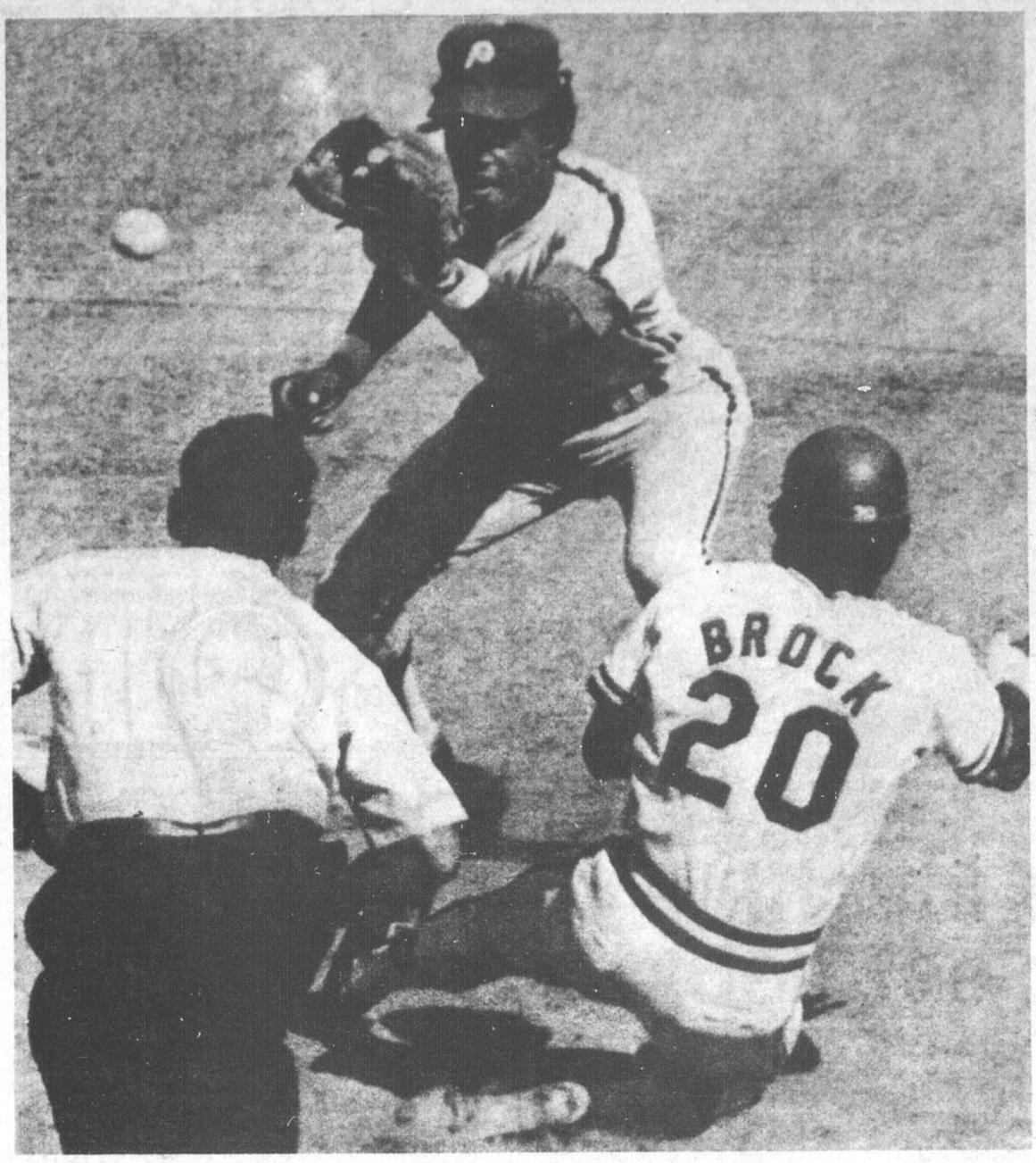
"Je crois que nous sommes forts à plusieurs positions, ce que nous devons être pour aspirer terminer premiers. Mais la plus grande différence se situera au niveau de l'attitude. Les joueurs savent maintenant qu'ils font partie d'une équipe gagnante".

Deux des principales lacunes des Rangers la saison dernière ont été comblées, cet hiver, par l'acquisition du lanceur gaucher Clyde Wright et du joueur de centre Willie Davis. Wright, en dépit de 20 défaites avec les Brewers de Milwaukee la saison dernière, est un lanceur d'expérience qui peut être utilisé comme débutant ou en relève, alors que Davis, un vétéran de 15 saisons, renforcira l'offensive, fort d'une moyenne à vie de .280.

Points forts: Jeff Burroughs, le joueur le plus utile la saison dernière, est le chef de file de l'offensive avec Mike Hargrove, .323, la recrue de l'année dans la Ligue américaine la saison dernière, Lenny Randle, .302, Cesar Tovar, .292 et Davis, .295. Et le lanceur "stopper", Ferguson Jenkins. Points faibles: Peu d'assurance derrière le marbre. Un manque d'artilleurs de relève gauchers de qualité.

Nouvelles figures: Wright et Davis. Le receveur Bill Fahey, le troisième but Roy Howell et le joueur de champ intérieur Mike Cubbage, tous des recrues qui auront un rôle-clé à jouer.

Prévisions: les "si" pourront déterminer de la position de l'équipe.



LOU BROCK... il n'est plus qu'à 139 buts volés du record de Ty Cobb.

Brock vole des buts... en dormant!

ST. PETERSBURGH (AP) — Lou Brock en est rendu à voler des buts pendant son sommeil, car, selon le voltigeur des Cards de St-Louis, "le baseball est un affaire de 24 heures par jour. Pour moi, c'est un défi et une guerre psychologique, qui occupent mon esprit continuellement.

Cette philosophie lui a permis d'améliorer le record de Maury Wills avec 118 buts volés l'an dernier, tout envisant le record de 892 établi par Ty Cobb au cours de sa carrière. Brock n'est plus, à 35 ans, qu'à 139 buts de cet objectif.

"Je vole des buts pour aider mon club à triompher, mais il me faut d'abord me rendre sur les sentiers, ce qui est très important."

Il a affiché une moyenne de .306 l'an dernier, tout en portant son total de coups sûrs à 2,388. On croit qu'il vise les 3,000 même s'il ne l'admet pas lui-même.

Brock a converti le vol de buts en véritable art, car, selon lui, "non seulement la rapidité et l'audace sont nécessaires, mais il faut y ajouter intelligence et instinct".

Brock a volé huit buts en quatre matches contre Philadelphie, plus quatre autres au cours d'un même match contre San Francisco.

Il a volé au moins 50 buts pendant 10 saisons d'affilée, mais on lui a préféré Steve Garvey, du Los Angeles, comme joueur le plus utile.

J'étais désappointé, mais non rancunier à l'endoit des journalistes, excepté ceux qui, m'ayant classé aux huitième et neuvième rangs, ont senti le besoin de s'excuser au téléphone", a conclu Brock.

Victoire sans éclat des Marquis, 4-0

PORT-ALFRED — Sans trop d'éclat, les Marquis de Jonquière ont remporté une victoire de 4 à 0 sur le National de Port-Alfred, hier soir, au Palais municipal de La Baie.

Les joueurs du National ont nettement manqué d'opportunisme, en première période, en ne profitant pas des nombreux avantages numériques que les Marquis leur ont offerts sur un plateau d'argent.

L'officiel, Roger Maltais, a décerné quatre pénalités mineures aux visiteurs sans que le National sache en profiter. Jusque-là, les Marquis avaient pris les devants 1 à 0.

Allen Basque a assuré un autre but aux Jonquiérois, en période médiane. Raynald Jomphe et Michel Tremblay ont fourni les autres buts des vainqueurs.

Le portier du National, Carol Simard, a connu une soirée des plus mouvementées. Les Marquis l'ont bombardé de 68 rondelles tandis que Marcel Savard repoussait seulement 27 lancers.

Les Castors plient l'échine à Cornwall

MONTREAL (PC) — Les Royals de Cornwall ont réduit à onze points l'écart qui les sépare des Castors de Sherbrooke installés au premier rang de la division Ouest de la LJMQ hier soir. Les Royals ont en effet remporté une difficile victoire de 5-4 contre les Castors à Cornwall.

Yvon Disotell, Rick Paterson, Pierre Brassard, Bill Smith et Daniel Geoffrion ont compté pour les Royals.

Michel Brisebois, avec deux, André Leduc et Marc Tessier ont répliqué pour les Castors, qui n'en étaient qu'à leur 14ième défaite de la saison.

A Montréal, dans le seul autre match présenté hier soir, les Festivals de Hull n'ont fait qu'une bouchée du Junior. Les Festivals ont écrasé le Junior 10-4, Jean-Marie Grandmaître, Nelson Burton, Jim Montgomery et Jim Vanni ont fourni deux points chacun à l'attaque des vainqueurs. Pierre-Yves Giroux et Rick Garcia ont complété le pointage pour les vainqueurs.

Pierre Mondou, Jean-Luc Phaneuf, Mike Wong et Marc-André Duhamel ont répliqué pour le Junior.

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Jonquière 4 Port-Alfred 0

Première période

1. Jonq., Bernard Vigneault (Villeneuve, Dicaire) 6:38.

Pén.: Lavoie, J., 9:38; Vegneault, J., 12:14; Dicaire, J.; Coulombe, P.-A., maj. d. 12:14; Banc, J., 14:23; Tremblay, J., 16:42.

Deuxième période

2. Jonq., Allen Basque (Tremblay) 13:05.

Pén.: Thomassin, J., 10:41.

Troisième période

3. Jonq., Raynald Jomphe (Lavoie) 7:06.
4. Jonq., Michel Tremblay (Dery, Gagnon) 18:18.

Pén.: Villeneuve, J., 15:02.

Lancers:

Jonquière	17	21	30	68
Port-Alfred	10	4	13	27

Assistance: 234

Connais-tu la nouvelle ?

TIRAGE LE 15 mars A PLACE du SAGUENAY

1er PRIX LA DASHER



VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO

2e PRIX LE RABBIT



VENDU PAR ST-JEAN-EUDES AUTO

POUR PARTICIPER: DEPOSER CE COUPON DANS LE BARIL PLACE DANS LE MAIL CENTRAL DE PLACE DU SAGUENAY.

NOM: .....

ADRESSE: .....

TEL.: .....

A NOTER QUE TOUTES LES LETTRES RECUES DEPUIS LE DEBUT DU CONCOURS SONT ELIGIBLES.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

PORTEFEUILLES QUOTIDIEN

Au cours de 1974

Le commerce des produits énergétiques se porte bien

OTTAWA (PC) — Au cours de 1974, le volume des exportations et des importations de produits énergétiques a diminué de façon sensible, quoiqu'en valeur, le commerce canadien de ces produits s'accroissaient considérablement, indique Statistique Canada.

Par rapport à l'année précédente, la valeur des exportations passaient de $2.5 à $5.1 milliards et celle des importations de $1.3 à $3.3 milliards pour un excédent commercial passant de $1.3 à $1.9 milliards.

Le Canada enregistrait un excédent de $4.3 milliards avec les Etats-Unis, soit le double par rapport à l'année précédente, et un déficit de $2.4 milliards avec les autres pays.

Du point de vue quantitatif, les exportations des produits énergétiques ont diminué de 15 pour cent en 1974 et les importations de 14 pour cent.

Tous les produits ont contribué à cette diminution, à l'exception des exportations de charbon vers les Etats-Unis et de mazout vers les autres pays, ainsi que les importations de charbon en provenance des autres pays.

Pétrole

Le prix du pétrole brut, qui représente 73 pour cent des exportations d'énergie vers les Etats-Unis, a augmenté de 180 pour cent au cours de l'année, passant de $4.27 le baril à $11.86.

Le pétrole importé, qui représente 92 pour cent des achats canadiens d'énergie en provenance d'outre-mer, a pour sa part enregistré une hausse analogue, soit de $4.05 à $10.34.

Le Venezuela est demeuré en 1974 le principal fournisseur de pétrole du Canada, avec 44 pour cent des approvisionnements de l'extérieur. La part des pays du Moyen-Orient, surtout l'Iran et l'Arabie, augmentait pour atteindre 50 pour cent, tandis que la part des pays africains fléchissait de 11.5 à cinq pour cent.

L'est du Canada importait une moyenne de 796,000 barils de pétrole brut par jour en 1974, alors que l'ouest exportait 905,000 barils vers les Etats-Unis.



ILLUSION — Ne vous y trompez pas. On ne fait pas l'entretien de cette voiture, mais les deux hommes sont tout simplement à coller une immense photographie d'automobile, à des fins publicitaires.

Obligations

TORONTO (PC) — Tendance générale à la hausse et calme relatif, jeudi, au marché canadien des obligations.

Le court terme a grimpé de quelque cinq cents tandis que le moyen et le long termes montaient d'un huitième de point environ. Les obligations des provinces et celles des sociétés ont gagné environ un huitième de point.

Les bons du Trésor de trois mois étaient disponibles à 6.28 pour cent et ceux de six mois à 6.21 pour cent.

L'argent au-jour-le-jour était disponible à sept pour cent.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tendance irrégulière et prix variés, jeudi, à la Bourse de Montréal où le marché, indécis durant presque toute la séance, a connu un regain d'activité en dernière minute.

Les analystes attribuent cette activité à la baisse de l'indice du prix de gros aux Etats-Unis, qui a semblé encourager les investisseurs.

Le volume a été de 675,000 actions, comparativement à 680,500, mercredi.

Les papiers ont perdu 0.45, à 120.79, les services publics 0.45, à 139.83, tandis que les industrielles ont gagné 0.28, 185.10, les banques 0.22, à 253.62 et l'indice composé 0.11, à 183.34.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	62	57
Pertes	88	120
Inchangées	50	43
Total	200	220

Baisse des pétroles

Canadian Pacific Investments Ltd. a été l'industrielle la plus active, en hausse de 1-4, à $15 après un virement de 40.300 actions. South Dufault Mines venait en tête des mines, en hausse d'un demi cent, à 10 cents après un virement de 39.500 actions.

Les pétroles ont généralement baissé. Husky Oil a perdu 1-4, à $15 3-4, Texaco 1-4, à $35, Shell Canada 1-8, à $15 1-8, tandis qu'Imperial Oil A a gagné 1-8, à $25 1-2.

Canada Permanent Mortgage a reculé de 1 point, à $19, Falconbridge Nickel de 1-2, à $32 1-2, Banque de Nouvelle-Ecosse de 1-4, à $41 3-4, tandis que Moore Corp. a gagné 1 3-4, à $47, Dominion Bridge 1, à $21 3-8 et Canadian Tire A 1-4, à $43 1-4.

Parmi les valeurs spéculatives, Muscocho Explorations Ltd. a gagné cinq cents, à 41 cents après un virement de 36,500 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a réussi à effacer quelques pertes subies en début de séance, jeudi, et a finalement clôturé avec des hausses fractionnaires. L'activité était modérée.

A l'ouverture, les prix étaient à la baisse et sont demeurés presque inchangés en cours de séance. Cependant, une reprise à la Bourse de New York a encouragé les investisseurs en fin de séance.

L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a clôturé en hausse de .16, à 183.74.

L'indice de l'or a grimpé de 7.40, à 424.27, reflétant la hausse du prix du lingot, et les métaux de base de .12, à 66.02. Les pétroles de l'Ouest ont reculé de 1.67, à 160.07.

Les gains ont légèrement dépassé les pertes.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	215	179
Pertes	210	248
Inchangées	224	238
Total	649	665

Le volume et la valeur des transactions, qui étaient de l'ordre de 2.77 millions et $19.10 millions la veille, ont baissé à 2.27 millions d'actions et $16.07 millins.

Neuf sous-compartiments industriels ont enregistré des hausses tandis que sept d'entre eux ont enregistré des pertes. Les indices de la construction et des matériaux, des pipe-lines et de l'immobilier ont monté tandis que les communications et les papiers ainsi que les forêts étaient parmi les perdants.

Transactions suspendues

Les transactions de Falconbridge Nickel ont été suspendues peu après l'ouverture, dans l'attente d'une annonce par la compagnie à savoir qu'elle aura $8 millions de plus en taxes à payer pour l'année 1974 suite à un amendement de la Loi ontarienne sur la taxation des mines.

Après l'annonce, les transactions de McIntyre Mines ont été également suspendues. McIntyre, qui possède 37.3 pour cent de Falconbridge, est restée inchangée à $47 avant la suspension. Falconbridge avait baissé de 1-4, à $32 1-2.

Les suspensions seront levées dès l'ouverture vendredi.

Les transactions de Laura Secord ont aussi été suspendues à l'ouverture. La compagnie avait clôturé à $6 1-2. La direction de la Bourse a annoncé que les actions de la compagnie ne figureront plus sur la liste des valeurs inscrites à Toronto, à la suite des nouvelles selon lesquelles toutes les actions de cette compagnie sont maintenant détenues par Catelli Ltd., une filiale de John Labatt Ltd.

Victoria and Grey ont gagné 1 5-8, à $27 7-8, Moore 1 5-8, à $47 1-8, IU International 5-8, à $11 3-8 et Pennington's 1-2, à $10 1-2.

Southam A a perdu 1 point, à $27, First City Financial 7-8, à $6 1-8, Dome Pete 3-4, à $25, MacMillan Bloedel 5-8, à $22 1-2 et Noranda A 1-2, à $31 3-4.

New York

NEW YORK (AFP, AP) — Bonne hausse des cours, jeudi, à Wall Street où l'indice des industrielles a gagné près de 9 points à l'issue d'une séance relativement active quoique moins animée que la veille.

Le marché, en légère baisse à l'ouverture et indécis pendant la majeure partie de la séance, s'est réveillé en fin d'après-midi.

Les prises de bénéfices ont continué à se faire sentir mais la baisse de l'indice des prix de gros en février, annoncée par le département du Commerce, a encouragé les investisseurs, de même que les perspectives de baisse des prix du pétrole à travers le monde.

Parmi les divers compartiments, les meilleures performances sont à mettre à l'actif des compagnies aériennes, aérospatiales, où General Dynamics gagne 2 1-8, cinémas où MGM avance de 3 1-4 et ordinateurs où IBM progresse de 3 5-8, tandis que Burroughs et Honeywell clôturent en hausse de plus d'un point.

Bonnes hausses par ailleurs aux automobiles, sidérurgiques, papiers et grands magasins, dont les ventes semblent se redresser.

Les électroniques et pharmaceutiques ont été soutenues, de même que les tabacs, alimentaires, pneumatiques, matériaux de construction et cuprifères.

Les chimiques et mécaniques ont été irréguliers et les pétroles et mines d'or se sont affaiblis.

L'indice Dow Jones a grimpé de 8.99 points et a clôturé à 761.81.

Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Hiram Walker a gagné 1-8, à $43 1-2 et Massey-Ferguson 1-8, à $15 1-2.

Campbell Red Lake a perdu 3-4, à $32 3-4, McIntyre 1-2, à $46, Alcan 1-4, à $20 1-2, International Nickel 1-8, à $24 et Canadian Pacific 1-8, à $16 1-8. Domes Mines est demeurée inchangée à $51 1-2.

Des Séoudiens viendront en visite au Saguenay

par Gabriel Berberi

Chicoutimi — Une délégation dirigée par le fils du roi d'Arabie Saoudite viendra à Chicoutimi le mois prochain.

Ces visiteurs, qui doivent effectuer une tournée du Québec, sur l'invitation du gouvernement, auront des entretiens avec des représentants de différents milieux de la région, y compris des industriels.

C'est M. Serge Moussaly qui a fait part, hier, de la venue de ces délégués orientaux, alors qu'il présentait une conférence à l'Université du Québec, à Chicoutimi. A cette occasion, M. Moussaly, professeur en économie à l'UQAC, a dévoilé quelques impressions de son voyage qu'il vient d'effectuer en Arabie Saoudite en compagnie d'autres Canadiens.

Avance des provinces anglaises.

Selon M. Moussaly, certaines provinces canadiennes ont déjà devancé le Québec en ce qui concerne l'établissement de relations commerciales avec l'Arabie Saoudite, pays qui demeure le plus important producteur de pétrole dans cette partie du globe.

Ainsi, l'Arabie Saoudite, grâce à cette richesse naturelle, dispose de capitaux considérables, d'où l'intérêt grandissant que portent plusieurs pays envers les autorités de cette nation, car elle se révèle une source de financement précieuse pour une multitude de projets.

En 1974, les placements étrangers de l'Arabie Saoudite lui ont notamment rapporté des revenus de l'ordre de $1,800,000,000!

M. Moussaly a cependant fait observer à son auditoire, qu'un grand nombre des investissements consentis par les Arabes dans des entreprises extérieures, sont les résultats de pressions exerçées par les gouvernements de pays étrangers. Il a expliqué, entre autres, que les principaux conseillers financiers des dirigeants d'Arabie Saoudite viennent des Etats-Unis, de Suisse et d'Allemagne...

Les priorités

M. Moussaly ignore donc, comme tout le monde, quelle sera exactement la part des immenses réserves monétaires, dont pourrait bénéficier un jour prochain le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il a toutefois appris à des auditeurs que l'Arabie Saoudite est friande de technologie et qu'elle souffre d'une grande pénurie d'administrateurs et d'économistes. Ce qui pave déjà la voie à des échanges qui pourront s'avérer profitables pour ce peuple et la région.

En effet, la plupart des finissants de niveau universitaire d'Arabie Saoudite ont été formés aux Etats-Unis et en Angleterre, et la plupart de ces personnes optèrent pour les disciplines scientifiques.

Lors de son bref séjour en Arabie, M. Moussaly a découvert que l'une des grandes préoccupations de cette nation, comptant 6,500,000 habitants, est de se libérer rapidement de sa grande dépendance du pétrole, produit qui fournit présentement 80 pour cent des gains du royaume. Les Arabes espèrent obtenir cette libération entre 1985 et 1990, après avoir mis en place d'autres bases économiques.

Autres préoccupations de l'heure énimérées par le professeur: usines de transformation de l'eau de mer en eau douce pour différents usages; efforts soutenus de reboisement, notamment dans la région de la capitale, Riyad; scolarisation obligatoire de tous les enfants.

La production annuelle de pétrole en Arabie Saoudite s'élève à 400,000,000 de tonnes. Exploitée autrefois par des compagnies étrangères, cette industrie est maintenant entièrement sous le contrôle de l'Etat. Fait paradoxal rapporté par M. Moussaly, les



M. SERGE MOUSSALY — Ce professeur de l'UQAC mise beaucoup sur les prochains échanges entre la région et l'Arabie Saoudite.

réserves d'or noir d'Arabie Saoudite s'accroissent, en dépit du rythme d'exploitation. Cette situation serait due au fait que les techniques d'exploration sont de jour en jour plus efficaces.

Et contrairement à la croyance populaire, l'Arabie Saoudite, au niveau mondial, se classe au troisième rang, quant à la production totale de pétrole, derrière les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Modération et sévérité

Des délégués canadiens, dont M. Moussaly, ont été étonnés de découvrir qu'il n'y a pas de bars, non plus que d'alcool ou de cinéma en Arabie Saoudite. La télévision demeure le seul divertissement électronique toléré et encore, les émissions diffusées sont "sobres" pour reprendre l'expression du Saguenéen.

Bien plus, le gigantesque flot de dollars qui inonde le pays n'a pas encore eu d'effets apparents sur le mode de vie des citoyens les plus puissants, comme le roi, qui vit encore en toute simplicité, d'après M. Moussaly. Ce dernier a affirmé, hier, que les Arabes se refusent obstinément à devenir les victimes de la société de consommation abusive.

Pour le touriste, il règne un sentiment de sécurité absolue en Arabie Saoudite: des valises laissées à l'abandon à l'aéroport ou à l'hôtel ne seront pas volées. Ce genre de crimes n'existe pas, a rappelé M. Moussaly, car la loi très sévère prescrit de couper la main d'un voleur! "Il y a encore des accidents..." de conclure le conférencier.

Les bénéfices nets

Barber Oil Corp., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $1,106,591, pas de bénéfice par action disponible, au regard de $1,221,626 en 1973.

Campeau Corp., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $5,421,000, soit 73 cents l'action, au regard de $5,487,000, ou 80 cents en 1973.

Cockfield, Brown and Co. Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $180,000, soit 30 cents l'action, au regard de $303,000, ou 51 cents en 1973.

Exquisite Form Brassiere (Canada) Ltd. pour les six mois terminés le 31 déc. 1974: $7,000, pas de bénéfice par action disponible, au regard de $71,000, ou 10 cents en 1973.

Giant Yellowknife Mines Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $2,779,000, soit 65 cents l'action, au regard de $2,779,000, soit 65 cents l'action, au regard de $4,271,000, ou 99 cents en 1973.

Halifax Developments Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $151,000, soit quatre cents l'action, au regard de $140,000, ou trois cents en 1973.

Iso Mines Ltd., pour les trois mois terminés le 31 déc. 1974: $10,878 — perte, soit .3 cents l'action, au regard de $70,198 — profit, ou deux cents en 1973.

Melton Real Estate Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $1,064,262, soit 50 cents l'action, pas de comparaison disponible avec 1973.

National Trust Co. Ltd., pour les trois mois terminée le 31 janv. 1975, $1,553,000, soit 41 cents l'action, au regard de $1,442,000, ou 38 cents en 1974.

Siebens Oil and Gas Ltd., pour les trois mois terminés le 31 janv. 1975: $1,127,000, soit 12 cents l'action, au regard de $866,000, ou neuf cents en 1974.

LES DENRÉES

LES MERCURIALES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger: McIntosh, $4.00 à $4.50 en boîte de verger: Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger: McIntosh, $5.00 à $5.50 pour 12 cellos de trois lb; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

Légumes

Betteraves: $3.00 à $3.25 pour 50 lb, $1.75 à $2.00 pour 25 lb; $2.00 à $2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $3.75 à $4.25 le 50 lb, $6.00 à $6.50 pour 24 cellos de deux lb ou 10 cellos de 5 lb.

Choux: verts, $3.25 à $3.50 pour 16 ou 50 lb; rouges, $3.50 à $4.00 la doz.

Oignons: jaunes, gros, $3.25 à $3.35 le 50 lb; moyens, $2.75 à $3.00 le 50 lb, .65 à .75 pour 10 lb; $3.75 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; rouges, moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb ou $3.25 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Panais: $4.75 à $5.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $2.25 à $2.50 la doz.

Rabioles: $3.25 à $3.75 le 25 lb.

Pommes de terre: $1.20 à $1.25 le 50 lb; arrivages, 743 sacs de 50 lb.

Rutabaga: $3.00 à $3.50 le 50 lb.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère Fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95.2; coloré, 95.4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb, 56 à 61; procédé par rouleau, pas de cotation: pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 1-2 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48.5; pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $14.65.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 8.5; procédé par vaporisation, 16 1-2 à 17 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 75.3; A-gros, 70.7; A-moyens, 67.0; A-petits, 61.4.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 72; A-gros, 68; A-moyens, 64; A-petits, 59; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, $1.20 à $1.25 les 50 lb; N.-B., $1.45 à $1.55 les 50 lb; .85 à .90 les 25 lb; .38 à .40 les 10 lb; I.P.E., $1.60 à $1.65 les 50 lb; $0.90 à $1.00 les 25 lb; .43 à .45 les 10 lb. Arrivages: 743 sacs de 50 lb.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	4125	330	320	325		– 5
AbyGInw	1000	111	111	111		+ 1
Abitibi	8505	$10¼	10	10⅛		+ ⅛
Abitbi7½p	z50	$44	44	44		
Acklands	300	$13¾	13¾	13¾		+ ⅛
AcmeGas	z300	7	7	7		
AcresLtd	450	$7	6¾	6¾		– ⅜
AcresApr	z25	$38	38	38		
Acreswt	5000	2	2	2		
AftonMin	500	395	395	395		+ 5
AgnicoE	1900	$6⅛	6	6		
AgraInd	600	$6	5⅞	6		
Akaitcho	6200	220	215	215		– 5
Albany	1500	30	30	30		
AlfEastG	5950	$6⅛	5⅞	6		+ ⅛
AltaGasA	2352	$13⅛	13	13⅛		+ ⅛
AltaGCp	z50	$58	58	58		
AltaGEp	z25	$22¾	22¾	22¾		
Alcan	5935	$20⅞	20¼	20½		
AlgoCent	1100	$12¼	12	12		
AlgomaSt	2675	$27¾	27⅜	27⅜		+ ⅛
All-CanB	5400	185	150	185		+ 5
Alminex	715	$6¼	6	6¼		+ ¼
Alpalnd	300	$10	10	10		
Alum4pr	z50	$14⅛	14⅛	14⅛		
Alum4½p	500	$29½	29½	29½		+ ¼
AmBonza	4950	215	215	215		10
AmLarder	2100	40	40	40		
AEagle	49500	50	50	50		+ 3
AmLeduc	2000	6	6	6		
AndresW	100	$8¾	8¾	8¾		– ⅛
AngCT315	100	$35	35	35		+1½
AngUDev	6200	115	113	113		+ 3
AnthesCp	z25	$65	65	65		
Aquitaine	1120	$17½	17¼	17¼		– ¼
Argosy	2000	13	13	13		– 2
Argus	z50	$15	15	15		
Args250p	z20	$28⅞	28⅞	28⅞		
ArgusBpr	z20	$29¾	29¾	29¾		
ArgusCpr	300	$12¾	12¾	12¾		
Asamera	3085	$11	10¾	11		
Asbestos	600	$17¼	17	17		– ¼
AshlandC	100	$7½	7½	7½		– ¼
AsocPorc	279	115	115	115		– 5
AtcoA	2400	$17½	17¼	17¼		– ⅛
AuricRes	4632	32½	31	31		
Auricr	50607	1½	½	1		
AtoHardA	100	$10	10	10		
BanisterC	450	$7	6⅞	7		
Bankeno	100	200	200	200		+ 2
BkMtl	10605	$15¼	15⅛	15¼		
BankNS	2777	$41⅞	41⅝	41⅝		– ¼
BCdnNat	2025	$15⅛	15⅛	15⅛		
Bartaco	200	110	110	110		+10
Bathstp	z75	$11½	11½	11½		
BeckerBp	7500	$6¼	6¼	6¼		
BellCanad	7550	$47¾	47⅜	47¾		
BellApr	z18	$47¼	47⅛	47⅛		
BellBpr	680	$47⅞	47½	47½		– ¼
BellCpr	750	$28	28	28		
BellDpr	1255	$52½	52⅜	52⅜		+ ⅛
BethCopA	1680	$9¼	9⅛	9¼		
BigNama	5500	13	12	12		– 2
BlHawk	2000	37	35½	35½		– 2½
BlkwodA	100	385	385	385		– 25
BlockBros	2000	310	310	310		+10
Bomac	100	250	250	250		– 50
Bombrder	400	325	315	315		
BorderC	100	245	245	245		
BovisCor	1600	115	113	115		
BowValy	9800	$13⅜	13¼	13⅜		– ¼
BPCan	220	$11¼	11¼	11¼		
BralorRes	2000	130	125	130		+ 5
Bramalea	2450	$5½	5⅜	5⅜		+ ⅛
BrascanA	3182	$13¾	13⅜	13¾		
BrendaM	2200	360	350	350		– 5
BrdgTank	150	415	415	415		– 10
BrdgTnkp	z20	$37¾	37¾	37¾		
BCForest	z50	$14	14	14		
BCSugarA	1690	$23⅛	23	23		
BPhone	150	$53	53	53		
BCPh4¾p	z30	$49½	49½	49½		
BCPh5.15	100	$55	55	55		+ ½
BCPh5¾p	z20	$63	62⅛	62⅛		
BrouIR	500	38½	38½	38½		– 1½
BruckB	100	310	310	310		+25
Brunswk	525	380	380	380		+ 5
BuddAuto	1500	$5	490	5		
BuloraCor	5600	153	150	153		+ 3
BurmahO	1100	170	170	170		+ 5
BurnsFds	1520	$11¾	11½	11¾		+ ¼
C						
CadFrvw	475	$12⅛	12	12⅛		+ ⅛
CAEA	200	$7¼	7¼	7¼		
CalPow	3130	$25⅜	25⅛	25⅛		+ ⅛
CalP7¼p	200	$81½	81¼	81½		+ ¼
CalP10p	70	$104⅞	104½	104½		– ⅜
Calvert	2200	14	13	14		
CamMine	6000	23	22½	23		
Camflo	4600	$13⅞	13½	13½		– ⅛
CamChib	2025	380	375	380		– 5
CampRL	100	$33¼	33¼	33¼		+ ¾
CampauA	3400	$5	490	495		– 5
Campau7p	250	$7¾	7¾	7¾		– ⅛
CanCemL	1650	$10⅜	9⅞	10⅜		+ ⅜
CGeother	2500	61	59	61		+ 1
CanMaltA	500	$24½	24½	24½		– ¼
CNorWest	7700	405	370	400		+20
CanPerm	1290	$19⅜	18½	18¾		– ⅜
CSPete	5300	228	222	228		+ 3
CSL pr	100	460	460	460		– 15
CTung	1600	315	310	315		
CCablesy	100	$12½	12½	12½		
CCablew	500	130	130	130		– 5
CdnCel	3260	$6½	6⅜	6½		+ ⅛
CCManA	1000	$21	21	21		
CExGas	3500	305	300	300		– 10
CHome	33425	450	435	440		+ 5
CHydr	8525	$5¾	5⅝	5¾		+ ⅛
CImpBank	3653	$26⅜	26	26⅛		– ¼
CIndGas	3090	$7	6⅞	6⅞		– ⅛
CIL	3245	$18⅛	17¾	18⅛		+ ⅛
CIntPow	1100	$13¼	13	13		– ⅛
CLencour	2000	11	10	11		+ 2
CManoir	500	385	385	385		+ 5
CMalart	1350	27	27	27		– 1
CMarconi	225	360	360	360		– 10
COcdental	353	$8⅜	8⅜	8⅜		– ¼
CPInve	6862	$15	14⅜	15		+ ¼
CPInvepr	220	$30	29½	30		+ ¼
CPLtd	10520	$16⅜	16	16⅛		– ¼
CPLAp	300	$9¾	9¾	9¾		
CReserve	400	245	235	235		– 15
CdnSupO	2300	$32⅜	32	32		
CdnTire	z25	$41¼	41¼	41¼		
CdnTireA	1140	$43¼	42⅞	43		+ ¼
CUilties	2200	$9¾	9⅝	9¾		+ ⅛
CUtilw	1000	250	250	250		– 2
Canbra	200	290	290	290		
Canron	z73	$17⅜	17⅜	17⅜		
CapDiv	16780	45	41	45		+ 1
Cara	400	410	410	410		+ 5
CarlOK	24042	269	240	253		– 7
CarlOKAp	100	$20½	20½	20½		+ ⅜
CarlOKBp	200	$22	22	22		+ ¼
CarrierJD	300	150	150	150		+10
Cassiar	3350	440	425	425		
CCYac	18200	270	260	260		– 5
Celanese	2425	380	370	375		– 5
Celan175p	z50	$17¾	17¾	17¾		
CentPat	z50	75	75	75		
CharterOl	100	355	355	355		+ 5
Chestrvile	3500	13	13	13		– ½
ChibKay	5000	20	20	20		+ ½
ChibM	500	45	45	45		– 5
ChieftanD	3250	$7½	7¼	7⅜		+ ⅛
Chimo	5500	103	98	100		
Chrysler	4145	$10⅞	10½	10⅜		
CHUMB	5000	$8½	8¼	8½		+ ¼
CochWill	200	136	136	136		+ 1
Cokfield	250	375	375	375		
CoinLake	900	16	16	16		
Coldstm	1083	107	107	107		– 3
Cominco	3748	$28½	24	28½		+ ⅛
CHolidayI	150	370	370	370		+ 5
CHInsAp	1300	$21½	21	21		–1⅛
Comtech	3300	360	355	360		+10
Coniagas	2750	145	138	145		+ 5
ConnChm	600	350	350	350		– 10
ConBath	490	$24	24	24		+ ¼
CBath68w	415	$8⅛	8⅜	8⅛		
ConBldg	238	260	260	260		– 4
ConFardy	200	120	120	120		– 1
CMorisn	1000	125	124	124		+ 3
ConsProf	7000	50	47½	50		+ 3
CRambler	2500	165	163	165		+ 7
CRexspar	8500	29	27	28		– 2
ConTextile	200	192	192	192		– 8
ConDistrb	1120	$7¼	7⅛	7⅛		
ConsGas	3673	$15⅛	15⅜	15⅜		– ¼
ConGasD	100	$23¼	23¼	23¼		– ½
ControlF	100	210	210	210		– 10
Conwest	900	288	284	285		+ 5
CooperC	200	340	340	340		– 20
Corbyvt	300	$18¼	18¼	18¼		+ ⅛
CornatInd	825	$5	490	490		– 10
CorpFood	500	360	360	360		– 5
Cosek	19851	284	275	276		+ 1
Craigmt	800	375	375	375		
CrainRL	z50	$12	12	12		
Crestbrk	237	355	355	355		– 15
CrwnLife	z129	$54	52	52		
CrwnTrst	100	$17	17	17		– 1
CrushIntl	760	$7	7	7		
CuvierM	1300	110	105	105		– 5
D à G						
DaonDev	100	$8⅜	8⅜	8⅜		– ⅛
DAragon	500	15	15	15		– 1
DeccaR	220	340	340	340		
DEldona	3000	27	27	27		+ ½
DeltaBen	400	291	290	291		+20
Denison	685	$44½	44	44		1
Dicken	11200	$9¾	9¼	9½		+ ⅛
Discovry	600	215	205	205		– 10
Domanl	500	$6⅞	6⅞	6⅞		+ ⅛
Dome	430	$52	50½	52		+1¼
DomePete	8915	$26½	26	26		– ¾
DBrge	27625	$21½	21	21¼		+ ½
DCitrus	150	$5	5	5		+25
DExplor	1000	25	25	25		+ 2
Dofasco	2900	$24⅝	24½	24⅝		
Dofascop	z2	$56⅞	56⅞	56⅞		
DomStore	2855	$18¾	18⅜	18¾		+ ¼
DTextA	2550	$7¼	7¼	7¼		
Domtar	7100	$19⅜	19¼	19⅜		+ ⅛
Domtarpr	100	$12¼	12¼	12¼		
DouglasL	100	280	280	280		
DrMcCA	100	$15	15	15		
dylexA	1300	$6¾	6¾	6¾		
Dynasty	200	$8⅜	8⅜	8⅜		– ⅛
EstnCanS	z25	$11	11	11		
EstnProv	200	310	310	310		– 15
EastMal	2002	410	400	400		
EgoMines	1000	68	68	68		+ 3
ElectroA	550	450	440	440		– 10
ElksStors	800	$8	7¾	8		+ ¼
Emco	100	$6⅞	6⅞	6⅞		– ⅛
Emcow	100	190	190	190		
FalconC	5003	$6½	6¼	6⅜		
Falcon	1350	$32½	32½	32½		– ¼
FedIndA	1000	410	410	410		
FieldsS	400	$13	13	13		
FinningT	700	$9	9	9		
FCityFin	1300	$6½	6	6⅛		– ⅜
FMar	2450	39	39	39		– 1
FoodcrpL	1000	122	122	122		+ 2
FordCnda	z50	$66	66	66		
FSeasons	z50	360	360	360		
Francana	450	$11¾	11	11⅜		+ ¼
GHSteel	200	$7⅜	7⅜	7⅜		+ ⅛
GazMetr	700	$6¾	6¾	6¾		– ⅛
GazM66w	1000	95	95	95		+ 5
GenDistrb	8432	$8⅛	8	8⅛		+ ⅛
GMC	458	$40⅜	40	40⅛		+ ⅛
GenstarL	959	$17⅜	17⅜	17½		– ¼
GnstarLw	1600	490	490	490		
GiantYk	1112	$11½	10¾	11½		+ ¼
Gibraltar	1850	450	440	450		+10
Glendale	1800	150	145	150		+ 1
GoldundM	2500	44	38	42		+ 4
Goldray	z200	34	34	34		
Goodyear	200	$13⅛	13⅛	13⅛		+ ⅛
GMckayA	200	$5½	5½	5½		
GraftG	1900	$29¾	29¾	29¾		+ ¼
Granduc	3600	130	126	130		– 5
Granisle	400	$12½	12¼	12½		
GtQilSds	400	$7⅛	7	7⅛		– ⅛
GLPaper	1240	$16⅝	16½	16½		– ⅛
GtWLife	z39	$62	60	61		
GtWestS	4400	$5⅞	5⅜	5¾		– ¼
GWestwt	3500	180	170	170		–13
Greyhnd	125	$16½	16½	16½		+ ¼
GuarTrst	z112	$6⅞	6¾	6¾		
GulfCan	5020	$31	30½	30⅝		+ ⅛
Gulfstrem	2000	25	25	25		– 1
H à L						
HambroC	690	220	210	220		+10
HamTr	100	$10	10	10		
HardCrpA	2000	$5⅛	490	5⅛		+22
HardCrpC	300	$5	5	5		+25
Harlequin	1485	$16⅛	16	16		
HarrisJS	2750	$5⅝	5½	5⅝		+ ⅛
HawkerS	210	$5⅛	5⅛	5⅛		– ⅛
Hawkerpr	120	$60	60	60		+ 1
HayesDA	202	440	440	440		+5
HolingerA	200	$24⅜	24¼	24⅜		+ ⅛
HomcoA	100	210	210	210		– 15
HomeA	3385	$23½	23¼	23½		+ ½
HomeB	615	$21¾	21¾	21¾		– ¼
HoustonO	3600	143	136	140		
HudBayA	3365	$16⅝	16⅜	16½		+ ¼
HBayCo	1145	$16⅜	16½	16⅝		
HBQilGas	6070	$24½	24½	24½		
HuronEri	1299	$26	26	26		
Husky	10600	$15⅞	15½	15¾		– ⅛
HuskyApr	100	$37	37	37		+ 3
HydraEx	8020	61	60	61		+ 1
Hy'sLtd	400	325	325	325		
IAC	1800	$19⅛	19½	19⅛		– ¼
IAC4½p	210	$55	53	55		– 1
ImascoA	1083	$29¾	29½	29½		– ⅜
ImascoAp	1125	340	340	340		
IOilA	73434	$25½	24¾	25½		+ ¼
IndalCan	200	$11	11	11		– ¼
InlandGas	3755	$8⅜	8	8¼		
InlandGp	z50	$10⅜	10⅜	10⅜		
Inter-City	1800	475	470	475		
Intrmetco	1200	$5⅜	5⅛	5¼		
IBM	196	$215	211	215		
IntMogul	203	325	325	325		+ 5
IncoA	27289	$24	23⅞	24		+ ⅛
IncoB	453	$23¾	23¾	23¾		– ½
IntObaska	1500	15	15	15		
Interpool	1200	$11⅜	11½	11⅜		+ ⅜
IntDiv	150	210	210	210		
IttprPipe	2807	$13½	13¼	13½		
IntPipew	100	182	182	182		– 3
Ipsco	1331	$17⅜	17⅛	17⅛		– ⅛
InvGroup	z57	$6¾	6¾	6¾		
InvG A	12310	$7¼	7	7		– ¼
IrwinTA	1000	260	260	260		
Iso	1534	100	100	100		
ITLInd	600	110	105	110		– 5
IUIntl	10260	$11⅜	10¾	11⅜		+ ⅜
IvacoA	400	$12⅜	12⅜	12⅜		+ ⅛
IWCCom	z50	155	155	155		
Jannock	142	$6⅛	6⅛	6⅛		– ⅛
JannockD	200	$6⅜	6⅜	6⅜		+ ⅜
Janockép	z20	$61	61	61		
JannockB	500	$12¼	12¼	12¼		+ ¼
Jelex	6000	11½	11½	11½		– ½
Joliet	500	25½	25½	25½		– ½
KaiserRe	9210	$7⅜	7⅜	7½		
Kaiserw	8200	475	460	475		+15
KamKotia	4000	73	73	73		– 2
KapsTran	2500	270	262	262		– 3
KeepriteB	100	$5	5	5		
KelseyH	250	$7⅛	7⅛	7⅛		+ ⅛
Kenting	600	$6⅜	6	6⅜		+ ⅜
KerrAA	2963	$11½	11¼	11¼		– ¼
KAnacon	z200	22	22	22		
Koffler	1300	380	370	380		
KofflerAp	100	$7¾	7¾	7¾		
Kofflerw	1300	42	42	42		+ 2
LabattA	150	$18¾	18¾	18¾		+ ½
LabattAp	260	$18⅛	18½	18½		+ ⅛
LabMin	525	$24	23½	24		– ¼
Lacanex	6500	121	115	115		– 4
LacroixIl	300	$6	6	6		+ ½
LaidlawA	200	480	480	480		+ 5
Lakehead	3500	9	9	9		+ 1
LOntCem	1900	350	345	350		
LShore	130	370	370	370		–30
LaLuz	400	$6¼	6¼	6¼		– ¼
LasitrKm	500	25	25	25		
Laurasia	1750	67	66	66		+ 1
LauFin	150	$8	8	8		
LauF2.00	275	$22½	22½	22½		
LeighInst	1800	180	172	180		+ 5
LeonsFrn	1500	$7⅜	7¼	7¼		– ⅜
LevyApr	500	$5¾	5¾	5¾		
LL Lac	232	182	182	182		+ 2
Livingsto	100	$8¼	8¼	8¼		+ ¼
Livingw	150	490	490	490		
LobCoA	366	$7	7	7		+ ⅛
LobCoB	274	$6¾	6¾	6¾		– ⅛
LobCopr	z11	$25	25	25		
LobLtdAp	z50	$16½	16½	16½		
LobInc	100	375	375	375		+15
Lochiel	500	105	105	105		– 3
LoebM	300	325	325	325		+ 5
LogistecC	400	180	165	165		–15
LostRiver	4300	415	405	410		+ 5
LyttonM	1500	120	120	120		
M à O						
MCable	200	$8	8	8		
MBLtd	12698	$23⅛	22½	22½		– ⅜
Madeline	3907	255	250	251		– 1
Madsen	2100	70	66	70		+ 4
MagnaInt	z25	$8⅜	8⅜	8⅜		
Magnason	340	175	175	175		–10
MajstWil	900	370	365	365		–10
Malartic	1000	130	120	120		–10
ManBar	5000	76	75	75		– 3
MLfMills	250	$26½	26⅜	26½		– ½
Maritime	436	$17	16⅞	16⅞		
MarT860	200	$9½	9½	9½		– ⅛
Martin	20006	34	29	34		+4½
MasF	23528	$15¾	15⅜	15¾		+ ¼
Matchan	2000	14	14	14		
Mattgmi	2450	$15¼	15⅛	15¼		+ ⅛
McIntyre	950	$47⅜	47	47		
McLagnw	2410	46	45	46		–19
Ment	15200	196	193	193		– 3
MEPC	100	$8¼	8¼	8¼		– ⅛
Mercantil	2479	$18¾	18½	18¾		
Mercantr	9710	175	170	173		– 2
MerlandE	100	180	180	180		
MetStorsp	z13	$14¾	14¾	14¾		
MexLPpr	100	$6	6	6		
MICC	500	$10¾	10¾	10¾		+ ¼
Micsys	13457	315	315	315		
Micrsysw	300	146	136	146		+10
Midrim	2500	15	15	15		
Minda	51000	30	28	28		– 2
Mindustrl	100	$6½	6½	6½		
MLWWor	200	$20¾	20¾	20¾		+ ⅛
MolsonA	1225	$16¼	16⅛	16⅛		
MonInv	100	$6	6	6		– 1
Monenco	100	$11	11	11		+ ¼
Moore	9276	$47⅛	45½	47⅛		+1⅜
MTSInter	8500	35	33	35		– 5
Multi-Mi	4000	55	53	53		– 2
MultiAcc	320	360	350	350		–10
Murphy	100	490	490	490		– 5
MymarM	500	68	68	68		+ 1
NabrsDlg	300	$24½	24	24½		
NaChrsl	3045	$7⅞	7¾	7¾		+ ⅛
NatDrug	200	$5	5	5		
NatDrugp	z10	$6¼	6¼	6¼		
Natpete	6500	32	31	32		– ½
NatTrust	150	$18¼	18¼	18¼		
NBUMine	600	250	250	250		+ 8
Neonex	600	175	170	175		+ 1
NB Tel	225	$13½	13½	13½		– ¼
NB Tel Ap	z90	$14⅜	14⅜	14⅜		
NewcoFin	330	$8	8	8		
Newconx	200	370	370	370		– 5
NDimens	2000	22	21½	21½		– ½
NKelore	4500	23½	23½	23½		+ 1
NSen	15000	15	15	15		
NfldLP	z100	$11	11	11		
NiaWire	z1	$11	11	11		
NiaWireB	z3	$11	11	11		
NickRim	z100	8	8	8		
NobleM	2000	36	36	36		–1½
NorandaA	7593	$32	31⅜	31¾		– ½
Norlex		See list below.				
NCOils	2300	450	440	450		
NorCtlG	2758	$10⅜	10⅜	10½		– ⅛
NorClAp	z10	$21	21	21		
NorCtlBp	1525	$21¼	20½	20⅜		– ¼
NorCt150p	875	$20	19¾	19¾		– ¼
NorElect	3615	$22⅞	22½	22⅞		+ ⅛
NE Bw	14470	450	425	435		–25
Northgat	2400	395	390	395		+ 5
NWUtilp	z20	$41	41	41		
NSSavngs	z62	$14¾	14¾	14¾		
NRDMin	1000	22½	22½	22½		– 1
NSIMark	700	92	92	92		– 3
Nudlama	500	70	70	70		
NufortRes	2000	13	13	13		– 1
Numac	3670	$11¾	11½	11¾		– ¼
Nu-WstA	300	$7¾	7¾	7¾		
Okwd	23874	113	103	105		+ 5
Obrien	3000	90	80	90		+11
OcdentlPt	200	$14	13⅞	13⅞		– ⅛
OcelotInd	200	$5⅛	5⅛	5⅛		
OilPatch	300	245	240	245		– 5
Orchan	400	325	315	315		–10
OSFInd	560	400	400	400		
OshawaA	435	$5¾	5¾	5¾		– ¼
Osisko	1000	26	26	26		
P à S						
Pac Coper	500	88	88	88		+ 3
PacPete	1761	$19¾	19½	19½		– ¼
PalomaP	z10	62	62	62		
Pamour	2200	$10	9⅞	9⅞		+ ⅛
Pancanal	1150	90	90	90		
PanCdnP	1315	$10⅛	10¼	10½		
PanCentr	5066	165	161	165		
POcean	18619	$12½	12⅛	12⅜		+ ¼
PatinoNV	208	$13⅞	13¾	13⅞		+ ¼
PeBenO	2000	330	325	325		
PembinA	200	225	225	225		
Pennant	1166	125	125	125		– 5
Penningtn	8100	$10½	9⅞	10½		+ ½
PDeptS	2800	$7¾	7⅝	7¾		
PJewlA	1000	$5	5	5		– ⅜
Petrofina	z14	$20⅞	20⅞	20⅞		
Petrol	z25	112	112	112		
PeytoO	12100	470	440	460		+20
PhillipsCb	150	$11	11	11		
PickCrow	3000	35	32	32		
PinePoint	1685	$30⅛	30	30		
PittEngC	z50	$8½	8½	8½		
PlaceG	4000	24	24	24		
Placer	600	$15½	15¼	15¼		+ ⅛
Pmnx	34700	60	52	58		+ 8
Ponder	500	49	49	49		+ 4
PowCorp	3876	$10	10	10		– ¼
PradoExp	500	155	155	155		+ 5
Precamb	7300	124	123	123		– 2
PreCab	10925	$7½	7½	7½		
Preston	900	$12¾	12¾	12¾		– ⅛
PriceCo	2485	$13⅜	13⅜	13⅜		+ ⅛
Provigo	205	$9⅛	9⅛	9⅛		+ ⅛
ProvBCan	z25	$14¼	14¼	14¼		
PureSil	11500	265	251	265		+ 5
QCIInd	2000	126	125	126		+31
QCIIndA	2500	125	125	125		
QueSturg	400	$5⅛	5	5		
Radiore	5000	22	21	22		+ 2
Rang	22070	$25¾	24	25		+1¾
RnkOrgA	900	450	440	450		+10
Rayrock	1000	95	95	95		
ReadersD	z50	$8⅛	8⅛	8⅛		
ReedPapA	2150	$21¼	20½	21¼		+ ¼
ReedOsirA	300	$7¼	7¼	7¼		– ⅛
Reeves	1500	15	15	15		+ 3
Reit Tan	589	$10	10	10		+ ¼
Reitm

Certaines importations de textile seront contrôlées

par Fay
La Rivière

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a annoncé, jeudi, les dispositions que prend le gouvernement fédéral suite aux divers rapports de la Commission du textile et du vêtement sur l'état de l'industrie des textiles primaires au Canada.

Les dispositions annoncées consistent surtout à placer certains tissus et filés sur la "liste de contrôle des importations" et à poursuivre des "consultations" sur le maintien ou l'extension des accords de restrictions existants.

Le gouvernement rejette par ailleurs l'idée d'une surtaxe générale pour les filés de filaments de polyester et la création d'un système de pré-enregistrement des commandes d'importation, deux suggestions avancées par la Commission du textile et du vêtement dans ses rapports.

Au début de février dernier, 700 des 8,000 chômeurs québécois du textile étaient venus à Ottawa pour demander "une politique énergique du gouvernement fédéral en vue de stimuler ce secteur générateur d'emploi".

Industrie en danger

La Confédération des syndicats démocratique, qui avait organisé la manifestation, avec l'aide financière des compagnies textiles, alléguait que l'industrie canadienne était en danger, suite principalement à des importations massives de marchandises bon marché.

L'atout de produits sur la "liste de contrôle des importations" ne permet pas de limiter le volume ou contrôler la qualité des produits importés.

La procédure permet seulement de "surveiller et d'obtenir des informations qui autrement seraient impossibles à obtenir sur le volume des importations par catégories (naturel ou tient) et par deniers, les prix de vente et la provenance".

Déjà, le 1er mars dernier, les filés de coton venant de 17 pays en voie de développement, jugés "pourvoyeurs possibles à bas prix", étaient placés sur cette liste de contrôle.

La procédure de la liste de contrôle consiste à remettre gratuitement aux importateurs des permis individuels d'importation d'une durée de 60 jours en échange des renseignements demandés.

Le ministre Gillespie a annoncé, jeudi, que les importations de filés d'acrylique du Brésil, des tissus de filaments de nylon de Pologne et des tissus en laie de la République populaire de Chine et de Tchécoslovaquie, s'ajoutaient à la liste de contrôle, de même que les tissus de filaments de polyester, les tissus de filaments de nylon et les tricots.

Le gouvernement, en outre, rassure la Commission du textile et du vêtement à l'effet que "des consultations concernant le maintien ou l'extension d'accords de restrictions sont prévues" sur les filaments de nylon, les tissus de filaments de polyester, les tricots doubles et sur métiers-machines ainsi que les tissus de laine.

Rejets

Le gouvernement rejette par ailleurs deux recommandations de la Commission du textile et du vêtement.

La première proposition concernait une surtaxe à l'importation de toute provenance des filés de filaments de polyester qui sont importés, par ordre décroissant d'importance, de l'Allemagne de l'Ouest, des Etats-Unis, d'Autriche, de Suisse, de France, du Royaume-Uni et du Japon.

Les filés de filaments de polyester sont cependant placés sur la liste de contrôle des importations, mais le gouvernement estime que l'application d'une surtaxe "demande davantage d'analyse afin de déterminer quelles seraient ses implications, en termes de politiques domestique et commerciale".

La deuxième suggestion de la Commission du textile et du vêtement concernait la création d'un système de pré-enregistrement des commandes d'importation afin de contrôler les importations et d'identifier les bris de marché aussitôt que possible.

Le gouvernement estime que "cette idée doit être étudiée sérieusement, car il est nécessaire d'éviter l'excès de paperasse et d'obstructions au commerce". Le système de la liste de contrôle serait suffisante.

Approvisionnements insuffisants

Enfin, rien n'a été décidé en ce qui concerne les draps et les taies d'oreiller qui arrivent principalement des Etats-Unis. La Commission du textile et du vêtement n'avait d'ailleurs pas fait de recommandations spécifiques à ce sujet après avoir découvert que le problème résidait principalement dans des approvisionnements canadiens insuffisants.

Dans son communiqué de jeudi, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce souligne qu'à son avis les difficultés des textiles canadiens sont reliées au "ralentissement général de l'économie" mais que les possibilités sont prometteuses à long terme... si la modernisation et la restructuration se poursuivent et que le monde du travail et le patronat continuent de coopérer comme ils l'ont fait".

Signature de convention collective à l'Alliance

OTTAWA (PC) — Suite à une décision d'arbitrage, le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique ont signé, hier, une convention collective pour les quelque 1,100 employés du groupe de l'inspection technique.

La convention, qui couvre une période de 15 mois allant du 1er juillet 1974 au 30 septembre 1975, prévoit des augmentations de 11 pour cent pour les niveaux inférieurs et de 10.5 pour cent pour les niveaux supérieurs, en plus d'une hausse générale de trois pour cent effective au 1er juillet 1975.

Le taux de rémunération minimal des employés, responsables du contrôle des appareils de mesure et autres produits manufacturés pour le gouvernement fédéral, passera donc de $8,620 à $9,855, tandis que le taux maximal sera porté de $22,650 à $25,779.



MOT MYSTÈRE

Problème 395 — **11 lettres cachées** — THÈME LA DETENTE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	B	canot	entrée	H	moitié	ruse
aile	balai	chute	envolée	haine	P	S
agile	balle	course	F	habileté	partie	sang
amateur	blâme	crawl	faute	L	passe	santé
arbitre	brave	D	fer	lent	peine	saut
ardeur	bravo	défense	fiche	lien	R	set
assaut	brosse	défi	filet	loi	rage	ski
auteur	buts	dernier	final	M	rame	souplesse
avance	C	E	G	magnat	rang	T
avant	câble	élève	glace	mise	repos	tennis
						tort

La réponse du problème précédent: chaussée

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	H	U	T	E	M	I	S	E	B	A	L	A	I	R
2	T	O	R	T	S	C	A	B	L	E	P	E	I	N	E
3	G	D	U	O	V	A	R	B	I	T	R	E	M	E	I
4	N	D	P	R	T	O	L	W	A	R	C	T	L	A	N
5	A	E	E	E	S	S	A	P	B	A	T	O	N	A	R
6	R	F	L	S	A	E	I	A	L	A	V	N	V	E	E
7	E	I	E	M	N	B	L	G	N	N	S	A	U	T	D
8	F	N	V	O	T	L	E	G	E	R	N	C	N	E	R
9	I	A	E	I	E	A	A	R	E	T	U	A	F	C	U
10	C	L	E	T	G	M	S	O	U	P	L	E	S	S	E
11	H	A	B	I	L	E	T	E	A	E	N	G	T	E	D
12	E	A	L	E	E	S	U	R	N	S	T	N	V	U	R
13	L	E	I	I	S	E	T	T	E	T	U	A	S	S	A
14	A	O	K	N	S	I	S	E	M	E	R	S	M	N	G
15	L	S	T	T	E	N	N	I	S	B	U	T	S	A	E

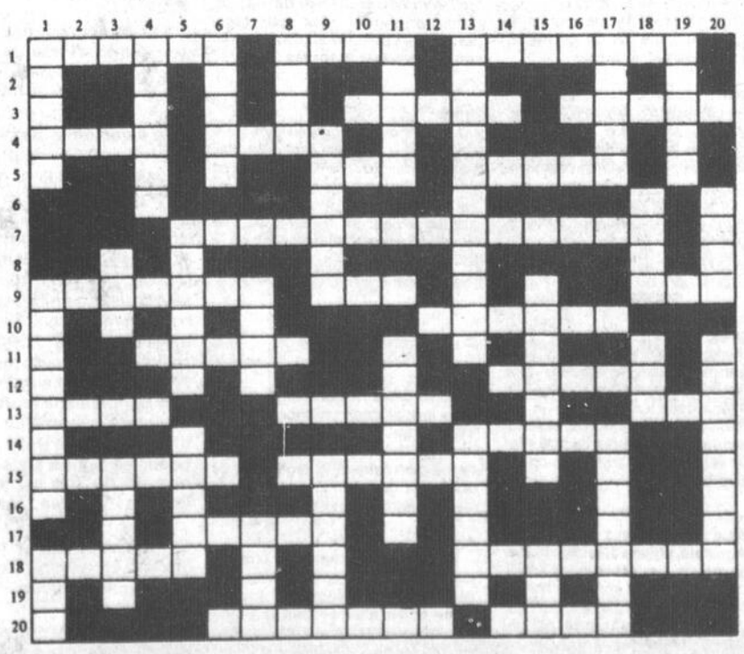
ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 394** — **LE BINGO**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	gros	entre	billet	montant
ami	lois	fuite	cadeau	perdant
ans	même	heure	chance	revivre
but	osée	homme	hasard	silence
cas	prix	jeton	loisir	
dix	rend	poser	numéro	8
fin	rire	suivi	perdre	bénéfice
sou	5	table	salles	recevoir
sur	année	temps	soirée	vérifier
4	bingo	tirer	7	11
file	boule	ville	boulier	malchanceux
fini	carte	6	dépense	14
fois	droit	argent		supplémentaire

La réponse du problème précédent: bienfait



LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



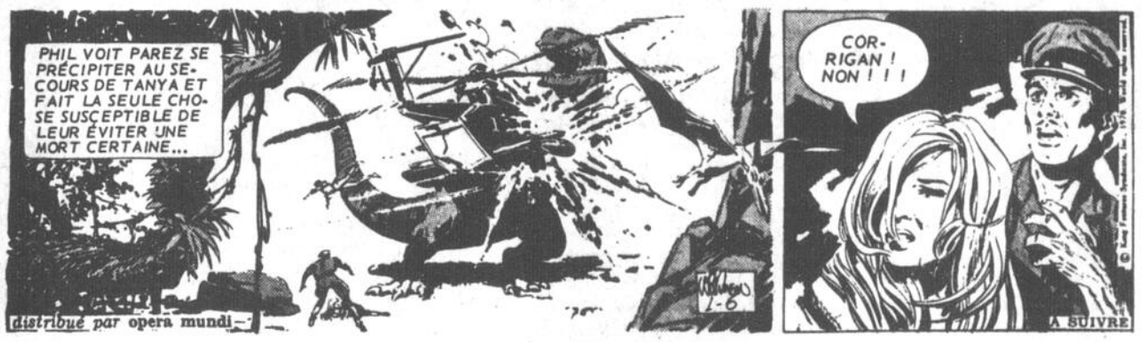
SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



Les cols bleus profitent des conditions climatiques

Les nettoyeurs de pistes et les opérateurs de chasse-neige, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, ont quitté le travail à l'aéroport international de Toronto, peu avant minuit, mercredi soir.

Selon un porte-parole de l'Alliance, ces travailleurs ont débrayé au moment où la neige a commencé à tomber sur l'aéroport. Un seul vol devait partir — un appareil cargo — puis l'aéroport ne devait rouvrir qu'à 7 heures, jeudi matin.

Certains autres aéroports à travers le Canada ont été fermés plus tôt, mercredi, alors que les cols bleus fédéraux poursuivaient leurs grèves tournantes, mais un porte-parole du syndicat a fait savoir que les opérations redeviendraient normales jeudi, au moins à l'aéroport de Moncton, Nouveau-Brunswick.

Les aéroports qui continuaient d'être affectés, mercredi, ont été ceux de Regina, Thunder Bay (Ontario), et Saint-Jean (Terre-Neuve). Un personnel de cadre a maintenu ouverts les aéroports de Prince George, Quesnel et Williams Lake, en Colombie Britannique, en dépit de la grève. Et les opérations ont retrouvé la normale à Ottawa et à Halifax, où les cols bleus ont mis fin à leur débrayage.

Les services postaux et aéroportuaires comptent parmi les opérations perturbées depuis le 10 février, quand les cols bleus ont décidé de recourir aux grèves tournantes pour attirer l'attention sur leurs réclamations contractuelles.

L'Alliance de la fonction publique, qui représente 18,600 employés fédéraux des Postes, des Transports et de la Défense, demande des hausses moyennes de 37 pour cent de leurs salaires, pour un contrat de deux ans. Le Trésor leur a offert 26.1 pour cent.

Répercussions

D'autres travailleurs, outre ceux de l'Alliace, sont touchés par ces grèves, soit qu'ils refusent de franchir les lignes de piquetage, soit parce qu'ils ont été mis à pied à cause du ralentissement ou de la fermeture des opérations.

M. Bob Hamilton, président de la section de Vancouver du Syndicat des facteurs, a demandé aux fonctionnaires fédéraux d'observer une grève générale de 48 heures en guise de protestation contre la lenteur du gouvernement à négocier. Certains hommes d'affaires et agriculteurs touchés par ces grèves ont demandé au gouvernement fédéral d'agir sans tarder.

M. Dobson Lea, président du mouvement agricole albertain Unifarm, a déclaré, mercredi, que le gouvernement devrait reconnaître son obligation de prendre des mesures parlementaires immédiates pour mettre fin à ces grèves, surtout celles des manutentionnaires et inspecteurs de grains, et celles des dockers dans les ports de la côte du Pacifique, où toute exportation et tout mouvement des grains ont cessé.

A Toronto, un porte-parole des Postes, M. Ed Roworth, a annoncé que le courrier de première classe n'aurait plus de travail en arrière à compter de jeudi soir, et que les livraisons de colis postaux n'auraient plus de retard d'ici deux semaines.



LEADER DES COLS BLEUS — Le président du Syndicat des employés de la défense nationale, M. Joe Power, a été déçu du peu d'intérêt démontré par les députés québécois des Communes. (PC Téléphoto)

Va-t-on voir des quotas d'hôtesses de l'air?

OTTAWA (PC) — La compagnie Air Canada devrait établir un système de quota par province en ce qui a trait au recrutement des hôtesses de l'air. C'est l'avis exprimé, jeudi, par le député conservateur Jack Marshall.

M. Marshall, faisant allusion à la question qu'il avait posé à M. Marchand aux Communes, à savoir pourquoi aucune des 264 postulantes des provinces maritimes en 1973-74 n'avaient été acceptées, a déclaré aux reporters qu'il "se demandait qu'est-ce qui se passait avec les jeunes filles des Maritimes".

M. Marchand a répondu qu'il ne savait pas et que les dossiers du personnel d'Air Canada ne font pas mention des provinces d'origine des employés. Si une hôtesse est embauchée à Montréal, c'est cette ville qui figurerait comme résidence bien qu'elle puisse être originaire des Maritimes.

Il n'y a pas de mal

Le ministre des Transports a carrément nié les insinuations de M. Marshall à savoir que le fait que plusieurs des postulantes auraient parlé anglais seulement aurait été un facteur important du rejet de leurs candidatures.

M. Marchand a signalé que les employés d'Air Canada ont accès aux programmes gouvernementaux d'enseignement de langues.

Selon M. Marshall, bien des postes d'hôtesses ne requièrent pas la connaissance des deux langues dans certaines régions du pays. Ce à quoi M. Marchand a répliqué que la compagnie aérienne recherchait également des candidates capables de parler d'autres langues — le russe par exemple pour sa liaison avec Moscou.

A la question précise à savoir s'il proposait l'établissement d'un système de quota pour le recrutement d'hôtesses, M. Marshall a répondu:

"Il n'y a pas de mal à ça."

Ca intéresse pas beaucoup l'ensemble des députés fédéraux du Québec

OTTAWA (PC) — Huit députés libéraux du Québec aux Communes seulement se sont déplacés jeudi pour entendre les leaders syndicaux affirmer que certains cols bleus québécois présentement en grève sont particulièrement défavorisés au sein de l'Alliance de la Fonction publique.

Les leaders du Syndicat des employés de la défense nationale, qui fait partie de l'alliance, soutiennent que les salaires dans les régions québécoises autres que Québec et Montréal comptent parmi les plus bas dans l'échelle salariale des hommes de métier à l'emploi du gouvernement fédéral.

Le directeur de la recherche du syndicat, M. Nelson Porter, a fait savoir que la partie syndicale souhaitait faire connaître les détails de la situation afin de tenter d'obtenir la reprise des négociations sur une base rationnelle.

Les leaders syndicaux ont indiqué qu'il y avait des disparités salariales importantes au sein même de l'Alliance, dans les différentes parties du pays.

Réduire les livraisons postales diminuerait le prix de revient

TORONTO (PC) — La meilleure solution aux problèmes postaux pourrait être la livraison aux adresses individuelles deux fois la semaine, et de demander à plus de gens d'aller chercher leur courrier au bureau de poste, selon M. Ted Heather, de la Canadien Direct Mail Association.

"Les gens n'ont pas tellement d'enthousiasme, dit M. Heather, pour la livraison quotidienne. Le bien-fondé économique de livrer à la main pour 20 à 30 cents de valeurs postales chaque jour s'écarte rapidement du royaume des possibilités."

L'association, représentant 250 maisons d'affaires, a envoyé des télégrammes pour protester contre les interruptions de livraison du courrier provoquées par les grèves tournantes de l'Alliance canadienne de la fonction publique, au président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, et au ministre des Postes, M. Bryce Mackasey.

Grafftey en campagne

WINNIPEG (PC) — Candidat non encore déclaré au leadership du Parti progressiste-conservateur, M. Heward Grafftey a affirmé jeudi qu'une intrusion trop importante de l'Etat dans l'industrie privée amenuise les chances des Canadiens de récupérer une plus large part de leurs biens.

Le député de Brôme-Missisquoi a ajouté, lors d'un interview, que le gouvernement devrait réduire les taxes de $500 millions dans le secteur économique privé, afin de relancer notre économie.

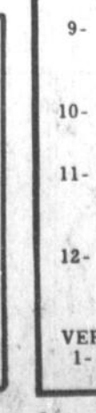
Il est d'avis que le jeune Canadien moyen ne peut acheter sa maison, n'est pas encouragé à investir dans les entreprises canadiennes et trouve qu'il est difficile sinon impossible de se lancer en affaires ou de devenir fermier, à cause d'un statisme massif dans le secteur privé.

Turner demande de décriminaliser l'avortement

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances John Turner a déclaré, mercredi, que l'avortement devrait disparaître du code criminel.

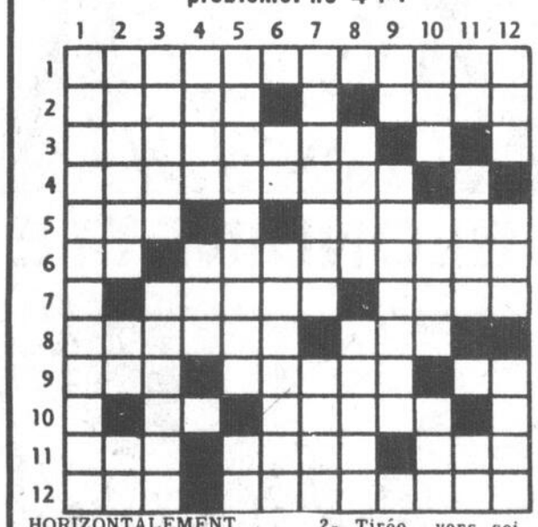
La loi pénale, selon lui, ne devrait pas être utilisée pour imposer une opinion morale à une autre. "Quand il n'existe pas de consensus, la loi criminelle devrait se retirer, et la question devient un problème personnel", a-t-il soutenu durant une réunion publique dans son comté d'Ottawa—Carleton.

Le code criminel du Canada a été révisé en 1969 par le Parlement, afin que les questions d'avortement soient soumises à des comités de thérapeutique dans chaque hôpital. Mais cette législation a été qualifiée d'inadéquate par le Dr Bette Stephenson, présidente de l'Association médicale du Canada. Elle est venue en conflit avec un collègue de M. Turner au cabinet fédéral, le ministre de la Justice Otto Lang, quant à l'interprétation de la loi et a réclamé son retrait du code criminel.



MOTS CROISES

problème: no 414



HORIZONTALEMENT
1- Mouvement religieux à tendance politique.
2- Lettre de l'alphabet grec.-- Titre décerné à certains officiers de l'ancien empire turc.
3- Providence orientale de la république d'Irlande.
4- Action d'ingérer.
5- Communauté économique européenne. --Clartés faibles.
6- Laize.-- En paroles.
7- Rideau de tissu qui se lève et se baisse devant une fenêtre. --V. d'Italie.
8- Font une marque sur --Au golf, petite cheville.
9- Du verbe "aller".-- L'un des douze apôtres. -- Consonnes jumelles.
10- Ce qui est dû à quelqu'un.-- Plante épineuse.
11- Canton suisse.--Ch. l. d'arr. du Gard.-- Fleuve côtier de la Vendée.
12- Ecole Nationale d'Administration.-- Relative à un ensemble de personnes.

VERTICALEMENT
1- Clinique administrée par la ville.
2- Tirée vers soi.-- Métal précieux .-- Radon.
3- Flocons blancs . -- Mire utilisée pour mesurer la distance entre deux points.
4- Qui a les qualités du feu.-- Retire.
5- Passerons au sas. --Argent.
6- Consonnes doubles. --Division d'un traité.
7- Insecte social vivant dans une ruche. -- Possessif.
8- Excédé, rompu . -- Partie du corps comprenant les épaules et la poitrine.
9- Infinitif.-- Jeux que les grecs célébraient tous les deux ans.
10- Possessif.-- Ouellé. --Roi d'Israël.
11- Note.-- Garnit . -- Aluminium.
12- Levant.-- Sainte. -- Effacé.



HOROSCOPE



Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Vous serez appelé à effectuer un recyclage dans votre milieu de travail et ce sera tout à votre avantage de le faire car on compte sur vous et sur vos talents pour mettre en marche un certain projet. Nous vous recommandons de la prudence surtout au cours de vos déplacements, vous vous éviterez ainsi un accident.

Amour
Faites un effort afin de ne pas agir en désaccord avec votre conjoint car vous pourriez en souffrir. Vous devrez apprendre à respecter votre partenaire et éviter d'agir en solitaire si vous voulez que votre bonheur soit durable. L'entente est toujours possible quand on y met, tous les deux, de la bonne volonté!

TAUREAU

Affaires
Il y aura un renouveau dans votre secteur de travail et cela aura un très bon effet pour votre rendement. Quelques-uns parmi vous auront l'opportunité de se recycler, ce qui est à recommander si vous voulez bénéficier des avantages qui s'offriront à vous lors de ce changement. Pour certains d'entre-vous, vous ferez des études surtout le soir.

Amour
Les célibataires auront le goût de sortir en compagnie de la personne aimée ce soir, et cette sortie sera agrémentée par la rencontre d'amis et de gens plaisants. Les gens mariés préféreront la tranquillité du foyer et passeront également de bons moments au sein de la famille.

GEMEAUX

Affaires
Des changements à votre travail sont à prévoir et pour quelques-uns, ce sera une nouvelle entreprise qui débutera aujourd'hui. On vous proposera également un recyclage et nous vous conseillons de l'accepter afin de ne perdre aucune chance d'avancement qui s'offre à vous.

Amour
Votre vie sentimentale s'affirme comme ayant plus de stabilité. Il serait grand temps de vous caser, que vous soyez mariés ou célibataires, car la personne qui vous aime ne sait quelques fois plus sur quel pied danser.

CANCER

Affaires
Pour ceux qui sont aux études, nous pouvons vous affirmer que les résultats que vous recevrez seront des meilleurs aujourd'hui, continuez tout de même à travailler avec autant d'ardeur. Pour les travailleurs, cette journée vous sera avantageuse en tout point de vue.

Amour
Pour tous les amoureux, célibataires ou mariés, vous aurez un regain de vitalité vous permettant ainsi de voir la vie en rose. Certains d'entre vous rencontreront l'âme soeur et pour d'autres, une amitié sincère et précieuse.

LION

Affaires
Vous serez tenté par l'idée de changer de travail. La chose n'est pas mauvaise en soi, mais si vous persistez au poste que vous occupez déjà, vous avez de grosses chances de voir s'offrir à vous un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.

Amour
Les célibataires seront les plus choyés en cette soirée de vendredi. Plusieurs d'entre vous seront atteints par les flèches de Cupidon. Demeurez tout de même dans la bonne limite des conventions lors de vos relations. Les couples mariés auront également de charmantes heures à passer avec leur conjoint.

VIERGE

Affaires
Cette journée est très prometteuse pour les Vierge désireux de former une association syndicale ou autre. Aussi la chance et le hasard sont de votre côté; nous espérons que vous vous êtes procuré un billet de loterie afin d'être parmi les gagnants.

Amour
Votre secteur sentimental se limite aujourd'hui dans ce que l'on appelle l'amitié. Tout de même, on dit que parfois l'amitié vaut bien mieux que l'amour, alors laissez aller vos sentiments de sincérité.

BALANCE

Affaires
C'est à l'intérieur de votre foyer que les dépenses de la journée seront faites. Du renouveau s'impose. A votre travail, il y aura du changement qui sera tout à votre avantage, nécessitant toutefois un genre de recyclage de votre part.

Amour
Les célibataires feront d'heureuses rencontres, leur permettant d'organiser leur vie différemment. Les couples mariés vivront de bons moments au foyer et la conversation concernant l'avenir de leur famille les passionnera tout au long de la soirée.

SCORPION

Affaires
Une grande vitalité vous sera demandée afin d'accomplir votre travail. Cependant, la chance se promène dans votre secteur. Il y a possibilités qu'un de vos enfants ou qu'un des membres de votre famille soit parmi la liste des chanceux à la loterie.

Amour
Vous rechercherez une rencontre familiale, afin de discuter de certains projets. Les célibataires effectueront une petite sortie de plaisir et pour les couples mariés, les meilleurs moments se passeront au sein de leur foyer en compagnie de leur famille.

SAGITTAIRE

Affaires
Pour la majorité des Sagittaire, l'argent de leur travail rentrera très vite et de bons aspects les attendent vers le milieu du mois concernant leurs activités. Alors soyez sérieux à votre travail et vous récolterez beaucoup au moment voulu.

Amour
Les couples mariés et les célibataires vivront des heures harmoniques en cette soirée de vendredi. Les projets iront bon train en vue de l'avenir. De plus quelques-uns songeront à unir leur destinée pour le meilleur et pour le pire.

CAPRICORNE

Affaires
Si vous avez l'idée d'une amélioration quelconque dans votre milieu de travail, c'est le bon moment d'en faire mention auprès de vos supérieurs. Si vous êtes à votre compte, profitez de ces bons aspects planétaires pour mettre vos projets à exécution.

Amour
Les célibataires seront poursuivis par Cupidon en cette soirée de vendredi et quelques-uns seront atteints par ses flèches! Pour certains Capricorne, ce sera le début d'une idylle pouvant fort bien changer la tournure de leurs habitudes quotidiennes.

VERSEAU

Affaires
Vous verrez à être prudents afin de vous éviter des chutes qui pourraient vous donner un coup sur la tête! A votre travail, usez de plus de discrétion car on veut vous faire parler pour ensuite aller rapporter vos paroles aux autorités.

Amour
Les amoureux passeront une belle soirée en compagnie de plusieurs amis tout aussi amoureux qu'eux. Cependant, surveillez une personne qui se glisse dans votre groupe et qui se dit sincère, elle tente de vous épier et se plaît à jouer le don Juan ou la femme fatale auprès de votre partenaire.

POISSONS

Affaires
Vous serez fortement tentés à vous lancer dans une nouvelle entreprise qui sera certainement florissante si vous avez la précaution de ne rien faire à la légère, et de consulter un homme de loi quand viendra le moment de la signature.

Amour
Une réunion d'amis au club ou ailleurs remplira votre soirée. Les célibataires désireux de trouver l'âme soeur n'auront aucune difficulté de ce côté. Les époux profiteront de la tranquillité de leur foyer.

BRIDGE

B-4697
CONCENTRATION

S'il est impossible de tout réaliser à la fois, le temps étant toujours un facteur dominant, c'est en premier lieu sur le point vulnérable que doit se concentrer un joueur. Si le retrait des atouts des adversaires est toujours une besogne à accomplir, ceci n'est pas toujours la première préoccupation du déclarant.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

Pi-R-4-2
Co-9-8-7-6
Ca-V
Tr-R-D-V-10-9

N

Pi-D-8-5 Co-5-4 Ca-R-6-4-3 Tr-8-7-6-5	**O**	**E** Pi-V-10-9-3 Co-A-2 Ca-A-D-10-9-8 Tr-A-4

S

Pi-A-7-6
Co-R-D-V-10-3
Ca-7-5-2
Tr-3-2

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	1-carreau (1)	1-coeur	passe
3-coeurs (2)	passe	4 coeurs	passe
passe	passe		

(1) — Si Est ouvre d'I-S-A il pourrait ainsi atténuer la hardiesse des joueurs en N-S.

(2) Nord mise sur les valeurs de la distribution alors que ses quatre atouts lui permettent d'envisager que les adversaires n'obtiendront qu'une seule levée à leur meilleure suite et qu'il est permis d'espérer que la suite trèfle pourra grandement favoriser le partenaire.

Entame: - trois de carreau.

Après avoir fait la première levée de son as de carreau, Est change au valet de pique forçant ainsi l'as du déclarant. Alors que ce même contrat était recherché à deux tables différentes, à la troisième levée les déclarants se faussaient compagnie.

A la première, table, songeant à la protection des nombreuses levées que promet la suite trèfle, immédiatement le déclarant s'attaque à l'atout. Après avoir pris de son as d'atout, Est revient à pique forçant ainsi le roi du Mort. Le déclarant complète le retrait des atouts des adversaires, mais voici que lorsque finalement il s'attaque aux trèfles les adversaires obtiennent une levée de pique ce qui représente la perte du contrat.

Si toujours il est très important de retirer rapidement les atouts des adversaires, la priorité ne revient pas toujours à une telle action. En effet rapidement le déclarant pouvait constater que les mains N-S présentaient trois perdantes inévitables, un coeur, un carreau et un trèfle. Ainsi le point sensible devenait la suite pique où le déclarant devait concentrer tous ses efforts afin de prévenir la perte d'une levée à cette suite. Tout en ne cédant qu'une seule fois la main aux adversaires, le déclarant devait tenter de disposer de son pique perdant. Ainsi cette obligation reléguait au second plan le retrait des atouts des adversaires. A la troisième levée sagement le déclarant s'attaque aux trèfles et après avoir pris de son as en revenant à pique Est force le jeu du roi. Espérant tout d'abord un partage 3-3 des trèfles chez les adversaires, le Mort en fait suivre la dame, puis le valet. Il y a un contretemps alors que le troisième trèfle est coupé par le deux de coeur et que le déclarant doit surcouper. Cependant le déclarant ne perd pas confiance. Il est possible que le deux de coeur représentait un singleton chez Est, ou encore que celui-ci détenait simplement le deux et l'as. Exploitant cette possibilité le déclarant remonte au Mort par la coupe d'un carreau. Sur le jeu d'un quatrième trèfle Est a le choix entre couper de son as de coeur ou refuser de couper. Peu importe son choix le déclarant dispose de son dernier pique et limite ainsi ses pertes à trois levées, un carreau, un trèfle et un coeur.

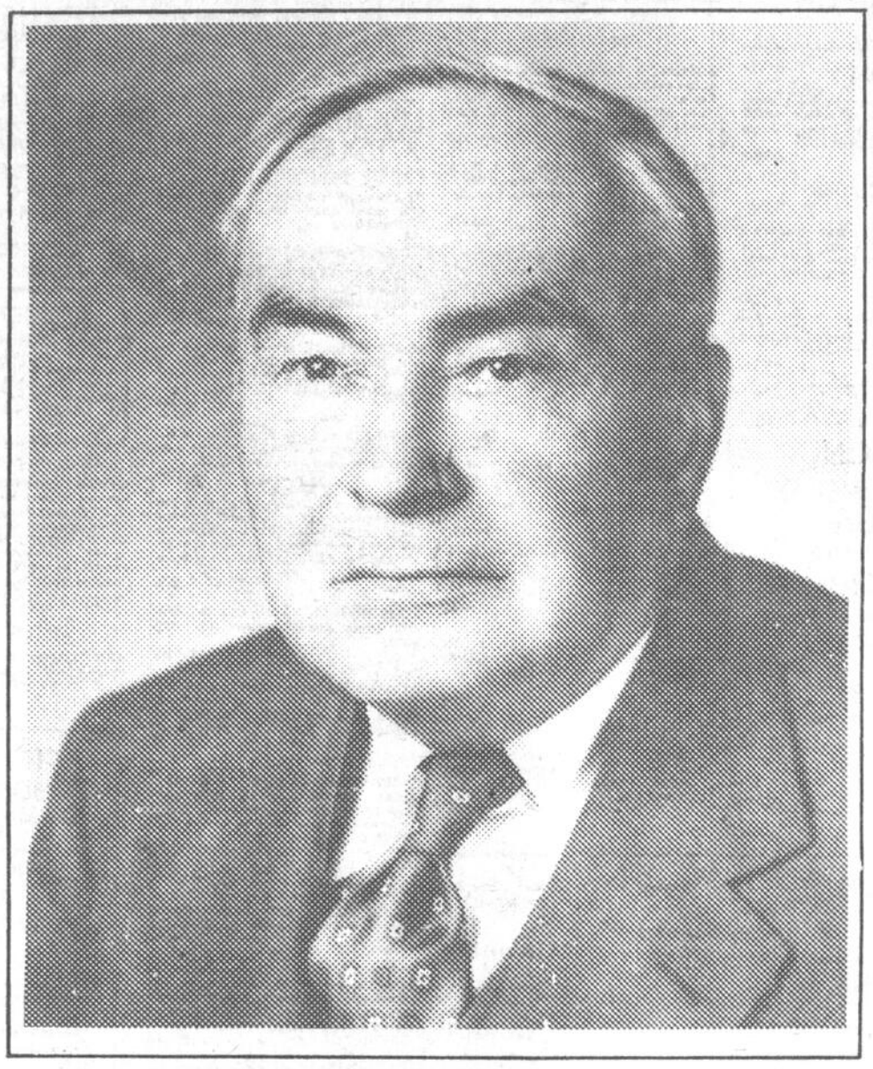
Avant le retrait des atouts des adversaires il fallait tout d'abord concentrer l'attention sur le point vulnérable qui se trouvait à la suite pique.

Noël Duchesne

IN MEMORIAM

M. Louis - B. Gagnon

(Co-fondateur)



GAGNON FRERES

Meubles et Nouveautés

CHICOUTIMI - ARVIDA - KENOGAMI - JONQUIERE - PORT-ALFRED -

LES MAGASINS SERONT FERMES

JUSQU'A 1 heure SAMEDI

LES FUNERAILLES AURONT LIEU
SAMEDI MATIN A 11 HEURES
EN LA CATHEDRALE DE CHICOUTIMI.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

BERGER allemand, femelle, enregistré, âgé de 17 mois, cause de déménagement, prix à discuter. Tél.: 543-0526, après 5 heures.
F-3314

AUTOS A VENDRE

DODGE POLARA 500, 1969, hard-top, 2 portes, peinture neuve, excellente condition, prix: $995.00, moteur 41,000 milles. Plymouth 1967, moteur 15,000 milles, prix: $595.00. Tél.: 549-3912.
F-3375

TRIUMPH TR 6, 1973, convertible, 8,000 milles, à l'état de neuf, pneus radiaux, 4 vitesses, cause auto fournie. Tél.: 548-2367.
F-3379

VOLKSWAGEN 1969, transmission automatique, bon état, cause: départ. Tél.: 548-5881, entre 5 et 9 hres p.m.
F-3383

— — —

VOLKSWAGEN, super-beatle, 1971, en très bonne condition. Tél.: 547-4698.
F-3315

— — —

PONTIAC LEMANS, 1974, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, antirouille, 7 mois d'usage. Tél.: 547-7326.
F-3386

CAMIONS A VENDRE

PICK-UP DODGE, 1974, manuel, 6 cylindres, pour balance de termes, visible à 4071, Coulombe, Port-Alfred, P.Q. Tels: 544-5849 ou 549-8105, demandez Roland.
F-3288

CHALETS A VENDRE

HABITABLE à l'année, 3 appartements, en bonne condition, pour cause de départ, prix à discuter, situé rang S, 2 milles de St-Ambroise. Tél.: 547-9729.
F-3384

DIVERS A VENDRE

$100,000.00 pièces, de motoneige, de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-3366

AVONS ACHETER ensemble Kenmore, offrons poêle, couleur: blanc. Tél.: 549-3814.
F-3302

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3984.
F-3368

— — —

ABREUVOIR: frigidaire automatique, très propre, cylindres à l'huile et air complet, contrôleurs, (valve) à l'huile et air, machine à balancer les roues incomplète, pompe pour chalet et industrie, etc. moteurs électriques ¼, ½, ½, H.P., scie de Walt, 3 H.P., pas de moteur, compresseurs de réfrigération. Tél.: 543-1728, voir en tout temps.
F-3376

— — —

EQUIPEMENT DE MAGASIN, (épicerie), soit caisse-enregistreuse, tablette métallique, rideaux, comptoir laitier, fruit et légume, viande, convoyeur, chambre froide, balance, moulin à viande, scie à viande, comptoir, caisse automatique, carrosses, vente en partie ou au total, financement si désiré, s'adresser à: 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, département 403...
F-3312

— — —

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6940.
F-3367

CABINE en acier, vitrée, peut s'adapter à toutes marques de Pick-up, tél.: 549-3282, aussi rack en acier, 1" carré, ajusté sur cette cabine pouvant s'enlever facilement.
F-3382

MONUMENTS funéraires, fabrication artisanale, pour informations, tél.: 543-9592.
F-3313

REDUCTEURS de vitesse motorisés, abreuvoir fontaine, réfrigéré, individuel, comme neuf, marque (Frigidaire), moteurs électriques assortis, 110-220-550, enclume (état de neuf) 27" (forgeron), palan Morris 1½ tonne très propre, compresseurs, camion, (Bendix ou Wagner), usagés, pour bricoleurs, 15 rouleaux convoyeur, 2" avec bearing, switches électriques anti-explosion, usagés, pour porte de garage, assortiment de poulies en V, usagées, roulettes, disques à sabler, neufs, pour couper, métal, scie Diamant 10", centre 5/8", air conditionné, parfait ordre, pour bureau ou résidence, souffleuse à fumée ou peinture, moteur électrique. Tél.: 543-1728.
F-3390-91

MAISONS A VENDRE

ARVIDA

DIRECTEMENT du propriétaire, maison unifamiliale, 5½ pièces, terrain 13,500 pieds carrés. Libre le 1er juillet. 202, rue Prémont, Arvida. Tél.: 548-2259.
F-3303

CHICOUTIMI

MAISON SEULE, 1½ étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix $15,000.00, située 713, boul. St-Paul, Chicoutimi, courtier Trépin Inc. Realtor. Tél.: 549-4322.
F-3298

— — —

7 APPARTEMENTS: 2 étages située au 376, Labrecque. Tél.: 543-8945.
F-3387

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses, courtier Trépin Inc. Realtor. Tél.: 549-4322.
F-3296

— — —

MAISON à vendre, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres, extérieur, 6 grandes pièces, et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Trépin Inc., courtier Realtor, Aimé Pépin, tél.: 549-4322.
F-3297

— — —

BUNGALOW: foyer, abri d'auto, plus logement de 4½ pièces, au sous-sol, rue Ste-Irène, IMMEUBLES DESBIENS, courtier, tél.: 549-8223, soir: 549-2700.
F-3431

— — —

DES FRANCISCAINES, propriété 9 pièces, piscine, foyer, 3 garçonnières. Tél.: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3433

— — —

162, des Saguenéens, BUNGALOW: 24 x 36, 3 chambres à coucher, terrain 65 x 100. Tél.: 549-6490, TRUST GENERAL, courtier.
F-3444

— — —

429, Bécard, MAISON 27 x 30, 2 logements, terrain 50 x 100. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, André Montmigny: 545-0923.
F-3445

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW: 3 chambres, sous-sol semi-fini, rue Clovis. Tél.: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3429

— — —

RUE DU ROSAIRE, 2 étages, 8½ pièces, plus logements. Tél.: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3428

— — —

BUNGALOW: 5½ pièces, 2 logements, terrassement fait, rue Fabre. Tél.: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3427

JONQUIERE

BUNGALOW: 3 chambres, abri d'auto, finition extérieure, pierres de calcite, 12, Vanier, Kénogami. Tél.: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-5488.
F-3430

— — —

131, Lasalle, BUNGALOW: 42 x 26, 3 chambres, beau terrain. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Léo Gagnon: 542-5906.
F-3448

— — —

142, ST-GERTRUDE, maison unifamiliale, 24 x 38, 5 chambres. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Laurent Lacroix: 542-4715.
F-3447

— — —

614 A, VOLTA, Arvida, duplex 30 x 26, 2 chambres, dans chaque logement. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Marcel Pelletier: 548-7340.
F-3446

LA BAIE

BUNGALOW: hors sol, un an de construction, très grand terrain, 590, St-Jean, Bagotville. Tél.: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-9255.
F-3432

DES PEUPLIERS, Bagotville, un demi-jumelé, 5½ pièces, terrain gazonné. Tél.: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3434

— — —

525, St-Jean, Bagotville, BUNGALOW: 38 x 25, terrain 60 x 90. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gilles Potvin: 544-4755.
F-3449

LAC-ST-JEAN

ROBERVAL, rue Ste-Monique, chalet 26 x 32, et foyer. Tél.: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3443

STE-MONIQUE, rue St-Jean, propriété, 2 logements. Tél.: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3442

MOTOS A VENDRE

YAMAHA, 350, 1973, très bon état, prix à discuter. Tél.: 543-6224, entre 5 hres et 7 hres p.m.
F-3385

TERRAINS A VENDRE

GRANDEUR 65 x 115, rue Voltaire. Tél.: 549-9987.
F-3306

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE: 1½ pièce, meublée, chauffée, éclairée, connection d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Tél.: 543-4021 ou 542-6419.
F-3289

— — —

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, centre-ville, Chicoutimi, libre immédiatement. Tél.: 543-4121.
F-3426

— — —

2½ PIECES, meublé, chauffé, éclairé, situé rue Racine, libre immédiatement. Tél.: 543-1484 ou 543-0786, demandez Mlle Savard.
F-3381

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE située au centre-ville de Chicoutimi, tapis mur à mur, tél.: 543-4021 ou 543-2617.
F-3308

LOCAUX A LOUER

DEUX entrepôts, à louer à proximité de la ville, rang Saint-Joseph, Chicoutimi. Tél.: 543-8102.
F-3378

— — —

LOCAL COMMERCIAL à louer, 900 pi. carrés de plancher, convenable pour un salon de coiffure. Tél.: 545-9616.
F-3300

— — —

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non. Situés sur la rue Normandie à Rivière-du-Moulin. Libres le 1er avril. Tél.: 543-4021, 543-3113.
F-3456

— — —

3½ PIECES, chauffé, éclairé, non meublé, situé au 173, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord. Tél.: 545-4820.
F-3304

— — —

5 PIECES, plus chambre de bains, vue panoramique extraordinaire, maison seule, entièrement à l'épreuve du feu, tapis mur à mur, entrées de laveuse et sécheuse. Tél.: 549-7515, aux heures de bureau.
F-3380

— — —

LOGEMENT: 2½ pièces, chauffé, tapis mur à mur, meublé, éclairé. Tél.: 549-5997.
F-3307

— — —

2 CHAMBRES, salle de bains avec douche, meublé, chauffé, éclairé, téléviseur inclus, situé sur la rue Montcalm. Tél.: 549-2000, prix $135.00 par mois.
F-3311

APPARTEMENT MODERNE, 2½ pièces, meublé, tapis, laveuse, sécheuse, stationnement, Place Saguenay, libre le 1er avril. Tél.: 549-1588 ou 673-4422.
F-3316

1½ et 2½ PIECES, situés au centre-ville d'Arvida, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, stationnement d'auto, buanderie. Tél.: 543-4021 ou 542-6419.
F-3388

— — —

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3½, 4½, 5½ pièces pour avril, mai ou juin. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement.
F-3454

— — —

LOGEMENTS: 3½ pièces, modernes, situés près de Place Saguenay à Chicoutimi. Libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113.

ON DEMANDE

SERAIS INTERESSE à acheter un réservoir à eau chaude. Tél.: 543-2617 et 542-6419.
F-3453

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

Si vous êtes intéressé à vendre ou acheter des skiders forestiers à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skider, neuves et usagées, ainsi que les wares, les ceintures et le reste en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, pelouse et jardin nous sommes agents "JOHN DEERE".
F-3327

— — —

ACHETERAIS: argent dur, canadien, avant 1967, besoin immédiatement, $0.50, dollars, pièces d'or. Tél.: 668-8989.
F-3309

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

CARRIERES ET PROFESSIONS

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

PORT-CARTIER, QUEBEC

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL
Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

ELECTRICIENS - ENTRETIEN DIESEL
Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques; générateurs, alternateurs, commande d'allumage etc...

MECANICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: Pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (trouble shooting), lecture de plans, etc...

MECANICIENS DE MACHINES FIXES
Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MECANICIENS INDUSTRIEL (MILLWRIGHT)
Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulin: convoyeurs concasseurs, alignement de moteurs, etc...
Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

CEGEP
Aussi la compagnie recherche des graduées de CEGEP 1973 ou de 1974 dans les disciplines suivantes:
Electrodynamique, électronique, instrumentation et contrôle, équipement motorisé.
Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre $13,000., et $14,500., pour la semaine de 40 heures.
Les salaires ci-haut mentionnées incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de $150.00 pour personnes mariées et $135.00 pour célibataires. En plus ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tel que: Jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fond de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la Compagnie.
Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.
Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

Centre de Main-D'Oeuvre du Canada
214 est, rue Racine,
Chicoutimi.

Mardi, le 11 mars 1975, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE

NO: 150-05-000069-75

CYPRIEN CYR, domicilié à 8, Rue Cartier à Kénogami, District de Chicoutimi.
Demandeur,
—vs—
JOHN MELNICK, d'adresse inconnue.
Défendeur.

Le defendeur John Melnick est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quinze jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention; ordonnance à être publiée dans "LE QUOTIDIEN".

CHICOUTIMI, le 5 février 1975

SIGNE: Gabrielle L'Espérance P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
SUPERIOR COURT

NO: 150-05-000069-75

CYPRIEN CYR, domiciliate at 8, Cartier street, Kénogami, District of Chicoutimi.
JOHN MELNICK, unknown address.

By order of this court, the defendant John Melnick is by the present required to appear in a 15 days and of the last publication. A copy of the Petition has been left at the Superior Court in District of Chicoutimi, for the defendant. Publication must be made in "LE QUOTIDIEN".

CHICOUTIMI, February 5th 1975. SIGNED: Gabrielle L'Esperance DEPUTY-PROTHONOTARY

HOMME DEMANDE

Compagnie internationale requiert les services d'un mécanicien en diesel, âgé de 21 à 35 ans. Salaire selon compétence.

Appelez: M. L'ABBE, 543-2144

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

AUTO ECOLE ARVIDA LACOMBE
Tél.: 548-5385
592, Fickes, Arvida.

SPORTS ET LOISIRS

Guy Massicotte Sport Inc.
MASSICOTTE SPORTS
Gros et détails
Alain Sergerie
Tél.: rés.: 549-7007
Jour: 549-4047

POUR PLACER VOTRE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE, TELEPHONEZ A 545-4895 ELLES SONT PUBLIEES

Vendredi - samedi dans: LE QUOTIDIEN
Le dimanche PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi PROGRES REGIONAL

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAIL FACILE PAR TELEPHONE

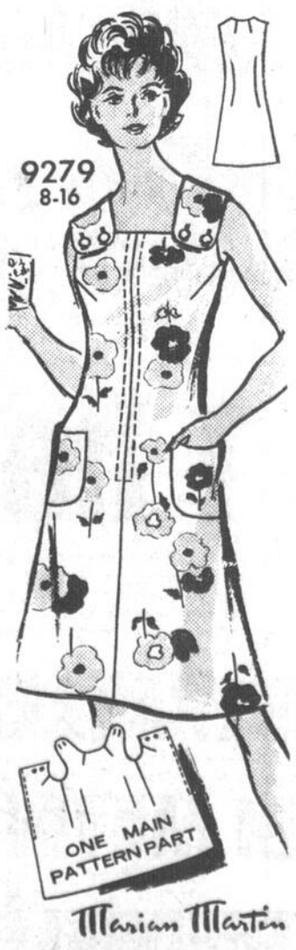
CONDITIONS
Etre libre de 9.00 hres a.m. à 1.00 hre p.m. et de 4.30 hres et 9.00 hres p.m.
Voix agréable.

LES AVANTAGES
Ambiance agréable, assurance chômage.
Tous bénéfices.

Téléphonez entre les heures ci-haut mentionnées à:

545-9114
662-2351
Alma et les environs

PATRONS



Cousez-la en une heure!

Patron imprimé: 9279.
Grandeurs: 8-16 ans.
Par Marian Martin.
(Patron une pièce principale)
Une pièce principale - taillez, cousez cette robe dans quelques minutes! dans des mélanges de coton aux couleurs gaies et faciles d'entretien. Idéale pour la maison, la plage et le magasinage.

Patron imprimé: 9279, grandeurs: 8-10-12-14-16.

La grandeur 12 (buste 34), requiert 1 5-8 verge de tissu de 45 pouces de largeur.
$1.00 pour chaque patron.

Envoyez $1.00 pour chaque patron - argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base: $1.25.
Livre de Modes Instant: $1.00.
Livre de Couture Instant: $1.00.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
du Sag.-Lac-St-Jean
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7
Numéro.....
Nom .....
Adresse .....

Fin du sommet

Les pays de l'OPEP sortent plus unis

ALGER (AFP) — Le chah d'Iran a estimé, jeudi à Alger, que les pays de l'OPEP achevaient leur "sommet" "plus forts et plus unis que jamais".

"Dans cette atmosphère de confiance et de force, a déclaré le souverain iranien au cours de la séance solennelle de clôture de la conférence de l'OPEP, nous avons décidé qu'un dialogue avec les grands pays consommateurs de pétrole était désirable".

Après avoir souligné le "succès historique de la conférence", le chah a poursuivi: "Si nous désirons le dialogue, c'est dans l'intérêt des pays du Tiers-Monde", qui, a-t-il dit, souffrent le plus de la crise économique internationale.

"Si nous pouvons arriver à une véritable solution pour résoudre cette crise, ce sont les pays du Tiers-Monde qui en profiteront le plus", a-t-il ajouté.

Le souverain s'est prononcé pour "une collaboration d'égal à égal dans une véritable interdépendance", et a déclaré que l'Iran était prêt à aider les pays riverains de l'océan Indien, par l'octroi de crédits, pour acheter des biens d'équipement en vue de satisfaire leurs besoins en engrais.

De son côté, le chef de la délégation nigériane, le major-général Hassan Osmann Katsina, s'est déclaré "profondément convaincu de la solidarité de l'OPEP et de sa capacité de contribuer efficacement à l'établissement de nouveaux rapports mondiaux basés sur l'équité et la justice". Il a remercié les chefs d'Etat pour "les efforts qu'ils ont déployés au service de la paix et du bien-être de l'humanité".

Complots

Le premier ministre libyen est également intervenu au cours de la séance de clôture pour dénoncer "les complots des pays industriels, destinés à accaparer les potentialités économiques des pays du Tiers-Monde".

Il a lancé une mise en garde contre ces complots qui "exploitent les contradictions internes du Tiers-Monde". M. Jalloud a cependant estimé qu'un dialogue "sur un pied d'égalité" doit s'instaurer entre pays en voie de développement et pays producteurs.

Le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, n'a prononcé de son côté qu'une courte allocution pour se féliciter des résultats "importants" auquel est parvenu le "sommet". Il a dénoncé "le monopole" des compagnies: "Il est temps, a-t-il dit, de leur dire, ainsi qu'à leurs maîtres, de cesser de vouloir mettre la main sur notre pétrole".

Réconciliation de l'Irak et l'Iran

ALGER (Reuter) — L'Iran et l'Irak ont décidé de régler leur conflit frontalier et de prendre des mesures pour éviter l'infiltration d'éléments subversifs d'un pays à l'autre, a annoncé jeudi M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères algérien.

Cet accord est contenu dans un communiqué commun signé à Alger par le Chah d'Iran et M. Saddam Hussein, vice-président irakien, venus participer au sommet de l'Organisation de pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Le communiqué, lu à la presse par M. Bouteflika, précise que le Chah a accepté une invitation du président Ahmed Hassan al-Bakr à se rendre à Bagdad.

M. Hussein se rendra également à Téhéran. La date des deux visites sera fixée ultérieurement.

Algérie

Le communiqué précise que les ministres des Affaires étrangères des deux pays se rencontreront le 15 mars, à Téhéran, pour préparer le travail d'une commission qui sera chargée de fixer la frontière controversée.

Le texte ajoute que la région devrait être exempte de toute ingérence extérieure.

Les deux pays resteront en contact avec le président Houari Boumediene, responsable de l'entrevue entre le Chah et M. Hussein, et l'Algérie sera invitée à toutes les réunions de la commission mixte.

Le communiqué ajoute que l'accord porte sur les points suivants: démarcation de la frontière terrestre, démarcation de la frontière fluviale dans l'estuaire du Shatt el-Arab, le rétablissement de la sécurité le long des frontières des deux pays et la prévention des infiltrations subversives; enfin un accord que ceci fera partie d'un règlement général entre les deux Etats.

Poignée de main

Le communiqué déclare que le Chah et le dirigeant irakien se sont rencontrés à deux reprises pendant le sommet de l'OPEP qui a duré trois jours.

Le président Boumediene, qui a réuni les deux hommes à l'aéroport d'Alger pour une poignée de main solennelle au moment de leur arrivée, lundi dernier, était présent aux deux entretiens.

Le monarque iranien et le vice-président irakien ont discuté des relations entre leurs deux pays "avec une grande franchise caractérisée par le souhait sincère de trouver des solutions définitives et durables à tous les problèmes" qui ont envenimé leurs relations.

Accompagné du Chah à sa droite et de M. Hussein à sa gauche, M. Boumediene a écouté M. Bouteflika donner lecture d'extraits importants du communiqué d'abord en français, puis en arabe.

DECES

M. EUGENE FORTIN

A Bagotville, le 6 mars 1975, à l'âge de 81 ans, est décédé **M. Eugène Fortin,** époux de Dame Marguerite Gauthier. Il demeurait au 715, rue Caron, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 hres. Départ: Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, Chicoutimi, à 2.30 hres, pour l'église Saint-Joachim et de là au cimetière de Chicoutimi. Il était le père de: Mme Paul-Emile Tremblay (Fernande), M. Charles Hubert (Gabrielle Martel), M. Gustave (Gertrude Gauthier), M. Maurice (Thérèse Couture), M. Paul (Blanche Buissières), Mme Charles-Eugène Boudreault (Flore), Mme Antoine Belley (Annette), et de M. Damas (Rolande Baribeault).

Direction: Aubin & Fils Enr.

— — —

M. MAURICE BOUCHARD

A Jonquière, le 5 mars 1975, à l'âge de 81 ans, est décédé **M. Maurice Bouchard,** époux de premières noces de dame Valéda Gravel, de secondes noces de dame Mélanie Lévesque. Il demeurait au 809, rue De Roy, Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 hres. Départ: Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, à 2.30 hres, pour l'église Ste-Marie-Médiatrice, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron Inc.

— — —

Mme Rébecca Paquin-Hardy, 92 ans, Cap-Santé, comté Portneuf, Québec.

— — —

M. Louis-Philippe-Lachance, 85 ans, St-Féréoles-les-Neiges.

— — —

M. Lucien Lemieux, 72 ans, 300, boul. Pierre-Bertrand, Québec.

— — —

M. Armand Roy, Québec.

— — —

M. Joseph St-Pierre, 70 ans, St-Omer, Québec.

Reprise du pont aérien

Les Américains alimentent à nouveau le Cambodge

PHNOM PENH (Reuter et AFP) — Les Etats-Unis ont repris jeudi leur pont aérien pour ravitailler Phnom Penh malgré la poursuite des tirs de roquettes de 107 mm des Khmers rouges sur l'aéroport de Pochentong.

Des responsables américains ont indiqué que les vols d'avions américains se poursuivaient. Le pont aérien a été suspendu brièvement mercredi quand un DC-8 chargé de riz a été touché par des shrapnels. Entre l'aube et midi, au moins quinze roquettes sont tombées sur l'aéroport, jeudi, apprend-on de source digne de foi.

L'aéroport de Pochentong, sous le feu des Khmers rouges, a été fermé jeudi à tout trafic civil alors que DC-8 et C-130 déchargeaient des munitions, du riz et du carburant dans la partie militaire de l'aéroport.

Des dispositions ont été prises pour l'arrivée d'hélicoptères thaïlandais chargés d'évacuer les diplomates et les autres ressortissants de Thaïlande, apprend-on de source digne de foi.

Les forces gouvernementales ont lancé une opération au nord et au nord-ouest de l'aéroport pour détruire les positions de roquettes des Khmers rouges, annonce-t-on par ailleurs de source militaire. La ville de Longvek, à 38 km de la capitale, défendue par la 18ème brigade d'infanterie, unité d'élite, a subi d'intenses bombardements, ajoute-t-on de même source.

A Pékin, le prince Norodom Sihanouk a déclaré jeudi qu'il craignait une intervention parachutée de Marines américains et de Sud-Vietnamiens pour éviter à la dernière minute la chute de la capitale cambodgienne. "Les Américains et les Sud-Vietnamiens ont déjà préparé des unités qui seront lâchées par avion pour nous attaquer à l'aéroport de Pochentong et à Phnom Penh", a affirmé le prince au cours d'une interview.

Alors que les combats s'intensifient à Phnom Penh, le prince Sihanouk, qui est à la tête des forces luttant contre le régime du maréchal Lon Nol, a offert une amnistie aux défenseurs de la ville. Si les soldats de Phnom Penh mettent bas les armes, tout le monde sera pardonné à l'exception de six personnes.

Le prince a nommé les six "principaux traîtres" comme étant le président Lon Nol; le premier ministre, M. Long Boret; le commandant en chef, le général Sosthène Fernandez; le conseiller spécial du président, le prince Sirik Matak, qui est le cousin du prince Sihanouk; l'ancien premier ministre In Tam et l'ancien chef de l'Etat Cheng Heng.

Ces hommes seront jugés et "probablement exécutés", a ajouté l'ancien chef de l'Etat cambodgien. "Quant aux autres nous leur promettons solennellement que nous ne les exécuterons pas et que nous ne leur ferons aucun mal. Nous leur pardonnerons", a-t-il dit.

"Nous n'avons jamais été aussi forts. L'ennemi n'a jamais été aussi faible. Nous avons toutes les conditions en notre faveur pour gagner", a estimé le prince qui est confiant dans la chute prochaine de la capitale à condition que les Américains n'interviennent pas massivement.

En cas de victoire, le prince retournera dans son pays pour être à la tête d'un Etat "non aligné avec un parlement choisi par le peuple". Si les Américains cessent leur aide au régime Lon Nol, on agira en sorte qu'ils ne perdent pas la face et ils pourront conserver leur ambassade. La victoire sera proclamée sur "la clique Lon Nol" et non sur les Américains, a conclu le prince Sihanouk.

Le Sud-Vietnam

De son côté, le président sud-vietnamien, M. Nguyen Van Thieu, n'exclut pas que le maréchal Lon Nol soit prêt à s'engager sur la voie d'un gouvernement de coalition avec ses adversaires et il repousse catégoriquement une intervention sud-vietnamienne dans le pays voisin.

Le chef de l'Etat a fait ces remarques au cours d'une interview, hier, avec des correspondants de presse japonais et dont le texte a été communiqué aujourd'hui.

"La poursuite de la guerre au Cambodge, a déclaré le président Thieu, incombe uniquement au Nord-Vietnam.

"Je pense que si les Khmers rouges étaient seuls il y aurait une solution politique. Je pense que le président Lon Nol est prêt à participer à un gouvernement de coalition avec les Khmers rouges mais avec les Khmers rouges seulement et non avec les Khmers rouges épaulés par les communistes".

Après avoir estimé que "si les Etats-Unis n'aident pas le Cambodge, la défense de Phnom Penh sera très difficile", le chef de l'Etat sud-vietnamien a ajouté que "si les Etats-Unis abandonnent le Cambodge aux mains des communistes, puis un à un leurs amis, alors ils perdront la confiance de l'ensemble de leurs amis".

A propos d'une intervention militaire sud-vietnamienne, le chef de l'Etat a été catégorique: "Que voulez-vous que nous fassions si les Etats-Unis eux-mêmes n'interviennent pas militairement, a-t-il dit. Nous ne voulons de toutes façons pas intervenir dans les affaires intérieures d'un pays".

Situation sombre au Vietnam

SAIGON (AP, Reuter et AFP) — Pour la troisième journée consécutive, les Nord-Vietnamiens ont poursuivi jeudi leurs attaques sur les hauts plateaux sud-vietnamiens.

Ils ont coupé une nouvelle route reliant les ports côtiers aux bases militaires occidentales, a annoncé le commandement de Saïgon qui a précisé que des sapeurs communistes avaient fait sauter une arche d'un pont en béton sur la route 21, qui relie le port de Nha Trang à Pan Me Thuot, sur les hauts plateaux.

Beaucoup plus au nord, d'intenses pilonnages ont été signalés près de Da Nang.

D'autres engagements ont eu lieu dans les provinces de Quang Ngai et de Quang Nam, au nord. En tout, 66 communistes ont été tués, pour trois blessés du côté gouvernemental.

Certaines régions du "front nord" du pays —Da Nang et province côtière de Binh Dinh— connaissent ainsi depuis les deux derniers jours une brusque recrudescence des activités militaires. Selon le haut commandement, les communistes ont accentué leur pression sur deux chef-lieux de district situés à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Da Nang: près d'un millier d'obus d'artillerie ont été tirés mercredi sur les positions de fantassins et parachutistes qui défendent Duc Duc et Dai Loc, a précisé le porte-parole du commandement.

De violents combats ont par ailleurs été signalés pendant plusieurs heures mercredi à l'ouest de la ville de Duc Duc. Les troupes gouvernementales, appuyées par l'aviation, ont tué 46 soldats communistes au cours de ces combats, a indiqué le porte-parole.

Dans la province côtière de Binh Dinh, à 440 km au nord-est de Saïgon, les opérations militaires se sont concentrées au cours des derniers jours au nord-ouest de la localité de Binh Khé: 52 soldats communistes ont été mis hors de combat, les pertes chez les gouvernementaux s'élevant à huit tués et 13 blessés. Le chef-lieu de Binh Khé, de son côté, a été atteint de 25 obus de mortier qui ont fait 10 blessés parmi la population civile.

Le porte-parole a ajouté à ce propos que la route 19, qui relie la côte aux hauts plateaux du centre, à l'intérieur du pays, a été rouverte à la circulation, le pont détruit mardi ayant été réparé.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

INGENIEURS

Traitement de $15,984 à $28,386

($17,423 à $30,941 à compter du 22 septembre 1975)

La Fonction publique fédérale est le principal débouché offert aux ingénieurs au Canada. Du reste, les grands ministères fédéraux comptent, à eux seuls, parmi les plus importants employeurs d'ingénieurs du pays. Dans un pays en pleine expansion comme le Canada, il existe, en effet, d'excellentes perspectives d'avenir pour ceux qui envisagent une carrière professionnelle dans la Fonction publique fédérale.

Voyez ce que la Fonction publique du Canada peut vous offrir et faites-nous savoir ce que vous avez à offrir en retour. Les candidatures aux postes actuellement vacants sont étudiées dès leur réception. Les demandes d'emploi des postulants qualifiés qui ne sont pas retenus seront versées à un répertoire actif de recrutement, qui pourra servir à combler de futures vacances. Ceux qui possèdent les qualités requises pour des vacances en perspectives seront convoqués à une entrevue au cours de 1975 et leurs noms seront portés au répertoire que consultent les ministères employeurs à mesure qu'ils ont des vacances à combler.

Ces ministères ont besoin **d'ingénieurs ayant une expérience** des disciplines et spécialisations suivantes:

SERVICES MUNICIPAUX — **Réf.: 75-STP-12-02 (60)**
Etude, construction, entretien et fonctionnement des canalisations d'eau, des égouts, des rues et d'autres ouvrages municipaux.

ROUTES ET PISTES D'ENVOL — **Réf.: 75-STP-12-03 (60)**
Etablissement de plans, étude et construction de bases et de revêtements.

TRANSPORTS ET CIRCULATION — **Réf.: 75-STP-12-05 (60)**
Planification, étude et construction des réseaux de transport. Planification et conception de systèmes de circulation.

STRUCTURES (ETUDE ET CONSTRUCTION) — **Réf.: 75-STP-12-06 (60)**
Etude et construction de charpentes porteuses de bâtiments, tours, ponts, tunnels et autres structures.

RESSOURCES HYDRAULIQUES — **Réf.: 75-STP-12-07 (60)**
Hydraulique, hydrologie, hydrométrie. Etude et construction des installations hydrauliques (barrages, usines, hydro-électriques, aqueducs, etc.) Etudes hydrographiques à échelle d'un bassin et d'une région.

ENERGIE ELECTRIQUE — **Réf.: 75-STP-12-21 (60)**
Production, transport et distribution d'énergie électrique. Systèmes de contrôle, réseaux électriques, sous-stations.

SERVICES D'IMMEUBLES (ELECTROTECHNIQUE) — **Réf.: 75-STP-12-22 (60)**
Etude, construction, entretien des systèmes électriques d'immeubles et d'ouvrages. Mise au point de réseaux d'éclairage intérieurs et extérieurs.

TELECOMMUNICATIONS — **Réf.: 75-STP-12-30 (60)**
Tous les aspects de la technique des télécommunications, notamment les télétypes, les satellites, les basses fréquences et les micro-ondes.

RADAR - AIDES A LA NAVIGATION — **Réf.: 75-STP-12-33 (60)**
Technique du radar. Aides à la navigation aérienne et maritime.

ELECTRONIQUE — **Réf.: 75-STP-12-34 (60)**
Technique de l'électronique, notamment l'étude et l'entretien du matériel électronique ainsi que des systèmes et de leurs organes dans des domaines comme les télécommunications et le traitement des données.

AUTOMOBILE — **Réf.: 75-STP-12-41 (60)**
Technique de l'automobile, notamment les études, la recherche et le développement la combustion interne, les moteurs à turbines ainsi que les mécanismes d'entraînement.

SERVICES D'IMMEUBLES (CONSTRUCTION MECANIQUE) — **Réf.: 75-STP-12-42 (60)**
Etude et construction des systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation des immeubles; usines de chauffage central.

ORGANISATION INDUSTRIELLE — **Réf.: 75-STP-12-43 (60)**
Organisation industrielle, notamment les systèmes de manutention du matériel, les méthodes de production, de contrôle de la qualité et la fabrication; l'implantation, l'exploitation et l'entretien des usines.

MECANIQUE/ARCHITECTURE NAVALE — **Réf.: 75-STP-12-45 (60)**
Etude, construction et entretien des bateaux commerciaux et des navires de guerre ainsi que de leur système de propulsion et autres.

OLEODUCS — **Réf.: 75-STP-12-51 (60)**
Technique et réglementations relativement à l'emplacement, à la construction et à l'exploitation d'oléoducs et de gazoducs.

PETROLE ET GAZ — **Réf.: 75-STP-12-52 (60)**
Technique de prospection, de forage (y compris en mer), d'analyse des carottes, de la boue, de conservation et de transports en ce qui a trait au pétrole et au gaz. Connaissance des lois et règlements fédéraux sur la mise en valeur et l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz.

ECOLOGIE — **Réf.: 75-STP-12-60 (60)**
Tous les secteurs de la technique de l'environnement appliquée à la protection écologique, notamment: incidence écologique (écosystèmes), contrôle des agents de contamination, gestion des déchets solides, lutte contre la pollution par le bruit, utilisation des terres et hygiène industrielle.

POLLUTION DE L'EAU — **Réf.: 75-STP-12-61 (60)**
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'eau et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

POLLUTION DE L'AIR — **Réf.: 75-STP-12-62 (60)**
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'air et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR TOUS LES POSTES:
Diplôme universitaire en génie OU admissibilité à la reconnaissance professionnelle à titre d'ingénieur au Canada.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais est essentielle. Les unilingues et les bilingues peuvent poser leur candidature à d'autres postes où la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les unilingues doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

AVANTAGES SOCIAUX:
Les avantages sociaux, sauf modification des conventions collectives, comprennent notamment: onze jours fériés par an et trois semaines de vacances annuelles; des congés de maladie qui s'accumulent à raison de quinze jours ouvrables par an pour garantir le traitement en cas de maladie; un des régimes de pension de retraite les plus complets au Canada, aux termes duquel la pension peut atteindre 70% du traitement moyen des six années consécutives les plus favorables à l'employé; une assurance-invalidité à long terme et à prime modique et une assurance-vie facultative à prime modique; la participation à un excellent régime d'assurance collective médico-chirurgicale.

AVANCEMENT:
L'avancement est fondé sur le mérite et les affectations successives comportent des responsabilités croissantes. Des mutations intra et interministérielles ainsi que des déplacements d'un lieu de travail à un autre favorisent le perfectionnement professionnel. On engage les employés à devenir membres actifs d'associations techniques et professionnelles, notamment à assister à des conférences, congrès et séminaires nationaux et internationaux. Les ingénieurs ont également la possibilité de suivre des cours et certains reçoivent une aide financière pour poursuivre des études supérieures.

Les personnes intéressées peuvent présenter à titre **CONFIDENTIEL** la formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponibles dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique à Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. (Un curriculum vitae peut être joint à la demande). Les demandes d'emploi doivent être adressées comme suit:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Prière de rappeler, dans la correspondance, le numéro de référence approprié.
Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

TECHNICIENS DEMANDES

FONCTIONS:
Faire l'installation et réparation de systèmes d'alarme, anti-vol, feu, systèmes de musique d'ambiance et d'intercommunication.

QUALIFICATIONS:
Les candidats devront avoir de 3 à 5 ans d'expérience de préférence en alarme ou expérience en service connexe, diplôme de l'école technique reconnue.
Posséder une automobile.
Etre dynamique et capable de prendre certaines responsabilités.

SALAIRE:
Selon l'expérience et la scolarité, bénéfices marginaux, allocations de voyages et d'autos.

LES INTERESSES SONT PRIES DE S'ADRESSER A:

Protective alarm system inc
58, RUE ST-JOSEPH OUEST — CHICOUTIMI
543-4568

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU LAC-ST-JEAN
CASE POSTALE 1400
G8B 5W2
Alma, le 3 mars 1975

RE: Ouverture de poste D.P.: 74-75: 0051
POSTE: Commis Cl. II
ENDROIT: Service de l'Equipement
(Imprimerie)
Centre administratif,
C.S.R. Lac-St-Jean
C.P. 1400,
Alma.
M. Léonce Côté, dir.,

NATURE DU TRAVAIL:
Sous surveillance immédiate, le commis cl. II effectue une variété de travaux cléricaux selon des méthodes et procédures établies.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:
Dans ce secteur, il opère l'équipement destiné à l'impression de documents de toutes sortes sur une machine OFFSET. Il doit aussi effectuer l'assemblage de ces dits documents.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Scolarité et expérience:
Avoir complété un cours de niveau secondaire IV, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Expérience:
Expérience non nécessaire.
Toutes les demandes doivent parvenir le ou avant le 14 mars 1975 (17 heures), à:

DIRECTION DU PERSONNEL
C.S.R. LAC-ST-JEAN,
C.P. 1400,
Alma, Lac-St-Jean.
N.B.: Curriculum vitae exigé. Merci.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU LAC-ST-JEAN
CASE POSTALE 1400
ALMA — P.Q.
G8B 5W2
Alma, le 4 mars 1975.

RE: Ouverture de poste D.P.: 74-75: 0052
POSTE: Bibliothécaire.
ENDROIT: Pavillon Wilbrod Dufour
850, avenue Bégin,
Alma.

NATURE DU TRAVAIL
Le bibliothécaire est responsable de l'application des politiques relevant de la commission quant à l'organisation et à la gestion des bibliothèques et des autres centres de documentation de la commission.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES
Le bibliothécaire est chargé de l'application des techniques et des méthodes propres à sa discipline en vue de sélectionner, conserver, classifier, organiser et rendre accessible la documentation qui se trouve dans les bibliothèques de la commission.
Il effectue le choix des livres, des périodiques, des microfilms, etc., en consultant divers catalogues et répertoires bibliographiques. Il effectue la classification et voit au catalogage des volumes et des autres documents à conserver dans une bibliothèque.
Il organise et contrôle l'inventaire, les achats, les commandes, les arrivages, les échanges entre bibliothèques, etc...
Le bibliothécaire voit à l'initiation des élèves et des professeurs à l'usage de la bibliothèque ainsi qu'à les assister dans leurs recherches. A l'aide d'ouvrages de références tels que index, listes d'éditeurs, répertoires, encyclopédies, etc., il effectue des recherches et dresse des bibliographies et des répertoires de sources d'information afin de répondre à diverses demandes. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant.
Il peut effectuer les études et recherches appropriées, rédiger et présenter à la direction mémoires et rapports concernant le développement, l'utilisation et la promotion des bibliothèques.
Selon les besoins, il peut-être responsable de la gestion de l'équipement et du matériel audio-visuel.
Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATION REQUISE
Posséder un premier diplôme universitaire terminal en bibliothéconomie, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.
Toutes les demandes doivent parvenir le ou avant le 14 mars 1975 (17 heures), à:

DIRECTION DU PERSONNEL
C.S.R. LAC-ST-JEAN,
C.P. 1400,
Alma, Lac-St-Jean.
N.B.: Curriculum vitae exigé. Merci.

ON DEMANDE

Concessionnaire de voitures aurait besoin d'une secrétaire avec expérience en comptabilité et tenue de livres.

TEL.: 549-5021

demandez le comptable.

DIRECTEUR GENERAL

L'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, Centre Hospitalier universitaire ultra-spécialisé, ouvre un concours pour la nomination d'un directeur général.

MANDAT:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Formation universitaire de préférence en administration hospitalière ou des affaires ou compétence équivalente. Expérience pertinente de gestion dans le domaine des établissements de santé ou des affaires sociales au niveau de la direction générale.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir la candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

PRESIDENT DU JURY,
Conseil d'administration,
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal,
5400 Ouest, boul. Gouin,
Montréal, Québec - H4J 1C5

Toute candidature sera strictement confidentielle.

CANADIAN TIRE DE CHICOUTIMI

est à la recherche d'un

MECANICIEN D'AUTOMOBILE

pour son Centre de Service

Le candidat doit avoir au moins 5 ans d'expérience en mécanique générale dont au moins 2 ans en mécanique de "mise au point".
Le candidat devra être en mesure de fournir d'excellentes références.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT LES SUIVANTES:
— 42½ heures par semaine;
— 3 semaines de vacances après 3 ans de service;
— Participation au programme de partage des bénéfices;
— Assurance-maladie, vie, salaire;
— Salaire minimum assuré de $10,000 avec possibilité de faire jusqu'à $14,000.

S'adresser en personne à:
M. Jean-Guy Ruel, gérant,
Canadian Tire,
1257, boul. Talbot,
CHICOUTIMI.

Fin tragique de l'odyssée des terroristes arabes

TEL-AVIV (AP) — Les troupes d'assaut israéliennes ont tué, jeudi, sept terroristes arabes qui venaient de faire sauter l'hôtel Savoy, dans le centre de Tel-Aviv, en bordure de la mer, et avaient ainsi causé la mort d'un certain nombre d'otages qu'ils détenaient au dernier étage de l'immeuble, a annoncé le commandement militaire.

Selon l'aumônerie israélienne, les corps de sept victimes des terroristes avaient pu être identifiés et tous, semblait-il, étaient des Israéliens.

Sept heures après que les troupes eurent lancé l'assaut, les soldats qui recherchaient blessés et cadavres dans les décombres de l'hôtel ont découvert un huitième terroriste qui était resté caché dans les ruines. Ils l'ont capturé vivant, mais blessé, après un échange de coups de feu. Mais il leur a fallu le protéger de la foule furieuse pour l'installer dans une ambulance.

Trois des morts sont des militaires: deux sergents et un colonel. Onze personnes au moins sont blessées, dont cinq sont des soldats.

Un communiqué du gouvernement a dénoncé ce raid comme étant destiné à saboter les efforts de paix au Proche-Orient de M. Henry Kissinger et le président du conseil, M. Yitzhak Rabin, a affirmé à la télévision que les responsables seraient punis et a assuré que le massacre du Savoy n'affecterait pas la mission du secrétaire d'Etat américain.

Attaque

Le général Mordechai Gur, chef d'état-major, qui avait établi son poste de commandement près de l'hôtel lorsque les Israéliens ont déclenché leur assaut à l'aube, apres un siège de six heures, craignait que des victimes ne se trouvent encore ensevelies sous les décombres.

Le commando arabe avait demandé qu'Israël mette un avion à sa disposition pour les transporter, ainsi que leurs otages —et l'ambassadeur de France, M. Jean Herly— jusqu'à Damas.

Les officiers israéliens avaient alors entamé des négociations tandis qu'une jeune israélienne faisait l'interprète pour les Arabes à travers une fenêtre de l'hôtel. Ils étaient parvenus à échanger un blessé qu'on crut être un touriste allemand (et qui était en vérité un Israélien ayant un nom allemand) contre deux volontaires israéliens.

Lorsque vint le jour, les Israéliens attaquèrent et les Palestiniens mirent à feu leurs explosifs. La déflagration fut telle et projeta tant de débris dans la rue que par la suite il fallut faire appel à des bulldozer pour dégager la voie.

Les terroristes étaient arrivés peu avant minuit. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils tirèrent sur la foule qui sortait d'un cinéma proche où on donnait "Un tramway nommé désir", et au moyen de grenades se frayèrent un passage dans le petit hôtel Savoy, qui, avant l'indépendance, était une retraite des terroristes juifs.

Le groupe palestinien El Fatah a aussitôt revendiqué la responsabilité de l'attaque, et M. Abou Iyad, second de M. Yasser Arafat, a déclaré que la reprise des actes de terrorisme était destinée à rappeler au secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger qu'"il ne peut y avoir de paix au Proche-Orient sans les Palestiniens".

Kissinger est mal reçu par 300 manifestants

CARDIFF, Pays de Galles (Reuter) — Entouré de 50 gardes du corps, M. Henry Kissinger a été conspué, jeudi, par des manifestants de tous bords pendant sa visite à Cardiff.

Souriant, agitant la main, malgré les huées et la nouvelle de l'attaque palestinienne à Tel Aviv qui jette une ombre sur sa mission de paix au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain a oublié la haute diplomatie l'espace d'une journée.

Il était venu dans la capitale galloise pour assister à une cérémonie aux accents médiévaux en l'honneur de son ami M. James Callaghan.

Le secrétaire au Foreign Office a reçu les clés de la ville dont il est devenu citoyen d'honneur, devant une foule où les protestations se mêlaient aux acclamations.

Quelques 300 manifestants ont fait entendre leur voix: Grecs hostiles à la politique américaine à Chypre, étudiants mécontents de la prétendu responsabilité américaine dans le coup d'Etat chilien et même des habitants de Cardiff protestant contre l'argent dépensé pour la cérémonie à un moment où l'on double les impôts locaux.

M. Kissinger s'est montré imperturbable face aux manifestants massés devant l'hôtel de ville de Cardiff. Certains s'étaient même armés de mégaphones pour crier des obscénités.



DEMONSTRATION — Quelques 300 manifestants s'étaient regroupés afin de montrer au Secrétaire d'Etat américain, M. Henri Kissinger, leur mécontentement face à la politique étrangère des Etats-Unis.

Mme Indira Gandhi est priée de démissionner

NEW DELHI (AFP) — Environ un demi million de personnes ont pris part au grand rassemblement organisé, jeudi, par l'opposition devant le siège du Parlement, à New Delhi, pour protester contre la politique intérieure du gouvernement de Mme Indira Gandhi. Les manifestants portaient des banderoles demandant à Mme Gandhi de quitter le pouvoir.

La manifestation, la plus importante qu'on ait vue à New Delhi contre l'administration du Parti du Congrès, était organisée par Jayaprakash Narayan, chef du parti Sarvodaya, et tous les partis d'opposition excepté le Parti communiste prosoviétique (CPI). Elle s'est déroulée sans incidents.

Cinq manifestants, dirigés par M. Narayan, ont été autorisés à pénétrer dans l'immeuble du Parlement pour remettre au président de la Chambre basse une "charte de réclamations", demandant la démission du gouvernement de l'Etat du Bihar, de nouvelles élections, la levée de l'état d'urgence, la suppression de la corruption, et des réformes dans les domaines électoral, éducatif, économique et politique.

Motions

Dans un discours, M. Narayan a souligné l'importance historique de cette marche du peuple sur le parlement et appelé ses partisans à organiser des manifestations de ce type dans tout le pays pendant le mois de mars.

A l'intérieur du parlement, les délibérations ont été interrompues lorsque des membres de l'opposition ont voulu mentionner ce qu'ils appelaient "la marche historique du peuple sur le parlement" dans le compte rendu des débats.

Le président a rejeté cette demande et l'opposition tout entière, excepte le CPI, a quitté la salle. Il avait aussi refusé une motion d'ajournement présentée par le chef du Parti communiste marxiste (CPM), et destinée à censurer le gouvernement pour avoir fait de Delhi "une capitale barricadée". Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient, en effet, été prises.

La CIA aurait voulu s'en prendre à Castro

WASHINGTON (AFP) — La CIA aurait été mêlée à des complots présumés d'assassinats de Fidel Castro à Cuba, de Rafael Trujillo en République Dominicaine et de Patrice Lumumba au Congo, écrit, jeudi, le Washington Post.

L'Agence centrale de renseignement, d'après ce journal, craindrait que les enquêtes en cours à Washington sur ses activités concernent "sa participation présumée à des complots d'assassinats de ces leaders politiques étrangers".

Le Washington Post cite "des sources dignes de foi". Mais il ajoute que la CIA a refusé de commenter cette nouvelle et qu'au cours de ces dernières années, elle a "nié à plusieurs reprises" avoir jamais fait une politique visant à l'assassinat de dirigeants étrangers.

En privé, selon des "sources gouvernementales" citées par le quotidien, l'Agence centrale de renseignement a "reconnu qu'à Cuba et en République Dominicaine, des tentatives ont pu avoir lieu". Leurs auteurs auraient été "des gens en étroit contact avec des membres de la CIA".

Le Washington Post précise que les dirigeants cubains ont "blâmé la CIA" pour des complots d'assassinats perpétrés contre Fidel Castro, au début des années 60.

Le même journal cite d'autre part un ancien collaborateur de l'ex-président Lyndon Johnson, M. Leo Janos, qui, écrivant en 1973 dans la revue "Atlantic", a noté qu'après son arrivée au pouvoir, dix ans plus tôt, cet ancien président lui avait fait part de sa découverte que "nous avons eu une damnée entreprise de meurtres qui a fonctionné dans les Caraïbes".

Un ex-agent de la CIA, Philipe Agee, auteur du livre "Inside the Company", écrit dans cet ouvrage que la tentative d'assassiner Rafaël Trujillo, en 1961, lui a été révélée quatre ans plus tard par Ned Holman, membre de la CIA pour les Caraïbes à l'époque de la mort du dictateur dominicain.

M. Triujillo aurait été "assassiné par des réfugiés cubains de Miami utilisant des armes que nous avions envoyées par la valise diplomatique", précise le livre en question cité par le Washington Post.

Ce journal fait d'autre part ressortir que "les rumeurs et les soupçons entourant la mort de Lumumba au Congo ne visaient pas expressement la CIA". En effet "des fonctionnaires au courant de la diplomatie africaine à cette époque," en février 1961, "Ont dit qu'il existait diverses parties qui auraient pu tramer le complot en vue de tuer le premier ministre".

Le Washington Post écrit enfin que des fonctionnaires américains redoutent aujourd'hui que "la révélation en public de ces épisodes complique grandement la gestion des affaires étrangères, particulièrement en ce qui concerne Cuba".

Spéciaux éclairs DU SAMEDI — Sears

SPECIAL D'UNE HEURE de 9 h. à 10 h.
QUANTITE LIMITEE OU JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

SERVICE DE VAISSELLE
Valeur: 36.98.
SPEC.: 21.98
"Seychelles", jolies fleurs turquoises sur fond blanc. 40 pièces, 8 couverts, Ironstone. #10332.
Sears — Cadeaux — (Rayon 21)

Papier adhésif "Mac Tac"
Rég.: 1.98 le rouleau.
SPEC.: 1.27 le rouleau
Rouleau de 2 verges, motifs variés.
Sears — Articles ménagers (Rayon 11)

SPECIAL TOUTE LA JOURNEE
OU JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE PAS DE TELESHOPPING

LIQUIDATION D'HABITS de belle qualité pour hommes:
Tissus assortis. Coul.: variées. Grs.: 36 à 44.
Liquidation jusqu'à épuisement de la marchandise
Premier arrivé, premier servi.
PRIX: 69.99
Sears — Vêtements pour hommes — (Rayon 45)

CALCULATRICES
Rég.: $49.98
SPECIAL: 38.88
Calculatrice. Fait 4 opérations. Clé de % incluse. #41020.
SEARS — Articles de Bureau — (Rayon 3)

CAMERAS AGFA
Rég.: $22.98
SPECIAL: $15
Caméra Instanmatic 126.
SEARS — Caméras et Accessoires — (Rayon 39)

RADIOS PHONO
Valeur: $44.98
SPECIAL: 29.98
Radio phono AC-DC.
SEARS — Radios et Télévisions — (Rayon 57)

SOUPIERES
Rég.: $17.99
SPECIAL: 13.99
Electriques en faïnce blanche. Décoratives, pratiques. Très joli modèle.
SEARS — Miroirs et Cadeaux — (Rayon 21)

PINCEAUX DE QUALITE
Pinceau de 2" Rég.: $2.19 SPEC.: 1.47
Pinceau de 3" Rég.: $4.49 SPEC.: 3.77
Pinceau de 2½" Rég.: $3.79 SPEC.: 2.97
Pinceau de 4" Rég.: $5.49 SPEC.: 4.47
Sears — Pinceaux et peintures — (Rayon 30)

CHEMISE DE TOILETTE
VOTRE CHOIX 3.99
A motifs. Manches courtes ou longues. Belle apparence et bonne qualité. Polyester et coton. Perma-Prest. Coul.: variées. Grs: S.M.L. XL.
SEARS — Accessoires pour Hommes — (Rayon 33)

RUBANS A MESURER
Rég.: $5.99
SPECIAL: 3.77
Rubans à mesurer "Craftsman" 50'
SEARS — Quincaillerie — (Rayon 9)

VALISES MATCHBOX
Rég.: $12.99
SPECIAL: 6.50
Construction.
SEARS — Jouets — (Rayon 49)

LONGS-JEUX
PRIX SPECIAL: .77
Grand choix de longs-jeux discontinués. Parmi ces disques vous trouverez des musiques de films, chansons enfantines, chanteurs français, et plusieurs bons groupes et chanteurs anglais.
SEARS — Disques et Cassettes — (Rayon 58)

SERVIETTES DE BAIN
PRIX .99
Ratine de coton. Coul.: jaune et lilas. Grs: app. 20 x 38.
SEARS — Literie — (Rayon 96)

TISSUS
Rég.: $4.99 v.
SPECIAL: 3.77 v.
Polyester aux couleurs printanières. Faites vos toilettes avec ce Jersey. 70% polyester 20% soie. Dans les tons pastels Unis et à carreaux. Largeurs: 60" et 52".
SEARS — Tissus à la verge — (Rayon 36)

DEBARBOUILLETTES
PRIX: 3/.99
Ratine de coton. Coul.: lilas, vert, bleu, jaune, rose.
SEARS — Literie — (Rayon 96)

Ampoules électriques
Valeur: $3.54
SPECIAL: 2.19
Boîtes de 12 ampoules. 6 x 60 watts, 6 x 100 watts.
SEARS — Luminaires — (Rayon 34)

SACS A VETEMENTS
PRIX: .99
Pour le voyage ou le rangement. En vinyle résistant. Glissoire sur ¾ de la longueur. Longueur pour habits ou robes.
SEARS — Articles de Couture — (Rayon 25)

HERSHEYETTES
Rég.: $1.89 lb.
SPECIAL: 1.47 lb.
SEARS — Confiserie — (Rayon 87C)

AUSSI UNE FOULE D'AUTRES SPECIAUX VENDUS A RABAIS PAR TOUT LE MAGASIN